

FRANÇOIS PARENT

SÉMANTIQUE GRAMMATICALE DU MOT *TOUT*

Mémoire

présenté

à la Faculté des études supérieures

de l'Université Laval

pour l'obtention

du grade maître ès arts (M.A.)

Département de langues, linguistique, et traduction

FACULTÉ DES LETTRES

UNIVERSITÉ LAVAL

AVRIL 2000

© François Parent, 2000



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-48948-5

Canada

RÉSUMÉ

Les différentes éditions du mot **tout** posent problème en grammaire traditionnelle et en linguistique moderne parce qu'on n'identifie pas clairement les critères pertinents pour en déterminer la nature dans ses différents emplois. La méthode d'analyse sémantique exploitée dans le cadre de la *Sémantique Grammaticale* pour résoudre ces problèmes de classement se fonde sur trois types de paramètres d'analyse : les facteurs paradigmatiques dont relèvent les composantes des mots ; les facteurs syntagmatiques dont relèvent les relations entre ces composantes, et les facteurs syntaxiques qui mettent en cause les relations entre les concepts qui structurent la phrase. La prise en compte de ces paramètres dans l'analyse des différents emplois de ces homonymes permet de démontrer que la composante lexicale marquée par **tout** peut entrer dans la structuration de trois mots de nature différente : le *nom* de valeur qualitative, le *pronom* de valeur quantitative, et l'*adverbe* de valeur intensive.

AVANT-PROPOS

Je remercie chaleureusement mon directeur, M. Jacques Ouellet, pour son appui, sa patience, et surtout pour son savoir et son temps qu'il donne sans compter.

Je remercie également les évaluateurs de ce mémoire, MM. Patrick Duffley et Joseph Pattee, pour leurs judicieuses remarques.

Pour leur solidarité inconditionnelle, je remercie ma famille, spécialement mon père qui a pris soin d'éveiller très tôt chez moi le désir d'apprendre : en guise d'expression de ma reconnaissance, je dédie ce mémoire à sa mémoire. Je remercie finalement Sylvie, ma compagne de vie, pour sa présence.

TABLE DE MATIÈRES

RÉSUMÉ

AVANT-PROPOS

TABLE DES MATIÈRES.....	1
ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS CET OUVRAGE.....	4
INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 – ÉTAT DE LA QUESTION	9
1.1 INTRODUCTION.....	9
1.2 APPROCHES MODERNES	10
1.3 ÉTYMOLOGIE.....	14
1.4 LE NOM <i>TOUT</i>	15
1.5 LE PRONOM <i>TOUT</i>	16
1.6 LE NOMINAL <i>TOUT</i>	19
1.7 L'ADJECTIF <i>TOUT</i>	24
1.7.1 <i>La valeur sémantique de l'adjectif tout</i>	26
1.7.2 <i>Le nombre et la valeur de tout</i>	27
1.7.3 <i>La valeur de l'adjectif tout selon A.</i>	31
1.7.4 <i>Adjectif ou pronom</i>	34
1.8 <i>TOUT</i> ADVERBE.....	36
1.8.1 <i>Caractérisation de l'adverbe tout</i>	36
1.8.2 <i>La valeur concessive de tout</i>	39
1.8.3 <i>Tout avec un gérondif</i>	41
1.8.4 <i>Sémiologie de l'adverbe tout devant consonne</i>	42
1.8.5 <i>Sémiologie de l'adverbe tout devant une voyelle</i>	48
1.9 CONCLUSION	53

CHAPITRE 2 – CADRE THÉORIQUE	56
2.1 INTRODUCTION	56
2.2 PRINCIPES D'ANALYSE.....	57
2.3 LES SIGNIFIÉS	59
2.3.1 <i>Le concept</i>	59
2.3.2 <i>La composante lexicale</i>	59
2.3.3 <i>La composante grammaticale</i>	60
2.3.4 <i>Le syntagme et la phrase</i>	61
2.4 LA PARADIGMATIQUE.....	63
2.4.1 <i>L'extension</i>	64
2.4.2 <i>Le paradigme grammatical de l'extension</i>	66
2.5 LA SYNTAGMATIQUE	71
2.5.1 <i>La désignation syntagmatique</i>	72
2.5.2 <i>La prédication syntagmatique</i>	72
2.5.3 <i>La modalisation syntagmatique</i>	75
2.6 LA SYNTAXE.....	76
2.6.1 <i>La désignation syntaxique</i>	76
2.6.2 <i>La prédication syntaxique</i>	78
2.6.2.1 L'apposition.....	78
2.6.2.2 L'attribut	79
2.6.2.3 L'attribut du désigné passif du verbe transitif.....	80
2.6.2.4 L'attribut du désigné passif du verbe réflexif.....	81
2.6.2.5 L'attribut du désigné actif.....	81
2.6.2.6 Le sujet.....	82
2.6.3 <i>La modalisation syntaxique</i>	83
2.7 RAPPORTS GRAMMATICaux ET RAPPORTS LOGIQUES	85
2.8 FONDEMENT DU CLASSEMENT DES CONCEPTS	86
2.8.1 <i>Le nom</i>	86
2.8.1.1 <i>Structure grammaticale</i>	86
2.8.1.2 <i>Nombre</i>	87
2.8.1.3 <i>Accord</i>	88
2.8.1.4 <i>Valence syntaxique du nom</i>	89
2.8.2 <i>Pronom</i>	90
2.8.2.1 <i>Morphologie fondamentale</i>	90
2.8.2.2 <i>Sous-catégories du pronom</i>	92
2.8.2.3 <i>Valence syntaxique</i>	94
2.8.2.4 <i>Accord</i>	94
2.8.3 <i>Adverbe</i>	95
2.8.3.1 <i>Morphologie grammaticale</i>	95
2.8.3.2 <i>Valence syntaxique</i>	95
2.9 CRITÈRES DE CLASSEMENT	96
2.10 MÉTHODOLOGIE	97

CHAPITRE 3 – LE SUBSTANTIF NOMINAL <i>TOUT</i> ET LE SUBSTANTIF PRONOMINAL <i>TOUT</i>	99
3.1 INTRODUCTION	99
3.2 LE SUBSTANTIF NOMINAL <i>TOUT</i>	100
3.2.1 Morphologie fondamentale	100
3.2.2 Valeur conceptuelle du nom <i>tout</i>	100
3.2.3 Morphologie complémentaire	102
3.2.3.1 Les modalités nominales.....	102
3.2.3.2 Recton de l'accord	102
3.2.4 Syntaxe	103
3.2.4.1 <i>Tout</i> en fonction d'apport de désignation	103
3.2.5 Conclusion partielle	105
3.3 LE PRONOM <i>TOUT</i>	105
3.3.1 Morphologie fondamentale	105
3.3.2 Valeur conceptuelle du pronom <i>tout</i>	106
3.3.3 La référence pronominale	106
3.3.4 Genre et nombre	110
3.3.4.1 Sémiologie	110
3.3.4.2 Accord.....	111
3.3.5 Valence syntaxique du pronom <i>tout</i>	112
3.3.5.1 Fonctions de désignation	112
3.3.5.2 Fonctions de prédication.....	113
3.3.5.2.1 <i>Tout</i> en fonction sujet	113
3.3.5.2.2 <i>Tout</i> en fonction d'attribut du désigné actif.....	115
3.3.5.2.3 <i>Tout</i> en fonction modale	116
3.4 CONCLUSION	117
CHAPITRE 4 – L'ADVERBE <i>TOUT</i>	119
4.1 INTRODUCTION	119
4.2 MORPHOLOGIE GRAMMATICALE ET VALEUR CONCEPTUELLE DE L'ADVERBE <i>TOUT</i>	119
4.3 SYNTAXE.....	120
4.3.1 Emplois avec le nom.....	121
4.3.1.1 Variation apparente de l'adverbe <i>tout</i> devant une voyelle.	121
4.3.1.2 Variation apparente de l'adverbe <i>tout</i> devant une consonne	123
4.3.2 Emplois avec la préposition.....	126
4.3.2.1 Variation de <i>tout</i> devant une préposition.....	126
4.3.2.2 Fonction de <i>tout</i> dans un syntagme prépositionnel.....	127
4.3.2.3 Emplois de <i>tout</i> avec le syntagme prépositionnel <i>en</i> + <i>participe actif</i>	130
4.3.3 Emplois avec le verbe <i>infinitif</i>	130
4.3.4 Emplois avec le pronom	131
4.3.4.1 Emplois avec l'adjectif pronominal	131
4.3.4.2 Emplois avec le substantif pronominal.....	134
4.3.5 Emplois avec l'adverbe	134
4.4 CONCLUSION	135
CONCLUSION	137
BIBLIOGRAPHIE	140

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS CET OUVRAGE

A. : Andersson

A.F : Académie française

BB : G. et R. Le Bidois

CH. : Chevalier et autres

D.P. : Damourette & Pichon

G. : Grevisse

L. : Larousse du XX^e siècle

M.S. : Michaut & Schricke

P.L. : Petit Larousse Illustré

SH. : Shyldkrot

W.P. : Wagner & Pinchon

W.Z. : Wartburg & Zumthor

INTRODUCTION

Une lectrice de Pour un meilleur français m'a reproché de n'avoir pas soufflé mot dans ce livre des « absurdités du français ». « Vous prenez, m'écrivait-elle, la défense de ce pauvre français estropié par nous tous, mais pas de ces malheureux qui doivent le parler et butent perpétuellement à ses illogismes. » Et elle s'en prenait « à l'accord sans aucune utilité de tout, adverbe prétendu invariable » [...] (Georgin 1952 : 9).

L'analyse linguistique, si elle est faite de manière conséquente sur la base de critères explicites, permet de mettre en évidence, tant du point de vue théorique que méthodologique, les incohérences que l'analyse traditionnelle du français a instituées et perpétuées. Ces lacunes de la tradition grammaticale affectent particulièrement l'analyse du mot **tout** qui fait l'objet de ce mémoire. La recension des études montre que les descriptions de ce mot aux propriétés diverses selon les emplois sont fort élaborées. Toutefois, ces analyses ne semblent pas parvenir à identifier clairement les critères pertinents pour déterminer la nature de ce mot et en effectuer le classement. En conséquence, ce classement est fort variable d'un auteur à l'autre comme le montre l'abondance des termes employés pour en caractériser la nature.

Selon les auteurs, **tout** peut être *adjectif qualificatif* (Grevisse¹. 1980 : § 978 / Martinon 1927 : 175 / Baylon 1973 : 22), *adjectif indéfini* (G. 1980 : § 980 / Chevalier et al.² 1988 : § 409), *adjectif indéfini quantitatif* (Wagner & Pinchon³ 1991 : § 110), *adjectif déterminatif* (Shyldkrot⁴ 1995 : 77), *adjectif collectif* (Martinon 1927 : 181), *nom* ou *substantif* (Hanse 1949 : 713 / G. 1980 : § 984 / G. 1993 : § 617, no4c), *nominal* (G. 1980 : § 983b / G. 1993 : § 736a / Andersson⁵. 1954 : 193 et ss. / Beyer in A 1954 : 194 / etc.), *pronom* (G. 1980 : § 983), *distributif* (Wilmet 1997 : § 204), *pronom indéfini* (G. 1980 : § 1264 / W.P. 1991 : § 209 / Riegel 1994 : § 5.7.1, remarque 1), *adverbe* (G. 1980 : § 985 / G. 1993 : § 617,4c / A. 1961 : 135), *semi-adverbe* (A. 1961 : 1^e partie), *quantifiant strict* (Wilmet 1997 : § 196), *déterminant* (Sctick 1982 : § 94 / Wilmet 1997 : § 302, note 4), *déterminant indéfini* (G. 1993 : § 616 / Riegel 1994 : § 2.3.1/ Dubois 1991 : 76), *prédéterminant* (G. 1993 : § 616), *déterminatif* (CH. 1988 : § 415), *actualisateur* (Martinet 1984 : § 2.11 h), *pronom indépendant* et *monème*, (Martinet 1984 : § 2.63), *représentant* (G. 1986 : § 736b / CH. 1988 : § 415, no 2), *quantifieur flottant* (Junker 1995), *quantificateur* (Charaudeau 1992 : § 231), etc.

L'identification des faits auxquels renvoient ces désignations est parfois difficile : la description des propriétés des différentes éditions de **tout** demeure obscure parce que, généralement, on n'identifie pas clairement les composantes de ce mot, qu'on confond sa nature et sa fonction et qu'on ne distingue pas la valeur conceptuelle qui en caractérise la nature des valeurs référentielles qui dépendent du contexte. De plus, la définition des différentes catégories auxquelles appartiendrait **tout** n'est pas toujours satisfaisante parce que les caractéristiques propres à chacune sont encore mal identifiées, de sorte qu'en pratique, ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives. Cette étude vise donc à analyser le mot **tout** sur la base de ce qui en caractérise la nature en comparant ses valeurs et ses fonctions dans ses différents emplois. Le besoin de dissiper la confusion et de résoudre les problèmes évoqués fournit une première justification à une telle étude.

¹ N.B. : Le nom de cet auteur est noté G. par la suite.

² N.B. : Le nom de ces auteurs est noté CH. par la suite.

³ N.B. : Le nom de ces auteurs est noté W.P. par la suite.

⁴ N.B. : Le nom de cet auteur est noté SH. par la suite.

⁵ N.B. : Le nom de cet auteur est noté A. par la suite.

Ce travail de recherche comprend cinq parties. La première présente une synthèse critique des considérations des nombreux grammairiens qui ont examiné la question. La thèse de doctorat de Sven Andersson, intitulée « Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français *tout* » (1954), et les « Nouvelles études sur la syntaxe et la sémantique du mot français *tout* » (1961), qui sont complémentaires à cette thèse, représentent les deux ouvrages les plus importants sur le sujet.⁶ Ces études, qui contiennent une synthèse des analyses proposées antérieurement par les grammairiens, présentent un bon état de la question jusqu'à cette époque. Il s'agit donc d'une référence de choix comme point de départ pour l'étude de la nature du mot **tout** en français moderne. Cependant, une telle étude doit également tenir compte des considérations des grammairiens qui ont examiné la question depuis A. jusqu'à aujourd'hui.

Le cadre théorique choisi pour élucider les problèmes que pose l'analyse de **tout** est celui de la *Sémantique Grammaticale*⁷. La présentation de cette méthode élaborée par Jacques Ouellet figure au deuxième chapitre de ce mémoire où l'exposé des principes de base et des critères d'analyse qui la fonde inclut une définition des différentes parties du discours dans lesquelles le mot **tout** peut se ranger, soit, en regard des résultats de notre étude, celle du *nom*, celle du *pronom* et celle de *l'adverbe*. L'appartenance de **tout** à l'une ou l'autre de ces catégories implique des propriétés liées à une valeur sémantique stable, de même qu'une valence syntaxique caractéristique, qu'il partage en chaque cas avec les autres membres de la même catégorie.

Compte tenu que les études d'A. présentent un répertoire complet des emplois de **tout** classés selon des critères distributionnels, incluant aussi bien l'usage du français moderne que l'évolution historique de cet usage, les exemples qui en sont tirés représentent une part importante du corpus. Le relevé est complété par les exemples tirés d'ouvrages de grammaire et d'ouvrages littéraires, en particulier de l'essai de D'Ormesson intitulé *Presque tout sur presque rien* (1996), qui manifeste un large éventail d'emplois différents.

⁶ Les études d'A. servent par ailleurs de référence à SH. et à Grevisse pour les rubriques sur le mot **tout** dans *Le Bon Usage* (1993).

⁷ L'usage des majuscules sert à distinguer le nom de cette approche de la discipline du même nom.

L'analyse comparative de la morphologie et de la syntaxe de **tout** implique trois développements portant sur les emplois de l'adverbe **tout**, sur ceux du pronom **tout** et sur ceux du nom **tout**. Cette analyse tend à démontrer que ce mot, comme les autres mots de ces trois catégories, marque un *nom* lorsqu'il a une valeur qualitative, un *pronom* lorsqu'il a une valeur quantitative, et un *adverbe* lorsqu'il a une valeur modale. Il manifeste alors les propriétés caractéristiques des unités de ces diverses catégories dans le plan de la morphologie et dans celui de la syntaxe.

Qu'une thèse de doctorat ait traité de ce sujet pourrait inciter à croire l'argumentation close. Certes, cette thèse a largement contribué à éclairer la question. Toutefois, elle n'a guère dépassé pour l'essentiel le stade de la description des faits, une description qui demeure encore approximative en bon nombre de cas. La validité d'une telle analyse dépend avant tout d'une appréciation adéquate des faits qui justifient le classement proposé. Or cette analyse ne dégage pas clairement les critères qui motivent les différents classements de **tout**. Pour compléter le tour de la question et en arriver à des explications claires, il faut une étude qui tienne compte de tous les paramètres nécessaires au traitement des différentes valeurs du mot **tout**, en particulier des facteurs grammaticaux qui permettent de définir explicitement les différentes catégories de mots. Les principes de la *Sémantique Grammaticale* fondent une méthode et des définitions qui permettent d'atteindre cet objectif.

Contrairement à la méthodologie traditionnelle et à celle de la plupart des théories modernes dans le plan grammatical, cette méthode d'analyse sémantique se fonde sur l'institution d'une distinction fonctionnelle entre la valeur lexicale et la valeur grammaticale des concepts marqués par les mots, de même que sur l'opposition de leur valeur conceptuelle intrinsèque et de leurs valeurs référentielles dans l'usage. Dans ce domaine, la *Sémantique Grammaticale* est la seule méthode à proposer une définition des relations qui s'instituent entre les composantes des concepts, à se fonder sur ces relations pour en définir la nature et à distinguer nettement les relations grammaticales des relations logiques en syntaxe. L'étude effectuée se fonde donc au départ sur l'hypothèse que les principes, les distinctions et les définitions proposées par cette méthode, qui s'appuie essentiellement sur des critères sémantiques, permettront de résoudre les problèmes posés par l'analyse du mot **tout**, en particulier ceux que l'on n'est pas parvenu à élucider dans d'autres cadres théoriques.

CHAPITRE 1

ÉTAT DE LA QUESTION

1.1 Introduction

A. identifie quatre classes de mots auxquelles est susceptible d'appartenir **tout**. Ce qu'il appelle une *classe* met en cause la nature des mots et correspond à ce qu'on appelle traditionnellement une partie du discours, bien que certaines de ces classes – celle du *semi-adverbe* par exemple – ne correspondent pas à des catégories traditionnelles. Selon son analyse *syntactique* et *sémantique*, **tout** peut être *nominal*, *adjectif*, *adverbe* ou *semi-adverbe*. Son analyse syntactique ne prend pas véritablement en considération ce qui caractérise une fonction grammaticale : elle se limite à énumérer les types de mots avec lesquels s'emploie **tout** selon la classe à laquelle il appartient. Ainsi, les trois chapitres de cet ouvrage qui traitent de ce que l'auteur considère comme l'*adjectif tout* s'intitulent : « *tout* avec un adjectif », « *tout* avec un pronom » et « *tout* avec un nom de nombre » (A. 1954 : 274). Par ailleurs, son analyse sémantique, qui vise à distinguer les différents sens que **tout** peut prendre dans l'usage, se base sur l'étymologie de ce mot. Cependant, une telle analyse sémantique qui se fonde sur l'étymologie d'un mot ne permet de rendre compte du point de vue synchronique ni de sa valeur conceptuelle inhérente ni de la valeur référentielle qui tient de l'usage qu'on en fait et de la valeur des autres concepts auxquels on l'associe. SH. mentionne au sujet de ces deux valeurs que :

Les difficultés qui existent à décrire ou à analyser le(s) sens d'une unité linguistique donnée semblent immenses. Généralement, la description obtenue consiste en un ensemble de définitions et de gloses appuyées sur des exemples. Or, même quand le dictionnaire est organisé en micro-structures, les diverses interprétations sont présentées sous une forme disjointe et aucune tentative n'est faite pour les grouper ou pour les lier entre elles. Bien évidemment, des unités linguistiques formellement identiques, appartenant à différentes catégories syntaxiques, ne sont pas liées entre elles non plus, même si elles présentent un lien sémantique ou historique. (SH. sept. 1995 : 72)

Que leur approche soit traditionnelle ou moderne, les ouvrages postérieurs aux études d'A. ne parviennent pas non plus à régler les problèmes de catégorisation que pose **tout**. SH., qui a consacré quelques articles à ce mot, résume bien le problème :

Le mot *tout*, dont l'étymologie latine *totus* « entier » a souvent repris le sens de *omnis* « chaque » (Cf. Rey 1994, Picoche 1971), peut être défini comme adjectif qualificatif (*tout* le temps, *toute* la nuit), adjectif déterminatif (*toute* peine mérite salaire, pronom (*tous* ensemble), substantif (examiner le *tout*) et adverbe (*tout* seul). La forme *tout... que* est définie comme une conjonction (*toute* riche qu'elle est). Cependant, il est difficile d'analyser les divers sens de *tout* d'après les catégories syntaxiques mentionnées pour deux raisons essentielles. D'une part, cette distribution catégorielle n'est pas unanime. On trouve, en effet, bien d'autres divisions catégorielles ou des classements à appellations différentes de *tout*. D'autre part, il y a un chevauchement sémantique, au moins partiel, entre ces catégories, de sorte que le même sens se retrouve souvent dans deux ou plusieurs catégories distinctes. (SH. sept. 1995 : 77)

Outre le fait que ces différents concepts comportent la même composante lexicale, le chevauchement sémantique entre les catégories tient parfois du fait qu'on ne se trouve pas en présence de catégories différentes, mais d'une seule et même catégorie, celle du pronom **tout**, par exemple, qui est parfois classé comme un pronom, parfois comme un *adjectif qualificatif* et parfois comme un *adjectif déterminatif* non pas sur la base de sa valeur inhérente, mais en raison de ce à quoi ce *pronom* est associé en syntaxe.

1.2 Approches modernes

Peu de spécialistes en linguistique moderne traitent du mot **tout**. Et les études proposées, notamment celle du fonctionnaliste Mahmoudian, de même que celles des générativistes Kayne et Junker, n'apportent rien de concluant quant à la catégorisation et à la description des emplois de ce mot.

Les diverses études générativistes ne portent en effet que sur un aspect particulier de **tout**. Celle de Kayne se limite à la description des propriétés formelles du « déplacement vers la gauche de *tout/tous* » (Kayne 1977 : 13-71). Cet auteur s'est plus précisément intéressé « au comportement de *tous* associés à des NP objets » (Idem : 16). Par exemple, lorsque **tous** quantifie un NP (syntagme nominal) objet direct, « on peut le trouver tout à fait à gauche de ce NP » :

a) Elle lira **tous** ces livres. (Ibid.)

Si l'objet est un pronom clitique, « *tous* peut être « laissé en arrière » :

b) Elle les lira **tous**. (Ibid.)

Pour sa part, l'analyse de Junker se limite à l'analyse de **tout** en tant que *quantifieur flottant* dans les emplois où il est détaché du syntagme nominal sujet et postposé à un verbe :

c) Les enfants recevront **tous** un ballon. (1995 : 20)

Cette analyse propose donc un classement de **tout** d'après sa position dans la phrase. Or, plusieurs faits permettent de démontrer que la position ne constitue pas un critère catégoriel pertinent parce que des mots de nature différente peuvent occuper une même position dans la phrase. Par exemple, dans les emplois suivants, **tout** précède le nom souligné, mais n'a rien d'un quantifieur :

d) **tout** yeux, **tout** oreilles. (A. 1961 : 81)

e) **tout** soie, **tout** laine. (Ibid.)

f) Il est **tout** action. (Ibid.)

Il en évoque plutôt un mode d'existence, valeur correspondant à celle de l'adverbe, une valeur analogue à celle qu'on observe dans : *Le chien est tout mouillé*, emploi que Junker qualifie d'*adverbial* (1995 : 20). Par ailleurs on peut avoir des fonctions différentes en même position dans une séquence avec un sens différent :

g) Ils sont **tous** découragés. / Ils sont **tout** découragés.

Ce n'est donc pas le critère formel de la position qui prédomine, mais celui du sens.

De son côté, le fonctionnaliste Mahmoudian, qui consacre une rubrique à **tout** dans *Modalités nominales en français* (1970), avoue rencontrer des problèmes d'analyse et de classement :

Le comportement de *tout* pose problème quant à son identité fonctionnelle. À côté des emplois comme *toute la famille*, *toute une famille*, *toutes les familles*, où *tout* revêt sans aucun doute un caractère déterminatif, il y en a d'autres comme *tout corps pèse*, où *tout* n'est accompagné d'aucune modalité centrale. La différence de sens est telle qu'on ne pourra pas considérer *toute famille* comme une variante de *toute une famille*, encore moins comme variante de *toute la famille*. (Idem : 215)

En effet, l'exposé des résultats du dépouillement de son corpus ne va pas au-delà de l'énumération des unités avec lesquelles **tout** peut se combiner : les *noms abstraits*, les *animés*, les *inanimés*, les *numéraux*, les *pronoms indéfinis*, les *pronoms personnels* et les *segments autonomes*, ou encore les *collectifs*, les *négatifs*, les *quantitatifs* et le *partitif* (Ibid.). Il ne rattache pas ces combinaisons à des exemples, hormis les emplois de **tout** avec les pronoms personnels (*ils sont tous rentrés*) et avec des toponymes (*tout Paris*). Il n'identifie pas non plus le type de fonction mis en cause dans ces combinaisons, ni la valeur sémantique qui en découle.

Pourtant, selon les relations établies entre eux, les mêmes concepts peuvent donner une valeur différente à un syntagme. Par exemple, **pauvres** et **maris** peuvent former un syntagme de valeur différente selon la relation instituée entre eux, ce qui peut être marqué par une position différente. En effet, **pauvres** détermine **maris** différemment selon qu'il le précède ou qu'il le suit. Dans :

h) **Pauvres maris!** Voilà comme on vous traite. (Molière in Le Petit Robert⁸ 1977 : *pauvre*, 5^o)

pauvres caractérise un mode d'existence de l'ensemble des individus mis en cause par **maris**. Ces individus sont **pauvrement maris**, c'est-à-dire des **maris** connaissant une existence **pitoyable**. Tandis que dans :

⁸ N.B. : Le nom de cet ouvrage sera noté P.R. par la suite.

i) **Maris pauvres!** Voilà comme on vous traite.

pauvres représente une qualité d'un sous-ensemble de **maris**⁹. Ces individus ont la propriété d'être **pauvres** en plus de celle d'être **maris**.

Par ailleurs, Mahmoudian souligne que le comportement de **tout** pose problème du point de vue de son « identification fonctionnelle » (1970 : 215), un propos qui illustre bien l'inadéquation d'un classement du mot basé sur sa fonction plutôt que sur ses propriétés propres, compte tenu du fait que des séquences de nature différente peuvent remplir une même fonction. C'est notamment le cas en fonction sujet :

Le sujet, élément qui accompagne obligatoirement le prédicat verbal et dont la présence est nécessaire à son actualisation, peut en français appartenir à la classe des régis. Il peut être soit un lexical : Paul dans *Paul arrive*, soit un grammatical : *il* dans *il mange*. Le sujet peut comporter un grammatical (*il*) et un syntagme nominal (*du renfort*) dans *il est arrivé du renfort* ou combiner un grammatical (*nous*)... *ons* par exemple, et un groupe coordonné de régis grammaticaux et/ou lexicaux comme *Paul et moi* dans *Paul et moi nous sommes venus*, *toi et moi* dans *toi et moi arriverons les derniers*. Le sujet peut être un monème verbal accompagné du monème « infinitif » (ici au signifiant /é/ -er) : *aimer n'est rien si (...)*. (Idem : 51-52)

Malgré le fait qu'il ne restreigne pas son étude à un aspect particulier de **tout**, mais qu'il vise plutôt une description générale, il n'arrive pas à en établir un classement adéquat à cause des problèmes de méthode liés à l'approche qu'il adopte. Ces problèmes sont notamment l'absence de définition claire des unités significatives, ou monèmes, et l'impossibilité de fonder une définition des classes de mots sur leur fonction syntaxique comme l'illustre le fait que plusieurs parties du discours – un pronom, un nom, un infinitif, ou un syntagme conjonctif – peuvent remplir une même fonction, celle de sujet par exemple :

j) **Il** mange (Idem : 51)

k) **Paul** arrive (Ibid.)

l) **Aimer** n'est rien si [...] (Idem. : 52.)

⁹ Cf. infra : § 2.5.

m) **Qu'il l'ait emporté sur un aussi piètre rival ne m'étonne aucunement (Ibid.)**

De même l'absence de distinction adéquate entre les unités significatives qui sont des composantes de mot et celles qui constituent un mot, ce qui oppose par exemple le pluriel et le mot **tout**, pose des problèmes d'analyse et de définitions.

1.3 Étymologie

D'après A., le sens du mot **tout** dériverait historiquement des termes **omnis** et **totus** du latin classique. **Totus** était employé pour l'expression de la totalité intégrale, **omnis** pour l'expression de l'universel (A. 1956 : 8-9). Selon le *Dictionnaire historique de la langue française*, « *Totus* s'employait en considérant les objets dans leur extension avec le sens de « tout entier, intégral » substantivé au neutre *totum* « le tout », mais il a souvent repris le sens de **omnis** [...] « chaque, tout » (1998 : 3869). **Tout** n'aurait cependant pas d'étymologie claire. (Ibid.)

Les grammairiens semblent néanmoins s'entendre pour dire que la supplantation de **omnis** par **totus** a commencé au pluriel. **Toti** se serait d'abord employé pour **omnes** avec des mots désignant un espace de temps :

- a) **Totis** horis occubant. (A. 1954 : 10)
- b) **Totis** noctibus. (Ibid.)
- c) **Totis** diebus. (Ibid.)

Cet emploi se serait ensuite généralisé en latin postclassique :

- d) **Totisque** sucus et caro est, iis praecipue quibus parvulum inest ligni. (Ibid.)
- e) **Totos** in paenam ordire nepotes. (Ibid.)
- f) **Toti** nunc indices sententias suas pretio nundinantur. (Ibid.)

Le *Dictionnaire historique de la langue française* signale qu'avant le XIII^e siècle existaient déjà la plupart des emplois de **tout** (1998 : *tour*) qui ont cours aujourd'hui, c'est-à-dire ceux de

tout considéré généralement comme un nom (ou *substantif*), comme un pronom, comme un *nominal*, comme un *adjectif*, et comme un adverbe.

1.4 Le nom *tout*

De prime abord, le nom est la catégorie qui dans le cas de **tout** pose le moins de problèmes de classement à cause d'une reconnaissance intuitivement facile. Traditionnellement, on estime que **tout** est un nom quand il signifie « la chose entière, la somme des parties, le point capital » (G. 1980 : § 984) ou « une chose considérée dans son entier, l'ensemble des choses en questions [...], etc. » (Michaut & Schricke¹⁰ 1934 : § 584) ou encore « l'ensemble, l'essentiel » (Georgin 1969 : 287) :

- a) La piété est le **tout** de l'homme. (G. 1980 : § 984)
- b) Il s'agit de nous-mêmes et de notre **tout**. (Ibid.)

On ajoute à cette caractéristique sémantique sa variabilité en nombre (G. 1980 : § 984 / Hanse 1949 : 713)

- c) Plusieurs **touts** distincts. (Hanse 1949 : 713)
- d) Plusieurs **touts** distincts les uns des autres. (Académie française¹¹ in G. 1980 : § 984)

de même que son emploi avec un *déterminatif* (G. 1980 : § 984), un *article* (G. 1980 : § 984 / M.S. 1937 : § 584 / De Boer in A. 1954 : 194), ou un « autre adjectif non-qualificatif » (M.S. 1937 : § 584) :

- e) Le **tout** s'élève à cent mille francs. (Ibid.)
- f) Faire un **tout** de parcelles réunies. (Ibid.)
- g) Risquer son **tout**. (Ibid.)

¹⁰ N.B. : Le nom de ces auteurs est noté M.S. par la suite.

¹¹ N.B. : Le nom de cet auteur est noté A.F. par la suite.

Ces critères ne permettent toutefois pas de ranger adéquatement certains emplois de **tout** parmi les noms. D'une part, l'emploi de **tout** avec un article ou un déterminatif ne permet pas à coup sûr de reconnaître le nom **tout**. L'article et le possessif peuvent également précéder ce qui n'est pas le nom mais l'adverbe **tout**, et qui exprime la totalité en tant que mode d'existence plutôt qu'en tant que qualité :

h) C'était dans nos **tout** commencements. (A. 1954 : 107)

i) Le **tout** dernier. (Ibid.)

D'autre part, le nom n'est pas le seul à varier en nombre : c'est aussi le cas de ce qu'on considère comme l'*adjectif*¹². Cependant, personne n'explique en quoi chacun d'eux diffère dans ce plan comme le manifeste une sémiologie différente d'une part pour marquer le pluriel du nom (**touts**) et celui de l'*adjectif* (**tous ; toutes**) et, d'autre part, l'alternance de genre que manifeste l'*adjectif*, mais non le nom :

j) le **tout** / Ø

Le problème provient du fait que les grammairiens ne sont pas parvenus à distinguer la valeur catégorielle du nom, – celle qui permet de l'opposer à toutes les autres catégories de mots –, de la valeur particulière à chacun des membres de la catégorie : la valeur spécifique d'un mot n'est pas distinguée de sa valeur catégorielle. C'est pourquoi on renonce parfois à formuler une définition de cette dernière. Ainsi, dans la douzième édition du *Bon Usage* refondu par Goosse, on ne tente même plus de définir le nom. On laisse tomber la définition donnée dans l'édition précédente et on ne la remplace par aucune autre. (1986 : § 617)

1.5 Le pronom *tout*

En regard de sa valeur de nom, la plupart des grammairiens reconnaissent à **tout** des emplois où il a valeur de pronom. Cependant, comme les propriétés de chacune de ces deux catégories ne sont pas clairement identifiées, la caractérisation de ces emplois demeure floue. Selon le bilan qu'en fait A., la plupart des grammairiens tentent d'opposer le pronom **tout** au *nominal tout*. Ils posent cette opposition en considérant un second type de pronom qui serait

¹² Cf. infra : § 1.7.2.

employé comme un nom puisqu'il ne fait pas référence à un nom et ne tiendrait donc pas lieu à proprement parler de pronom, mais de *nominal* :

- a) **Tout** est dit. (G. 1980 : § 1026b)
- b) **Tout** est bien qui finit bien. (G. 1986 : § 736)

M.S. opposent au nom le *pronom indéfini* qui ne s'associe pas comme ce dernier à un déterminatif et qui est, au masculin singulier, l'antonyme de **rien**. D'après ces auteurs, ce pronom indéfini signifie « *toute chose* » (M.S. in A. 1954 : 194) :

- c) **Tout** est perdu. (Ibid.)
- d) **Tout** ou rien. (Ibid.)
- e) Je dirais **tout**, etc. (Ibid.)

Cependant, le nom **tout** a également le nom **rien** comme antonyme, ce qui ne permet pas de le distinguer du pronom homonyme :

- f) Faire un **tout** de parcelles réunies. (Ibid.)
- g) Se fâcher pour un **rien**.

Selon G., **tous** et **toutes** « sont pronoms indéfinis quand, désignant des personnes ou des choses, ils représentent un ou plusieurs noms ou pronoms exprimés dans une proposition précédente » (1980 : § 983) :

- h) Il y a plusieurs points de vue ravissants. Entre six et sept heures, **tous** sont déserts. (Lichtenberger in 1980 : § 983)
- i) Il fut fêté par ses concitoyens, **tous** vinrent au-devant de lui. (A.F. in 1980 : § 983)

Cette définition comporte plusieurs failles. Premièrement, elle néglige les emplois de **tout** au singulier qui peuvent aussi représenter une ou plusieurs séquences énoncées précédemment :

j) Le bidet, la carriole, la laitière et les pots de lait, **tout** culbute.

(Sandfeld in A. 1954 : 197)

k) Valeur, adresse, et ruses, et surprises, **tout** s'employa.

(La Fontaine in A. 1954 : 197)

Deuxièmement, elle néglige les emplois où le pronom ne renvoie à aucun nom ou pronom exprimé dans une proposition précédente :

l) **Tous** pour un et un pour **tous**.

m) **Tout** est fini.

et n'en demeure pas moins un pronom pour autant. De ce point de vue, **tous** et **tout** ont dans ces emplois le même comportement que le pronom **Il** qui ne renvoie pas à un nom ou à un pronom dans un emploi comme *Il pleut*, sans qu'on cesse de le considérer tout de même comme un pronom. Enfin, le nom **tout** peut aussi renvoyer à un nom évoqué précédemment :

n) La piété est le **tout** de l'homme. (G. 1980 : § 984)

où le nom **tout** renvoie à la **piété**.

Par ailleurs, il y a lieu de remettre en question la désignation d'*indéfini* accolée à ce pronom sous prétexte qu'il peut indiquer « la généralité la plus grande et la plus vague d'un ou de plusieurs espèces d'objets, de personnes » (Wartburg & Zumthor¹³ 1958 : § 646). Bruneau ne prend d'ailleurs pas pour acquise cette valeur : « Les grammaires du XIX^e siècle plaçaient dans le chapitre des indéfinis des mots-outils, d'ailleurs difficiles à classer, dont la signification est parfaitement définie » (1937 : § 360). Gaiffe et al. vont aussi dans ce sens en ce qui concerne **tout** :

Tout et **tous** ne méritent guère d'être rangés parmi les mot indéfinis. Ils ont, en effet, une valeur numérale bien précise, puisqu'ils marquent la **totalité**, aussi bien pour les choses nombrables : *tous les preux étaient morts* (Vigny), que pour les choses non nombrables, désignant par exemple le tout d'un objet unique : *O*

¹³ N.B. : Le nom de ces auteurs est noté W.Z. par la suite.

ciel, toute la Chine est par terre en morceaux! (V. Hugo.) ; *contre toute l'Europe avec ses capitaines.* (V.Hugo). (Gaiffe et al. 1936 : 249)

En fait, ce n'est pas le pronom **tout** qui est indéfini, mais la valeur qualitative de ce qu'il représente, valeur qui peut être précisée en syntaxe par un nom. Mais c'est là une caractéristique commune à tous les pronoms : aucun ne représente comme le nom la qualité de la chose désignée. Cette valeur dépend donc en ce cas du contexte d'emploi et non pas de la valeur inhérente de ce qu'on considère être le pronom **tout** :

Sa valeur généralisatrice est plus ou moins grande, selon que l'indique le contexte : elle peut aller de la désignation de l'univers dans sa totalité : *tout a été créé par Dieu*, à la simple expression emphatique du type : *honneur, fortune, il avait tout perdu*, où *tout* ne fait que reprendre les deux noms précédents, en suggérant très faiblement que quelques autres choses analogues sont perdues aussi. (W.Z. 1958 : § 646).

Ces grammairiens signalent également qu'au pluriel « seul le contexte permet de fixer la valeur exacte de ce pronom : *nous mourrons tous* ; – *vos amis n'étaient pas tous présents.* » (Idem : § 647)

1.6 Le nominal tout

G. mentionne que : « Le pronom est parfois employé absolument : il ne représente alors aucun mot, aucun adjectif, aucune idée, aucune proposition exprimés, et c'est improprement qu'il est appelé « pronom » : l'appellation qui lui convient est celle de nominal » (1980 : § 1026b). Brunot tente de justifier l'existence de cette classe par les arguments suivants :

À côté des noms véritables, il y a des termes qui ont été généralement classés soit parmi les noms, soit parmi les pronoms, parce qu'on répugnait à changer le nombre des « parties du discours ». De toutes provenances, ces mots ne sont pas arrivés à avoir tous les mêmes caractères ; il est cependant nécessaire de les réunir, et il m'a paru que le nom d'expressions nominales ou de nominaux leur convenait assez bien, car ils se rapprochent des noms sans se confondre avec eux ; ils sont abstraits, n'éveillent point d'image et ne peuvent pas recevoir toutes les caractérisations ou les déterminations que reçoit le nom. (Brunot 1965 : 63)

Le problème est posé par le fait qu'on définit le pronom non pas sur la base de sa valeur conceptuelle propre, mais par sa fonction référentielle comme « un mot qui souvent représente un nom, un adjectif, une idée ou une proposition exprimés avant ou après lui » (G.

1980 : § 1026) et que dans ces emplois, **tout** ne représente pas une telle séquence: « *tous, toutes*, désignant des personnes, s'emploient comme « nominaux », sans rapport avec aucun nom exprimé pour indiquer, soit les hommes en général, soit la totalité d'une collectivité » (G. 1980 : § 983b) :

- a) Donnez à **tous**. (Ibid.)
- b) **Toutes** voulaient lui plaire. (La Fontaine in 1980 : § 983)
- c) **Tout** fuyait devant lui. (A.F. in 1980 : § 983)

Tout a donc dans ces emplois le même comportement que d'autres pronoms comme **il** qui, sans être pour autant considéré comme un *nominal*, s'emploie sans rapport avec aucun nom exprimé dans :

- d) **Il** neige.

La grammaire traditionnelle n'est donc pas tout à fait cohérente dans son analyse, ce qui fait du *nominal* ainsi défini une catégorie bizarre dans laquelle on ne range pas toutes les unités qui manifestent les mêmes caractéristiques en syntaxe.

Pour Beyer, **tout nominal** désigne un mot qui se rapporte « à tout ce qui existe [...] et se rapporte à des choses ou personnes [...] » explicitement mentionnées ou non (Ibid.). La définition du *nominal* de Beyer, plus large que celle de G., ne permet plus la distinction des pronoms dits *nominaux* de ceux qui ne le seraient pas. Le *substantif tout*, dit *neutre* serait l'effet de la détermination de **tout nominal** qui lui permettrait de « se changer en un vrai substantif » (Beyer in A. 1954 : 193), changement que Damourette & Pichon¹⁴ désignent par le terme de *nominalisation*. Ce **tout nominal**, qui est encore un pronom deviendrait un vrai nom lorsqu'il est joint à un déterminatif :

- e) le **tout**. (Martinon in A. 1954 : 193)
- f) un **tout** parfait. (Ibid.)

¹⁴ N.B. : Le nom de ces auteurs est noté D.P. par la suite.

g) plusieurs **touts**. (Ibid.)

Pour sa part, Martinon estime que **tout** dans les trois derniers emplois est un *adjectif*. Par contre, Le Bidois « caractérise ce *tout* dans toutes ces fonctions comme un nominal. » (In A. 1954 : 194) et considère même que précédé d'un déterminatif, « ce caractère de nominal s'accuse fortement » (Ibid.) En fait, **tout** dans les emplois (e) à (g) est bel et bien un nom comme le montre le fait qu'il évoque une totalité envisagée de manière qualitative et comme le manifeste également son aptitude à régir l'accord en genre et en nombre des *adjectifs* et des pronoms qui s'y rapportent. Ce qui n'est pas le cas de **tout** dans :

h) **Tous** les hommes.

dont l'accord est régi par le nom *hommes*, ni dans :

i) **tout** passe, **tout** se tait. (A. 1954 : 194)

où Martinon considère à tort que **tout** est un nom neutre qui prend le sens de *toute chose* lorsqu'il est sans article parce qu'il s'agit d'un emploi de valeur non pas qualitative mais quantitative, ce qui caractérise le pronom.

A. tire comme conclusion de ces observations que **tout** *nominal* exprime seulement un sens général de *totalité*. Ce sens comprendrait les deux espèces que sont la *totalité collective* :

j) Mais si **tout** était beau. (A. 1954 : 195)

et la *totalité massive* :

k) Le **tout** ne serait pas beau. (Ibid.)

Cet auteur fonde cette distinction sur la fonction de **tout** mis en rapport avec un déterminatif. Ainsi, **tout** déterminé par le représenterait un sens de *totalité massive* dans :

l) Le **tout** est égal à la somme des parties. (Idem : 231)

m) Je n'ai reçu que la moitié mais je dois le **tout**. (Idem : 232)

tandis que « *Tout* marquant la *totalité collective* n'admet en général pas de déterminatif [...] :

n) Je sais **tout**, mon cher ami. (Idem : 204)

Pourtant, ces valeurs ne permettent pas de distinguer les emplois du *nominal* de ceux où A. classe **tout** parmi les *adjectifs*. En effet, malgré le fait qu'un *adjectif* ne puisse absolument pas se retrouver en fonction sujet, **tout** est classé par cet auteur comme *adjectif* dans :

o) **Tout** est bien qui finit bien. (Idem : 161)

tandis qu'il le classe par ailleurs comme un *nominal* dans des conditions identiques :

p) **Tout** cédait au charme secret de ses entretiens. (Bossuet in A. 1954 : 204)

En fait, il serait plus juste de mettre en évidence le fait qu'il s'agit en (l-m) de la valeur qualitative qui caractérise le nom, et qui s'oppose à la valeur quantitative qui est celle du pronom **tout** dans les trois derniers emplois.

Le problème de l'identification et de la reconnaissance du pronom est également posé par le fait que ce type de concept n'est pas défini sur la base de ce qui le constitue intrinsèquement et du sens que lui donne cette constitution, mais sur la base du fait qu'il remplacerait un nom. Lorsqu'il ne remplace pas un nom, il serait donc employé comme un nom. Mais, comme on a le sentiment qu'il ne s'agit pas d'un véritable nom, on appelle cela un *nominal*. Dans ces emplois, la valeur de **tout** n'est pourtant pas fondamentalement différente de celle du pronom parce que ce mot a alors une valeur quantitative caractéristique. Par ailleurs, A., en accord avec D.P., Sandfeld, et G., range **tous** parmi les *nominaux* dans certains emplois même lorsqu'il se rapporte à un nom (A. 1954 : 193 et ss.) :

q) Je n'ai jamais vu une personne absente être si vive dans **tous** les cœurs.
(Sévigny in A. 1954 : 257)

r) **Tous** les regards étaient tournés vers lui. (Maupassant in A. 1954 : 257)

et ce, malgré l'absence de ce qui caractérise le *nominal*, à savoir l'absence de rapport avec un nom exprimé.

Enfin, affirmer que **tout** est de nature identique dans les séquences :

s) Mais si **tout** était beau. (A. 1954 : 195)

t) Le **tout** ne serait pas beau. (Ibid.)

résulte de l'absence de distinction claire entre le sens fondamental du nom et celui du pronom. La prise en compte du sens d'entier comme caractère sémantique de **tout** ne permet pas de déterminer à quelle partie du discours ce mot appartient puisque cette valeur tient de la composante lexicale de **tout** et qu'une même composante lexicale peut entrer dans la composition de différentes parties du discours. Le mot **tout** devrait évoquer la valeur générale propre aux unités de sa catégorie. Et cette valeur devrait différer selon que **tout** appartient à l'une ou à l'autre des différentes catégories de parties du discours, puisque chacune a sa valeur propre. Par exemple, la valeur qualitative du nom **tout** diffère de la valeur quantitative du pronom, même si le mot comporte une même valeur lexicale, soit l'évocation d'une **totalité**. Par conséquent, on ne peut distinguer le pronom **tout** et le nom **tout** à partir de leur valeur lexicale puisqu'il s'agit de la même valeur en chaque cas. Mais le rôle que chacune de ces catégories donne à cette valeur lexicale n'est pas le même. SH. reconnaît deux des trois sens principaux de **tout**, dont un de valeur qualitative et un autre de valeur quantitative. Cependant, il n'arrive pas à cerner cette valeur qui lierait les différents emplois de **tout** l'un à l'autre, et confond des emplois de valeur qualitative avec des emplois qui sont en fait de valeur quantitative dans :

u) **Toute** peine mérite salaire. (SH. sept 1995 : 78)

v) **Tout** a déjà été exprimé. (Ibid.)

par opposition à :

w) Je ne vois pas grand différence entre le **tout** et le rien. (Ibid.)

Faute de neutraliser la valeur de cette composante lexicale en regard d'une valeur grammaticale qu'on ne sait pas identifier, on ne parvient pas à catégoriser ce mot adéquatement. C'est pourquoi les spécialistes n'arrivent pas à s'entendre précisément sur la véritable nature de ce mot.

Mais le fait que le pronom fait envisager quantitativement cette totalité dans des séquences comme : *Je sais tout / Il valait mieux qu'il sût tout*, est un facteur nettement discriminant en regard du nom qui la fait envisager qualitativement dans : *Ce tout*. Cette opposition sémantique joue un rôle fondamental dans la distinction du nom et du pronom.

Les emplois du nom **tout** et ceux du pronom manifestent donc une valeur caractéristique qui permet des références à des faits d'expérience différents. Cette valeur conceptuelle est relativement stable parce qu'elle dépend des composantes et des relations qui sont immanentes à la structuration du concept. À l'opposé, la valeur référentielle est variable parce qu'elle dépend non seulement de la valeur conceptuelle en cause, mais aussi du contexte auquel est intégrée cette valeur conceptuelle. On ne doit donc pas se fonder sur la valeur référentielle de **tout**, mais sur sa valeur intrinsèque pour le classer adéquatement. Or dans les séquences où l'on considère que ce mot est un pronom ou un *nominal*, il a toujours une valeur quantitative.

1.7 L'*adjectif tout*

On range **tout** dans la catégorie de l'*adjectif* dans des emplois qui ne sont pas fondamentalement différents de ceux où on le considère comme un *nominal* ou comme un pronom parce que, dans tous ces cas, ce mot a alors une valeur quantitative et varie en genre et en nombre. Ne pas tenir compte de cette valeur quantitative constante dans l'analyse de ces emplois montre que l'on a négligé un critère sémantique pertinent.

C'est notamment le cas des critères à partir desquels A. caractérise ce que serait l'emploi de **tout** comme *adjectif* : **tout** se rangerait dans cette catégorie en raison de son rapport avec un *substantif* :

a) **Toute** (la) ville. (A. 1954 : 8)

b) **Toutes** (les) sortes. (Ibid.)

avec un pronom :

c) Elle frissonnait **toute**. (Ibid.)

d) Nous sommes **tous** ici. (Ibid.)

e) **Tout** moi. (Ibid.)

ou avec un *nom de nombre* :

f) **Tous** (les) deux. (Ibid.)

ainsi qu'en raison du fait qu'il varie en genre et en nombre : **tout, toute, tous, toutes**.

Or, cet auteur ne définit pas la nature de ces parties du discours auxquelles s'associe le soi-disant *adjectif*, si bien qu'on ignore sur quelle base il se fonde pour considérer que les mots qui s'associent à **tout** appartiennent à l'une ou l'autre catégorie. Ce qu'il désigne par le terme *nom de nombre*, (**deux** dans **tous les deux**) pose notamment problème dans la mesure où il s'agit d'un mot qui évoque par nature non pas une qualité comme le nom (**Il a un deux dans son jeu**), mais, comme le pronom, une quantité de valeur cardinale¹⁵. Par conséquent, on ignore également en fait ce qui justifie pour lui le classement de **tout** dans la catégorie de l'*adjectif*. Par ailleurs, le fait que **tout** soit rangé parmi les *adjectifs* dans les emplois suivants :

g) J'ai **tout** fait. (Ibid.)

h) Je veux **tout** faire. (Ibid.)

et ce, sans qu'il soit en rapport avec un *substantif*, un pronom ou un *nom de nombre*, manifeste un manque de cohérence dans l'analyse, en particulier en regard du fait qu'un *adjectif* ne s'emploie jamais en fonction objet.

A. lui-même relève des exceptions à ce classement. En effet, si l'*adjectif tout* s'accorde avec le nom qu'il détermine :

i) Il avait **toute** une famille à sa charge.

j) Elle fit un mouvement de **toute** imprudence en m'apercevant. (Idem : 32)

Cet auteur relève que « Devant l'article indéfini, *tout* est souvent invariable » (Idem : 25) :

¹⁵ Cf. infra : § 2.5.2.

k) C'est **tout** une histoire. (Barrière in A. 1954 : 257)

l) Tu as **tout** une vie, toi ; moi, j'ai à peine quelques mois. (Dumas in A. 1954 : 257)

À ce sujet, A. considère « qu'il s'agit d'une simple variante graphique » (1954 : 26), probablement à cause de la prononciation du *t* qui est la même pour **toute** [tut] et **tout** [tut] devant une voyelle. Autrement dit, il n'y aurait pas de différence de sens entre les deux séquences. En ce qui concerne l'emploi de **tout** en (k), A. semble avoir raison. En effet, **tout** aurait une valeur quantitative équivalent à celle de **toute** dans *Toute une année s'écoula de la sorte* (Idem : 23).

1.7.1 La valeur sémantique de l'*adjectif tout*

Selon A., les spécialistes dégagent en général deux sens qui caractériseraient l'*adjectif tout* : « ou peut-être plutôt deux groupes de sens » (Idem : 17), c'est-à-dire que « *tout* indique la masse ou le degré – *tout* indique le nombre; *tout* est adjectif qualificatif – *tout* est adjectif collectif; *tout* indique une totalité massive – *tout* indique une totalité collective, etc.» (Ibid.). Cette distinction se fonde donc sur la valeur divisée de la totalité évoquée par **tout** (totalité *collective*), ou sur sa valeur indivise (totalité *massive*) liée à son nombre¹⁶. La distinction de ces deux groupes de sens, qui correspondrait approximativement à celle qu'on fait en latin classique entre **totus** [totalité intégrale] et **omnis** [**tout** générique] selon A.¹⁷ (Ibid.), est maintenue encore aujourd'hui chez les spécialistes. Pour préciser lequel de ces deux sens **tout** prendrait dans l'usage, A. mentionne que :

[...] beaucoup ont pris pour point de départ, surtout en ce qui concerne le singulier, l'emploi éventuel d'un déterminatif [article, démonstratif, possessif] avec le substantif auquel *tout* se rapporte : *tout* devant un substantif au singulier muni d'un déterminatif indiquerait une totalité massive, devant un substantif sans déterminatif une totalité collective. (Ibid.)

mais il n'indique pas lequel de ces sens caractériserait précisément l'*adjectif tout*.

Par contre, SH. reconnaît trois groupes d'emplois principaux, soit :

¹⁶ Cf. infra : § 2.8.1.2.

¹⁷ Ces deux valeurs conviennent autant à l'*adjectif* qu'au *nominal*. Il ne s'agit donc pas d'un critère distinctif.

[...] ceux qui désignent la quantité [Il a vu *tous* les films de Woody Allen ; Elle connaît *tous* les étudiants] et ceux qui expriment la qualité [Je ne vois pas de grande différence entre le *tout* et le rien. *Tout* a déjà été exprimé.], auxquels on peut ajouter le sens concessif [*tout* en me félicitant, il glissait quelques réflexions perfides. *Tout* professeur qu'il est, il a du mal à expliquer le sens d'un mot.]. (SH. sept. 1995 : 79)

Cependant, la distinction que cet auteur fait entre les emplois de valeur quantitative et ceux de valeur qualitative ne concorde pas toujours avec les faits. Ainsi, **tout** a non pas une valeur qualitative, mais bien une quantitative dans *Tout a déjà été exprimé*. Par ailleurs, la valeur concessive de **tout** dans *tout que* découle de la logique de la phrase, non de la valeur de ce pronom.

1.7.2 Le nombre et la valeur de *tout*

De son côté, Clédat attribue à **tout** deux valeurs en fonction de son nombre et de la valeur du substantif avec lequel il est employé en syntaxe. Cependant, la distinction qu'il fait entre ces deux valeurs n'est pas claire. En effet, il affirme que, dans *toutes les journées*, « ce ne sont pas les journées entières, c'est la collection entière des journées ; l'adjectif s'applique non pas aux objets, mais à l'idée collective exprimée par le pluriel » (In A. 1954 : 15). L'adjectif **tout** aurait donc une valeur générique. Toujours d'après Clédat, un nouveau singulier se serait cependant « greffé » à ce pluriel : *Toute journée*. Cette innovation ne serait possible au singulier que lorsque le substantif déterminé par **tout** serait de valeur générique, c'est-à-dire « lorsqu'aucun article, aucun adjectif possessif ou démonstratif n'indique ou n'exprime la détermination d'un objet particulier. » (Ibid.). Compte tenu du fait que **tout** peut au singulier comme au pluriel manifester cette valeur :

- a) **toute** journée
- b) **toutes** les journées (Ibid.)

Clédat considère à tort que cette valeur tient du pluriel. En effet, le sens collectif de **tout** ne provient pas de son nombre, mais semble plutôt tenir de sa nature dans ces cas. D'autre part, on se demande sur la base de quel critère ce spécialiste peut conclure que la valeur générique de **toutes** dans *toutes les journées* provient non de **toute** – qui permet pourtant d'évoquer l'entier d'une série à cause de sa valeur lexicale et de sa nature – mais du substantif avec

lequel ce mot est mis en rapport. En effet, **tout** peut comporter cette valeur sans être associé à un substantif (en *d*) :

c) **Toutes** les journées sont courtes.

d) **Toutes** sont courtes.

De son côté, Martinon parle plutôt de deux *fonctions* qu'il désigne par des termes qui renvoient non pas à la fonction grammaticale mais à la nature d'un mot : **tout** peut-être *adjectif qualificatif* au singulier :

e) **toute** la ville (Martinon in A. 1954 : 16)

ou *adjectif collectif* « d'abord au pluriel, ensuite aussi au singulier ». (Martinon in A. 1954 : 16) :

f) **toutes** les villes (Ibid.)

g) **toutes** villes (Ibid.)

h) **toute** ville (Ibid.)

Pour distinguer dans l'usage la valeur générique (**omnis**) de la valeur collective (**totus**) qu'évoque **tout**, notamment au singulier, A. mentionne que plusieurs spécialistes s'appuient comme Clédât sur la mise en rapport éventuelle du substantif auquel renvoie **tout** avec un déterminatif comme l'article, le démonstratif ou le possessif. Par exemple, **tout** devant un syntagme composé d'un déterminatif et d'un substantif singulier indiquerait une totalité massive :

i) À Dieu, mon ami, à Dieu, mon espoir et **tout** mon bien. (La Sale in A. 1954 : 21)

j) Mamie, vous êtes **toute** ma consolation. (A. 1954 : 21)

tandis que **tout** devant un substantif sans déterminatif évoquerait plutôt une totalité collective :

k) **tout** homme a des passions. (Idem : 29)

l) **toute** peine mérite salaire. (Ibid.)

En fait, dans ces emplois, **tout** n'évoque pas une totalité collective, mais plus précisément une valeur distributive en ce qu'elle permet d'envisager la série des **hommes** (k) pris un par un, de même que celle des **peines** (l) et celle des **villes** (h) sont prises une à une.

De leur côté, W.Z. considèrent que **tous** « est plutôt qualificatif et qu'il contient l'idée de totalité » (W.Z. 1958 : § 640) ou qu'il est *indéfini* et qu'il est l'instance d'expression d'un individu, c'est-à-dire qu'il ne représente en général « aucun nom figurant dans le discours, mais rend, à la façon de substantifs, une notion dont il est le signe propre. Cette notion peut être celle : « [...] d'une totalité présentée comme formée d'un ensemble d'individus indéterminés (*chacun, tout, etc.*) » (Idem : 630), ou, plus précisément, de chacun des individus d'une série indéterminée.

W.Z. (1958 : § 640) et G. distinguent même un emploi de **tout** comme *adjectif qualificatif* et un autre comme *adjectif indéfini*. G. considère que, lorsqu'il a le sens d'entier, l'*adjectif tout* est qualificatif. Il se place alors « devant un nom seul¹⁸ ou précédé d'un article défini, d'un démonstratif ou d'un possessif » (G. in A. 1954 : 16) :

m) Dieu est de **toute** éternité. (G. 1980 : § 978)

n) **Toute** cette eau. (Ibid.)

o) **Tout** notre mal vient de ne pouvoir être seuls. (Ibid.)

L'*adjectif indéfini*, quant à lui, signifierait « les uns et les autres sans exception » (G. in A. 1954 : 16). Dans un tel emploi, **tout** s'antéposerait à un nom pluriel ou à un article, à un démonstratif ou à un possessif :

p) **Tous** les hommes. (G. 1980 : § 980 b)

q) Voguer à **toutes** voiles. (Ibid.)

¹⁸ A. n'illustre pas ces propos par des exemples. C'est pourquoi, pour les besoins de l'exposé, des exemples ont été extraits de la 10^e édition du *Bon Usage*. (G. 1980)

r) **Toutes** ces raisons. (Ibid.)

Lorsque **tout** est de valeur distributive, c'est-à-dire quand il signifie **chaque** ou **n'importe quel**, il s'antéposerait immédiatement au nom singulier. (Ibid.) :

s) **Toute** peine mérite salaire. (Ibid.)

t) A **tout** péché miséricorde. (Ibid.)

u) A **toute** heure. (Ibid.)

v) **Tout** [chaque] homme est mortel. (A. 1954 : 53)

Pourtant, il n'y a pas lieu de déduire que **tout** est un *adjectif qualificatif* (G. in A. 1954 : 16), un *adjectif déterminatif* (SH., sept. 1995 : 73), ou encore un *quantifiant strict distributif* (Wilmet 1997 : § 204), à partir de cette valeur puisque celle-ci dépend du contexte et que le rangement d'un mot dans une catégorie doit s'effectuer sur la base de sa valeur intrinsèque. Par ailleurs, le fait que **tout** soit au singulier et qu'il s'antépose immédiatement à un nom n'en fait pas à coup sûr un *distributif* puisqu'il peut au pluriel évoquer cette valeur lorsqu'il se trouve en rapport syntaxique avec un article et un nom pluriel qui exprime une subdivision temporelle : *Il vient tous les trois jours.* (W.Z. 1958 : § 640) ou spatiale : *Sans cesse, tous les cinquante, tous les cent mètres, on lisait ces inscriptions.* (A. 1954 : 44) En outre, G. atteste des emplois où **tout** est de valeur distributive devant un substantif pluriel sans rapport avec un article : *à tous crins / à tous égards / à toutes jambes / en toutes lettres*, etc. (G. 1980 : § 980,1). La valeur distributive ne dépend donc pas de la valeur grammaticale de **tout** mais du contexte d'emploi.

Ce classement des sens de **tout** d'après son emploi avec un déterminatif pose problème parce que cet emploi ne constitue pas un critère distinctif comme le montre par exemple le fait que **tout** avec un substantif puisse exprimer une totalité massive et ce, peu importe que le substantif soit avec (*toute ma consolation*) ou sans déterminatif (*Dieu est de toute éternité*). A. signale par ailleurs que les spécialistes admettent de nombreuses exceptions au classement des sens de l'*adjectif tout* à partir de ce critère ; Haase souligne notamment que **tout** avec un

substantif sans déterminatif n'a pas toujours la valeur de **chaque** ou de **n'importe quel** : il signifierait **tout entier** dans plusieurs cas :

w) Cela est de **toute** justice. (Haase in A. 1954 : 114)

x) Il est à **toute** extrémité. (Ibid.)

ce que reconnaissent également Clédat (In A. 1954 : 15), Dauzat (In A. 1954 : 16) et W.Z. (In A. 1954 : 17). En outre, ces derniers considèrent ces exceptions à ce classement comme des expressions figées ou des restes de l'ancienne langue. Cependant, aucun spécialiste ne semble considérer ces exceptions suffisamment importantes pour remettre en question ce classement. D'autres par contre avancent que le sens de **tout** conditionne l'emploi d'un déterminatif avec un substantif : « Un substantif au singulier construit avec *tout* est précédé d'un déterminatif si le sens de *tout* est « entier » ; un substantif au pluriel construit avec *tout* est ordinairement précédé d'un déterminatif. » (A. 1954 : 113)

1.7.3 La valeur de l'*adjectif tout* selon A.

Pour classer **tout** parmi les *adjectifs*, A. préfère ne pas prendre comme critère son emploi avec un déterminatif. Vu le grand nombre de cas impossibles à expliquer, ce grammairien préfère classer les différents sens de **tout** sur la base de son rapport avec certains types de mots ; soit son rapport avec un substantif (*toute la ville*), avec un pronom (*tout moi*), ou avec un *nom de nombre* (*tous les deux*). Cette analyse de la valeur sémantique de **tout** n'est donc pas liée à sa constitution propre, mais à celle de la séquence dans laquelle il s'emploie. Comme son emploi avec un déterminant, l'emploi de **tout** avec un substantif tient du contexte. A. ne résout donc pas les problèmes de classement soulevés par les analyses antérieures à la sienne. Par exemple, il prétend spécifier le sens de **tout** d'après le nombre et la valeur sémantique du substantif auquel il se rapporte. **Tout** serait au singulier, de sens défini et nombrable :

a) **Toute** la ville. (A. 1954 : 18)

ou non nombrable :

b) **Tout** son courage. (Ibid.)

c) **Tout** le plaisir qu'il m'a fait. (Ibid.)

de sens indéfini nombrable :

d) **Toute** une ville. (Ibid.)

e) **Toute** ville. (Ibid.)

f) De **toute** sorte. (Ibid.)

ou non nombrable :

g) **Tout** or. (Ibid.)

h) **Toute** peur. (Ibid.)

i) À **toute** vitesse. (Ibid.)

Ce classement ne permet toutefois pas de lier la différence de sens en cause à la nature de **tout** en chaque cas. Par exemple, A. mentionne que l'emploi de **tout** avec un nom « nombrable pris dans un sens défini » (Idem : 20) marque une totalité massive (Idem : 19) qui serait synonyme d'entier. Pourtant, c'est également le cas des emplois (b) et (c) qu'il classe parmi les non nombrables et de l'emploi (d) qui serait de sens indéfini nombrable. Cette confusion se manifeste également dans l'analyse des emplois de **tout** avec un substantif singulier qui serait de valeur générique :

j) On peut donner **tout** l'amour sans jamais rien recevoir. (Idem : 18)

En effet, toujours selon A., le pluriel pourrait également être de sens générique :

k) **Tous** les hommes sont mortels. (Ibid.)

Par contre, la séquence suivante exprimerait une « qualité commune à l'espèce » (Idem : 29) **homme** à cause de la valeur de **tout** :

l) **Tout** homme a des passions. (Ibid.)

ce qui revient encore à dire que **tout** est de valeur générique. L'explication de cet auteur contredit donc son classement puisque, selon son raisonnement, une telle séquence devrait appartenir à la catégorie des *non-nombrables* de sens indéfini (Idem : 22).

Dans le cas du substantif pluriel, A. n'oppose pas de valeur nombrable et non nombrable puisque le pluriel implique que c'est *nombrable* selon cette analyse. Par contre, ce substantif pourrait, comme au singulier, avoir un sens défini :

m) **Tous** les hommes que je connais. (Idem : 19)

n) **Tous** mes amis. (Ibid.)

un sens indéfini :

o) Il renonce à **toutes** représailles. (Ibid.)

p) De **toutes** sortes. (Ibid.)

ou un sens générique :

q) **Tous** les hommes sont mortels. (Ibid.)

Ce classement sémantique auquel procède A. ne porte donc pas sur le mot **tout**, mais sur la valeur du substantif avec lequel ce mot est mis en rapport. Autrement dit, ce classement ne renseigne en rien sur ce que serait la valeur caractéristique de l'*adjectif tout*. Par exemple, que **tout** singulier exprime une totalité massive apparaît évident : s'il s'adjoint à un nom qui renvoie à un seul individu, **tout** ne peut quantifier une collection d'individus. Cette valeur, qui tient de la référence, ne dépend donc pas uniquement de la valeur de **tout** qu'on nomme *adjectif* puisque cet *adjectif* ne l'évoque pas toujours. Elle dépend plutôt du contexte d'emploi, c'est-à-dire de la valeur de la séquence avec laquelle il est mis en rapport. A. aurait donc raison de considérer que cette valeur dépend de celle du substantif employé avec **tout**. En revanche, elle ne révèle rien sur la nature de **tout**.

1.7.4 *Adjectif* ou pronom

Le classement de **tout** comme *adjectif* ne semble donc pas justifié puisque personne n'est parvenu à distinguer la valeur de l'*adjectif* de celle du pronom en ce cas. Faute de critères valables, l'opposition du soi-disant *adjectif* au pronom n'est aucunement démontrée. Par ailleurs, on retrouve maintes contradictions chez les auteurs qui, dans des emplois similaires, rangent **tout** tantôt dans la catégorie de l'*adjectif*, tantôt dans celle du pronom ou encore dans celle du *nominal*. C'est notamment le cas de G. qui classe **tous** comme un *adjectif indéfini* dans :

- a) Ils ne mouraient pas **tous**. (1980 : § 981a)
- b) Les journées se passèrent **toutes** ainsi. (Ibid.)

mais comme un *pronom indéfini* dans :

- c) **Tout** dit dans l'infini quelque chose à quelqu'un. (Idem : § 1264)

et comme un *nominal* dans :

- d) **Toutes** voulaient lui plaire. (Idem : § 983b)
- e) Jésus-Christ est mort pour le salut de **tous**. (Ibid.)

Pourtant, ces emplois ont tous en commun d'évoquer la totalité sous le rapport de la quantité.

Hanse et Henning n'hésitent pas non plus à classer **tout** à la fois dans la catégorie de l'*adjectif* et dans celle du pronom dans les cas suivants :

- f) **Tout** homme (Hanse 1949 : 713)
- g) **Tous** les huit jours. (Ibid.)
- h) Un voile qui la couvrait **toute**. (Ibid.)
- i) Le devoir, le dévouement, le sacrifice, **toutes** choses dont l'histoire est pleine, sont inexplicables sans Dieu. (Henning in A. 1954 : 69)

M.S. hésitent cependant entre les deux catégorisations lorsque **tout** résume une énumération :

Il semble que *tout* soit adjectif qualificatif avec le sens de ‘sans exception’. Il faudrait donc admettre que cet adjectif est qualificatif et qu’il qualifie le mot qui résume une énumération. On peut se demander si *tout* n’est pas alors un pronom, mis en apposition aux noms ou aux propositions qui précèdent, mais qui, par une sorte d’attraction, s’accorde avec le nom qui le suit. (In A. 1954 : 70)

De leur côté, W.Z. parlent de « pronoms-adjectifs » (1958 : § 586), une classe qui regrouperaient « parfois plusieurs catégories de mots présentant certains caractères fondamentaux communs : démonstratifs, possessifs, indéfinis, auxquels il faut ajouter les numéraux. » (Ibid.). On considère d’une part que, dans ces emplois, **tout** tient du pronom à cause de sa valeur de *représentant*, lorsqu’il renvoie à une séquence précédente (W.Z. 1958 : § 586 / G. 1980 : § 983), comme par exemple « un ou plusieurs noms ou pronoms exprimés » (G. 1980 : § 983), mais qu’il tiendrait de l’*adjectif qualificatif* parce qu’il signifierait *entier, plein, complet, unique* (Idem : § 976). De ce point de vue, il n’y a pas de différence d’ordre sémantique entre les emplois où **tout** est considéré comme un *adjectif* (*Tous les hommes ; tout homme ; etc.*)¹⁹ et ceux où ce mot est considéré comme un pronom (*Il y a plusieurs points de vue ravissants*²⁰. *Entre six et sept heures, tous sont déserts ; Valeur, adresse, et ruses, et surprises, tout s’employa*²¹) ou encore, un *nominal* (*Donnez à tous ; Tout fuyait devant lui.*)²²: dans tous ces emplois **tout** évoque la totalité d’un ensemble sous un rapport quantitatif.

A ce sujet, Martinet affirme que:

il n’est pas rare que certaines unités figurent dans la classe des pronoms et dans celle des adjectifs ou dans celle des actualisateurs du nom : toutes les voitures sont arrivées > TOUTES sont arrivées, PLUSIEURS étaient sur place. Nous choisirons, dans tous ces cas, de ne pas nous prononcer sur les sens du transfert et de répéter les unités dans les deux classes. (Martinet 1979 : 50)

Wilmet, pour sa part, fait remarquer que « La grammaire latine ne séparait pas les *adjectifs* des pronoms. La *Syntaxe du français moderne* des Le Bidois père – lui-même latiniste – et fils

¹⁹ Cf. supra : § 1.7.3, ex. (k) et (l).

²⁰ Cf. supra : § 1.5, ex. (h).

²¹ Cf. supra : § 1.5, ex. (k).

²² Cf. supra : § 1.6, ex. (a) et (c).

continue cette tradition, qui montre encore le bout de l'oreille chez Béchade (1994) et revient dans les versions successives de la grammaire générative. » (Wilmet 1997 : § 298, remarque).

Au terme de cette analyse, l'*adjectif* et le pronom **tout** n'apparaissent pas comme deux concepts nettement différents car rien ne les distingue clairement. Les caractéristiques distributionnelles, morphologiques et sémantiques qu'on attribue à l'*adjectif tout* ne lui enlèvent pas sa valeur fondamentale de quantificateur qui est du même ordre que celle du *pronom* et du *nominal*. Que la totalité que le soi-disant *adjectif tout* évoque soit massive, collective, générique ou distributive, elle met toujours en cause la quantité. Cette valeur quantitative demeure peu importe le nombre de **tout** et peu importe que ce concept soit associé à un nom, à un pronom, à un article, à un possessif ou encore à un démonstratif. Elle tient de sa valeur inhérente.

1.8 *Tout* adverbe

1.8.1 Caractérisation de l'adverbe *tout*

Depuis environ quatre siècles, l'adverbe **tout** présente des problèmes très particuliers en grammaire. La reconnaissance de cet adverbe pose des difficultés considérables en certains cas, en particulier lorsqu'on lui reconnaît une variabilité en genre et en nombre. Ce soi-disant accord a fait l'objet d'une règle particulière lorsque ce mot précède, d'une part, un *adjectif* féminin à initiale consonantique (*elles sont toutes pâles*) – et, d'autre part, un *adjectif* à initiale vocalique (*elles sont toutes agitées*). Dans ce dernier cas, d'après le sens de la séquence, les grammairiens semblent bien confondre le pronom et l'adverbe.

Ces problèmes proviennent entre autres du fait qu'on n'identifie pas clairement les caractéristiques d'un adverbe, cette partie du discours qu'on « définit tant bien que mal par trois critères : l'invariabilité, le caractère généralement facultatif et la dépendance par rapport à un autre élément de la phrase²³ » (Riegel et al. in SH²⁴. 1995 : 33), mais qui forme

²³ ou encore, « son comportement dans la phrase ». (Blumenthal in SH. 1995 : 32)

²⁴ N.B. : SH. 1995 et SH. sept. 1995 ne renvoie pas au même article de Shyldkrot. Le premier renvoie à l'article *Peut-on distinguer l'adverbe de l'adjectif ? Le cas de tout*, tandis que le second renvoie à l'article qui s'intitule *Tout : polysémie, grammaticalisation et sens prototypique*. (Cf. infra : bibliographie, Shyldkrot)

néanmoins « une catégorie résiduelle où l'on range traditionnellement les termes invariables qui ne sont ni des prépositions ni des conjonctions ni des interjections. » (Ibid.). SH. ajoute un quatrième critère à cette liste, soit celui de « l'interprétation sémantique » (Idem : 32). Wilmet et SH. rapportent les points de vue d'autres spécialistes qui mettent en évidence les problèmes de définitions de l'adverbe : « Tout le monde serait sans doute d'accord pour dire qu'on groupe sous l'étiquette 'adverbe' des mots qui se distinguent aussi bien par leur structure sémantique que par leur comportement dans la phrase » (Blumenthal in SH. 1995 : 32). Pottier irait également dans ce sens : « Il semble que l'on ait mis dans les grammaires sous la rubrique « adverbess » tous les mots dont on ne savait que faire. La liste n'en est jamais close, et on n'en donne pas de définition intégrante. » (in Wilmet 1997 : § 588) de sorte que Blumenthal conclut qu'il n'existe pas de classe « claire et distincte de l'adverbe. » (in SH. 1995 : 32), de même que Chervel qui affirme que la catégorie de l'adverbe « devient peu à peu la classe poubelle, celle où l'on relègue les invariables que l'on ne sait plus où caser. » (in Wilmet 1997 : § 588). Non sans raison, Cervoni estime légitime « d'apporter de sérieuses retouches à la délimitation traditionnelle de cette "partie du discours" » (in SH. 1995 : 32). Et il irait même jusqu'à remettre en question l'existence de cette catégorie (Ibid.). Blumenthal s'oppose à une telle remise en question et considère que ce serait commettre une erreur que « de faire l'impasse sur cette catégorie » (in SH. 1995 : 32). Il suggère plutôt de « rechercher d'autres critères ou une autre façon de définir et d'analyser cette classe hétérogène. » (Ibid.). Cependant, une catégorisation parfaite, semble-t-il, n'existerait « que théoriquement et l'on se trouvera toujours devant des unités pour lesquelles elle présentera un problème » (Ibid.), ce qui serait spécialement le cas de l'adverbe **tout**.

Pour caractériser l'adverbe **tout**, A. recourt principalement à deux critères : sa fonction par rapport au type de mot qu'il détermine et sa valeur sémantique. Du point de vue syntaxique, ce spécialiste prétend reconnaître l'adverbe **tout** non seulement en raison de son emploi avec des adverbes : *Nous irons à pied, tout doucement* (Bordeaux in A. 1961 : 141), mais aussi avec « des prépositions [*Tout près de* (A. 1961 : 240)], des conjonctions, [*tout comme* (Idem : 252)] etc., cas où *tout* est sans contredit adverbial, mais aussi en raison de son emploi avec des *adjectifs* ou d'autres mots ou expressions de nature adjectivess. » (Idem : 5).

Toutefois, comme dans les cas où il le considère comme un *adjectif*²⁵ ou comme un *nominal*²⁶, ce critère d'ordre syntaxique se limite à l'énumération des types de mots avec lesquels s'emploie l'adverbe **tout** sans définir la fonction grammaticale en cause.

Par ailleurs, A. convient – comme dans la plupart des analyses antérieures à la sienne (Littré ; A.F. ; Sandfeld in A. 1961 : 130-133) – que l'adverbe **tout** comporte une valeur de renforcement qui met en relief le sens du mot ou de la locution qu'il précède (A. 1961 : 133) :

- a) Dire **tout bêtement** les choses comme elles sont. (CH. in A. 1961 : 137)
- b) Une admiration qu'on lui refusait **tout net**. (Littré in A. 1961 : 165)
- c) C'est **tout juste** s'il ne haussa pas les épaules. (G. in A. 1961 : 163)
- d) J'ai compris **tout d'abord** qu'il voulait me flatter. (A.F. in A. 1961 : 200)
- e) Il pâlisait d'une joue et, **tout à la fois** rougissait de l'autre. (Aymé in A. 1961 : 194)
- f) **Tout au moins**, elle ne pouvait se dissimuler que deux partis s'affrontaient dans ce salon. (Prévost in A. 1961 : 211)

C'était également l'avis de Littré pour qui « *tout* se joint à plusieurs prépositions et adverbess pour donner à l'expression plus d'énergie » (In A. 1961 : 130). Sandfeld considère pareillement que l'adverbe **tout** « sert de renforcement à des adverbess (locutions adverbessales) et à des prépositions (locutions prépositionnelles) » (1928 : § 291). BB. (In A. 1961 : 130) de même que D.P. (In A. 1961 : 130), vont dans le même sens que Sandfeld mais notent que l'adverbe **tout** peut également renforcer un verbe (In A. 1961 : 132-133). Encore aujourd'hui, on considère que l'adverbe **tout** est de type intensif (W.P. 1991 : 438 / G. 1980 : § 2087).²⁷

²⁵ Cf. supra : § 1.7.

²⁶ Cf. supra : § 1.6.

²⁷ G. parle indistinctement d'*adverbe de quantité* et d'*adverbe intensif*. (G. 1980 : § 2087)

1.8.2 La valeur concessive de *tout*

Si la mise en rapport de **tout** avec un autre mot ne constitue pas un critère pertinent pour en identifier la nature, sa valeur de *totale intensité* – que la plupart des grammairiens reconnaissent – semble en revanche caractériser cet adverbe puisqu'elle s'applique à l'ensemble de ses emplois. Aussi permet-elle de rendre compte du fait que **tout** dans les emplois dits *concessifs* – qui indiquent « qu'il n'y a pas eu la relation logique attendue entre le fait qu'elle exprime et celui qu'exprime le verbe principal » (G. 1986 : § 1090) et qui « énonce[nt] notamment une cause non efficace, contrariée, qui n'a pas eu l'effet que l'on pouvait prévoir » (Ibid.)– est en fait un adverbe parce qu'il comporte toujours la valeur intensive qui le caractérise par opposition au nom et au pronom et qu'il demeure invariable :

- a) Car, comme je l'apprends des mieux informés, vos billets, **tout** civils qu'ils soient, ne donnent aucun juste sujet. (Sévigny in A. 1961 : 102)
- b) **Tout** marchands d'habits que nous sommes, Messieurs, nous observons les hommes. (Littré in A. 1961 : 103)
- c) Mais **tout** rêverie que soit l'invisible, en existe-t-il moins pour cela ? (A. 1961 : 103)
- d) **Tout** âpres qu'elles soient, elles sourient. (Taine in G. 1980 : § 2682)

Et cela malgré le fait qu'il détermine **civils** et **marchands** qui sont masculin pluriel, **rêverie** qui est féminin singulier, ou **âpres** qui est féminin pluriel. Effectivement, **tout** évoque dans ces emplois le fait d'être *totalelement civils*, *totalelement marchands*, *totalelement rêverie* ou *totalelement âpres*. Cette valeur intensive de l'adverbe de même que son invariabilité permettent de le distinguer des emplois où **tout** est de valeur quantitative et s'accorde en genre et en nombre avec un nom. Ainsi, dans l'emploi suivant, **tous** s'accorde avec **vers** et n'en détermine pas une modalité :

- e) **Tous** vers qu'ils sont, ils ne sont point fabuleux. (Balzac in A. 1961 : 102)

mais il indique une quantité totale, de sorte que cette phrase signifie *Même s'ils sont tous vers, ils ne sont point fabuleux*. **Toutes** est pareillement de valeur quantitative puisqu'il quantifie le nom **boules** avec lequel il s'accorde dans :

- f) Ces belles boules font l'admiration de tout le monde : elles ne font pas ma gloire : elles sont battues, Monsieur l'abbé, battues, **toutes** boules bretonnes qu'elles sont.
(Veillot in A. 1961 : 102)

de même que **toute** qui s'accorde avec *estime* dans :

- g) Devriez-vous perdre pour moi **toute** estime, je vous dois la vérité. (Bordeaux in G. 1980 : § 2694)

en indiquant qu'il s'agit de n'importe quelle estime, donc de tout ce qui est *estime*²⁸.

Par contre, lorsque **tout** est au masculin singulier, il devient difficile de savoir s'il s'agit de l'adverbe ou du pronom masculin singulier homonyme :

- h) Un philosophe de vingt ans, **tout** sérieux qu'il fût, ne le déconcerterait pas.
(Zola in A 1961 : 120)
- i) **Tout** charmant qu'il soit, je n'achèterais pas ce plaisir par la moindre peine.
(Gautier in A. 1961 : 120)
- j) Mais **tout** assoiffé qu'il soit, il ne boira jamais de l'eau. (Beyer in A. 1961 : 120)

Sur la base du sens, on peut cependant considérer que **tout** dans ces emplois est adverbe parce qu'il évoque une modalité : *totalem^{ent} assoiffé*, *totalem^{ent} sérieux* et *totalem^{ent} charmant*. En renforçant l'*adjectif*, **tout** permet du coup d'accentuer le rapport de concession entre le fait d'être assoiffé et le fait qu'*il ne boira jamais de l'eau*. On ne peut donc attribuer cette valeur concessive à **tout** puisque celle-ci dépend du complément conjonctif – **qu'il soit** – et de la fonction « circonstancielle » du syntagme (*tout assoiffé qu'il soit*), dont il fait partie par

²⁸ Cf. supra : § 1.6.2.

rapport au prédicat verbal de la principale (*ne boira jamais de l'eau*). La valeur concessive des phrases qui ne comportent pas **tout** le confirme, valeur qui tient de la conjonction **que** dans un syntagme remplissant cette même fonction « circonstancielle » par rapport au prédicat de la principale :

- k) **Royalistes *qu'ils soient***, ils lui préfèrent Marie-Joseph ! (Aragon in G. 1986 : § 1092,6 - remarque 1)
- l) **Boiteux *qu'il fut avec sa jambe raide***, Louis n'était pas manchot pour ce qui est des filles. (Ibid.)
- m) **Rois, empereurs ou papes *qu'ils soient***, on ne peut les imaginer résistant à tant de commodités. (Giono in G. 1986 : § 1092,6 - remarque 1)

1.8.3 *Tout* avec un gérondif

Dans la même optique, on ne peut conférer à **tout** une valeur de simultanéité lorsqu'il est « employé devant un "gérondif" (c.-à-d. devant un syntagme prépositionnel formé de *en* forme verbale *en -ant*) » (A. 1961 : 260). Au sujet de cet emploi, A. ajoute que « *tout* sert à préciser l'idée de simultanéité [a-b] ou à souligner l'opposition entre deux faits, à exprimer ou peut-être plutôt à renforcer un sens concessif [c-d]. » (A. 1961 : 261)

- a) **Tout** en entrant, l'époux dit : J'ai vendu notre cuvier. (La Fontaine in A. 1961 : 261)
- b) Alida entra, **tout** en parlant. (Prévost in A. 1961 : 261)
- c) Elle croyait assurer au roi des serviteurs, **tout** en conservant à Dieu des fidèles. (Bossuet in A. 1961 : 261)
- d) Cette même motion que je combats, **tout** en vouant mon estime, mon respect à celui qui l'a proposée. (Mirabeau in A. 1961 : 261)
- e) La Rochelle qui, **tout** en n'étant pas une province comme l'Afrique, s'était permis de résister. (Vigny in A. 1961 : 261)

En fait, à cause de sa valeur intensive, **tout** permet d'accentuer la valeur de simultanéité exprimée par le syntagme composé de la préposition *en* et du verbe dit traditionnellement *participe présent* : c'est **tout à fait** ou **très précisément** *en parlant* qu'*Alida entra* et c'est **tout à fait** ou **très précisément** *en entrant* que *l'époux dit* : *J'ai vendu notre cuvier*. Mais cette valeur de simultanéité se manifeste en l'absence de **tout**. Elle tient de la fonction de « complément circonstanciel de temps » du syntagme prépositionnel par rapport au prédicat verbal de la proposition principale :

- f) Souffrez, Madame, qu'*en enrageant*, nous puissions voir ici le reste du spectacle. (Molière in A. 1961 : 262)
- g) *En débarquant*, je l'avais déjà remarqué. (Daudet in G. 1986 : § 891)
- h) C'est *en forgeant* qu'on devient forgeron. (P.L. 1987 : XIV, proverbes)

SH. a donc tort lorsqu'il avance qu' « Il est donc impossible de recourir à la sémantique pour définir cet élément » (SH. 1995 : 32), lui qui souligne pourtant la valeur intensive de **tout** dans les emplois suivants, comparables à ceux de l'adverbe intensif **très** avec lequel il peut commuter :

- i) Marie est **toute** belle. / Marie est **très** belle. (SH. sept. 1995 : 83)
- j) Max est **tout** pensif. / Max est **très** pensif. (Ibid.)
- k) Max a l'air **tout** triste. / Max a l'air **très** triste. (Ibid.)
- l) Luc se déclare **tout** prêt. / Luc se déclare **très** prêt. (Ibid.)

1.8.4 Sémiologie de l'adverbe *tout* devant consonne

Les grammairiens classent l'adverbe parmi les mots invariables en français parce qu'il ne comporte ni genre ni nombre et ne manifeste pas d'autre variation morphologique:

Le critère auquel les grammaires ont le plus souvent recours pour la définition de l'adverbe est l'invariabilité, [...] En effet, en français moderne, l'adverbe reste invariable alors que les *adjectifs* et les pronoms varient en nombre et en genre, s'accordant avec le substantif auquel ils se rattachent. (SH. 1995 : 33).

Or, dans le cas de **tout**, la plupart des spécialistes encore aujourd'hui (G. 1980 : § 986 / Dubois 1991 : 77 / G. 1993 : § 955 / Bescherelle 1984 : 45 / W.P. 1991 : 438-439), en accord avec l'A.F. (1933 : 89), soutiennent que cet adverbe varie en genre et en nombre devant un *adjectif* féminin à initiale consonantique. Cette exception, à laquelle la norme confère le statut bizarre de règle particulière qui, « malgré son illogisme, est suivi très exactement par l'usage moderne » (W.Z. 1958 : § 744), transgresse de toute évidence la règle générale. Reprenant les propos de Darmesteter, Bastin soulignait déjà au siècle dernier cette bizarrerie : « Le savant A. Darmesteter [...] nous disait [...] dans la critique qu'il a fait de la nouvelle grammaire de M. Brachet, que sa règle, qui est celle de toutes les grammaires, est une des plus fausses et des plus surannées que l'on puisse donner » (Bastin 1893 : 39).

A. résume bien les hypothèses formulées par les grammairiens à ce sujet pour expliquer cette variabilité de **tout** qu'il classe comme un *semi-adverbe* dans ces emplois où « il ne convient guère de dire sans plus que *tout* est un adverbe » (A. 1961 : 5). Toutes les grammaires consultées considèrent pratiquement que l'orthographe de **tout** adverbe diffère selon que le mot qu'il précède commence par une voyelle ou par une consonne. On estime que cet adverbe demeure généralement invariable devant un *adjectif* à initiale vocalique au même titre que tout autre adverbe et ce, peu importe le genre et le nombre de cet *adjectif* :

- a) Il est **tout** agité. (Høybye in A 1961: 9)
- b) Elle est **tout** agitée. (Ibid.)
- c) Ils sont **tout** agités. (Ibid.)
- d) Elles sont **tout** agitées. (Ibid.)

Toutefois, ce même adverbe varie lorsqu'il détermine un *adjectif* à initiale consonantique de genre féminin, cela aussi bien au singulier qu'au pluriel :

- e) Il est **tout** pâle. (Ibid.)
- f) Elle est **toute** pâle. (Ibid.)
- g) Ils sont **tout** pâles. (Ibid.)

h) Elles sont **toutes** pâles. (Ibid.)

Tout prend donc la marque du féminin en (f) (**toute**) et du féminin ainsi que du pluriel en (h) (**toutes**). Il demeure tout de même invariable lorsque **pâles** est masculin pluriel en (g) comme dans le cas de **agités** dans les mêmes conditions en (c). Au masculin singulier, **tout** ne manifeste évidemment aucune variation puisque ce genre et ce nombre ne sont pas marqués. On ne peut pour autant parler d'un adverbe masculin et singulier parce que ce type de concept ne comporte jamais ces modalités grammaticales.

D'après A., la plupart des grammairiens expliquent cette variabilité devant une consonne par la diachronie (1961 : 26). En ancien français, **tout** variait en genre et en nombre sans égard à l'initiale de la séquence qui suit (Idem : 22). Cependant, des grammairiens du XVII^e s. se seraient rendu compte de la « fonction adverbiale » de **tout** devant un *adjectif*. (Rabiet in A. 1961 : 22 / Nyrop in A. 1961 : 24 / Haas²⁹ in A. 1961 : 23) ou de son sens adverbial (W.Z. 1958 : § 744) lorsqu'il signifie **tout à fait** (Darmesteter in A. 1961 : 22-23). Ils recommandèrent donc l'invariabilité dans ce cas, considérant qu'il ne s'agissait pas du pronom ou de l'*adjectif*, mais de l'adverbe.

Cela suppose donc que l'adverbe **tout** serait dérivé de l'*adjectif tout* au cours de l'histoire : « *tout* n'était jamais adverbe dans le vieux français ; mais l'ancienne langue n'avait qu'un pas à franchir pour que le mot, d'adjectif qu'il était, pût devenir adverbe en certains cas » (Bastin 1893 : 42). Martinon propose une hypothèse similaire quant aux circonstances de cette dérivation : « quand *tout* s'est trouvé placé devant un autre adjectif, il s'est lui-même assimilé progressivement à un adverbe : au lieu de le prendre dans le sens de 'entier', on lui a donné le sens de 'tout à fait', et peu à peu les grammairiens ont obtenu qu'il devînt invariable le cas échéant » (Martinon 1927 : 177). Autrement dit, Martinon suggère que *totum*, qui n'était pas employé comme adverbe en latin, le serait devenu dans certains emplois en français et, en conséquence, se serait mis à manifester les caractéristiques et les propriétés de l'adverbe : *il est tout embarrassé* (W.Z. 1958 : § 744). Par contre, Diez, Morf et Lerch estiment au contraire que **tout** devant un *adjectif* était à l'origine un adverbe (In A. 1961 : 13), tandis que pour

²⁹ N.B. : Haas et Haase [Cf. *Infra* : § 1.7.2, ex. (w)] sont deux spécialistes différents.

Zauner et Bédier, l'adverbe existait parallèlement à l'*adjectif* en ancien français (In A. 1961 : 14).

En 1647, « Vaugelas osa le premier proclamer l'invariabilité de l'adverbe **tout** devant un adjectif féminin commençant par une voyelle ou une *h* muette. » (Rabiet in A. 1961 : 22). Cette mesure n'aurait cependant pas donné de résultats concluants. Dans le cas où **tout** précédait un *adjectif* féminin à initiale consonantique, « la théorie nouvelle demeura impuissante devant la prononciation traditionnelle fortement établie », soit la prononciation du *t* final [tut] dans cet emploi. (Darmesteter in A. 1961 : 22-23). W.Z. partagent également ce point de vue : « Depuis le XVII^e siècle, les grammairiens ont mis en relief sa valeur adverbiale et ont obtenu qu'il restât invariable ; la seule exception qu'ils admissent, pour une raison phonétique, était l'accord de *tout* devant un *adjectif* ou un participe féminin commençant par une consonne » (1958 : § 744). « Pour des raisons de phonétique » devrait vouloir dire sans doute pour des raisons de prononciation et non pour des raisons de grammaire, ce qui implique qu'il ne s'agirait pas d'un véritable *accord*.

Plusieurs auraient jugé la proposition de Vaugelas arbitraire. Brunot et Rabiet la contestent en rejetant d'emblée l'utilisation des critères de sens et de fonction. (In A. 1961 : 23-24). À l'encontre de la règle générale, Brunot soutient même que l'adverbe varie en genre et en nombre et que cette variabilité résulte « d'un compromis entre la logique et l'usage » (Brunot, *Ibid.*). Cette variation, qui est typique de l'*adjectif*, expliquerait pourquoi BB. estiment que, s'il a avant tout valeur d'adverbe, « il ne laisse pas de conserver sa valeur d'adjectif, ce qui suffit pour légitimer l'accord » (In A. 1961 : 25). Autrement dit, **tout** serait *adjectif* par nature, mais de valeur adverbiale par fonction. Ce qui expliquerait que, comme tout autre *adjectif*, il s'accorde même lorsqu'il est en fonction *adverbiale*. En ce cas, on confondrait la fonction *adverbiale* avec la nature d'adverbe. Mais on rencontre des emplois où **tout** ne s'accorde pas lorsque le sujet est masculin pluriel : *ils sont tout agités* ; ce qui distingue cet emploi de celui du pronom qui s'accorde avec le sujet en ce cas : *Ils sont tous agités*. D'ailleurs, le sens n'est pas le même dans les deux cas. Pour leur part, D.P. avancent que **tout** adverbe a quand même conservé sa variabilité en genre même s'il avait perdu celle en nombre, fait qui serait camouflé par l'orthographe officielle (In A. 1961 : 25).

En ce qui a trait aux emplois où **tout** demeure invariable devant une consonne malgré la norme imposée par la tradition :

- i) Elle est **tout** tranquille. (A. 1961 : 13)

Sandfeld affirme que cet usage résulterait historiquement « d'une confusion entre le cas sujet et le cas régime », – ce qui est sans rapport avec l'adverbe – ou d'erreurs de copistes (In A. 1961 : 13). Pourtant, on comprend mal en quoi les copistes auraient commis une erreur en laissant **tout** invariable puisque l'adverbe est toujours invariable. D.P., quant à eux, ne reconnaissent pas un adverbe en **tout** dans cet emploi, mais parlent de « coalescence entre l'adjectif **tout** et l'adjectif suivant ». (In A. 1961 : 13). Bédier explique cette invariabilité par la diachronie : « À côté d'une construction où *tout* devant un adjectif est adjectif et variable, il en existe une autre en ancien français, dans laquelle *tout* est invariable. Selon Bédier, il y aurait ici une confusion entre l'emploi adjectif et l'emploi adverbial de *tout* » (In A. 1961 : 13-14).

A. considère que cette tentative pour rendre l'adverbe **tout** invariable est conséquente dans la mesure où Vaugelas et les grammairiens n'ont fait que tenir compte d'un changement de valeur sémantique découlant d'un changement de fonction syntaxique. Malgré ces divergences d'opinion, il ressort clairement de l'état de la question présenté par A. que tous les spécialistes d'avant 1961 estiment que la prononciation du T final empêche la généralisation de cette invariabilité. (A. 1961 : 23), comme si la variation en genre était nécessairement liée à cette prononciation.

Dans l'explication du phénomène de la variation de l'adverbe **tout** devant un mot à initiale consonnantique, les grammairiens confondent donc deux aspects distincts des faits linguistiques. D'après A., Haas déduit à partir de la prononciation que « [tut] n'est [...] pas une forme spécifiquement adjective. » (1961 : 27) parce qu'on prononcerait l'adverbe de cette manière. D'autres grammairiens avancent que la prononciation traditionnelle empêcherait la généralisation de son invariabilité devant une consonne : au XVIIe s., il semble qu'on ne faisait pas la liaison avec un *s* précédé d'un *e* instable; **toutes entières** se prononçait **toute entière** (Darmesteter ; Martinon ; Gougenheim in A. 1961 : 27-28). A. confond lui aussi des faits d'ordre phonologique avec des faits d'ordre grammatical lorsqu'il affirme que la forme

toutes « n'est pas spécifiquement plurielle » dans la prononciation (A. 1961 : 28), ce qui est sans rapport avec la phonologie. En effet, « la phonologie étudie les sons minimaux qui permettent de distinguer les mots les uns des autres [qui] s'appellent phonèmes » (G. 1993 : § 17b), soit les phénomènes qui se produisent au sein du système de codification orale qui a pour rôle de rendre communicable les significations d'une langue donnée. On ne peut donc expliquer à partir de données phonologiques des phénomènes sémantiques comme les phénomènes grammaticaux ; ce qu'illustre par exemple la codification graphique du pluriel des noms en français qui ne correspond généralement à aucune marque orale : *Les gens ; les femmes ; plusieurs personnes*. En effet, on ne peut déduire de cette absence de codification du pluriel à l'oral qu'il soit exclu de la morphologie de ces noms.

Parler d'un accord réservé au cas où l'*adjectif* est féminin est inconséquent puisqu'une règle d'accord vaut par définition aussi bien pour le masculin que pour le féminin dans la grammaire du français. Par ailleurs, bien que la graphie de ce qu'on considère l'adverbe **toute** dans :

j) Elle est **toute** à ses enfants. (A. 1961 : 66)

puisse s'expliquer par sa liaison avec la voyelle initiale du mot qui suit, elle ne peut en rien expliquer la graphie de l'adverbe devant une consonne puisqu'il ne peut y avoir de liaison dans ce contexte :

k) Elle est **toute** sensible.

Elle n'explique pas davantage la présence du **s** qui ne se prononce pas lorsque **toutes** marque un adverbe qui renforce un *adjectif* féminin pluriel à initiale consonantique :

l) Elles sont **toutes** surprises.

et on ne peut expliquer sémantiquement cette variation par la présence du pluriel, puisqu'un adverbe ne comporte pas plus de nombre que de genre. Le fait de considérer cette variation d'ordre phonologique comme un accord porte donc à confondre un problème de prononciation avec un problème de grammaire.

Par ailleurs, d'autres affirment « qu'il s'agirait plutôt d'un changement d'orthographe » (Sandfeld ; BB. in A. 1961 : 27). A ce sujet, Gougenheim attribue :

la survivance de « cette anomalie » à des facteurs de prononciation. " ...les *t* de *toute* et de *toutes* étaient nettement prononcés devant un mot à initiale consonantique. Les grammairiens ont dû transiger et admettre une graphie qui répondait à la prononciation ; acceptant l'accord en genre, il leur coûtait peu d'accepter aussi l'accord, purement graphique, en nombre. On voit que cette singularité résulte d'un conflit entre le désir des grammairiens d'imposer l'invariabilité et l'usage linguistique qui maintenait l'accord. (In SH. 1995 : 37).

Cet auteur établit également une équivalence entre « admettre une graphie qui répondait à la prononciation » et « maintenir l'accord », comme si la prononciation impliquait nécessairement l'accord. En fait, il semble plutôt que l'usage maintienne la prononciation [tut] indépendamment de l'accord en ce cas, puisqu'on n'accorde jamais l'adverbe en genre et en nombre.

BB., pour leur part, considèrent que « l'emploi de *toutes* devant un adjectif commençant par une consonne s'explique par le fait que *toutes* garde dans ce cas, outre sa valeur d'adverbe ('tout à fait', 'omnino'), sa valeur d'adjectif ('omnes') » (In A. 1961 : 34). Cependant, cette considération se fonde strictement sur l'accord apparent de *tout* devant une consonne. En effet, on comprend mal comment cet adverbe conserverait sa valeur d'*adjectif* devant une consonne (*elles sont toutes [totalement] surprises*), contrairement à ce qui se passerait dans les emplois devant une voyelle (*elles sont tout étonnées*). Pour éviter de confondre l'adverbe intensif *tout* avec l'*adjectif* ou le pronom, il s'imposerait donc de maintenir l'adverbe *tout* invariable dans tous les cas où le mot a valeur de modalité, et cela en dépit de la prononciation du *t* final.

1.8.5 Sémiologie de l'adverbe *tout* devant une voyelle

Officiellement, la règle particulière qui fait accorder l'adverbe *tout* s'applique uniquement lorsqu'il précède un mot féminin commençant par une consonne. Ce qui implique l'invariabilité de l'adverbe *tout* dans tous les autres cas, en particulier lorsqu'il précède un mot à initiale vocalique :

- e) Des femmes *tout* éplorées. (A.F. in A. 1961 : 30)

f) Il a les mains **tout** emportées. (Ibid.)

g) Les oreilles **tout** écorchées. (Ibid.)

Encore là, les spécialistes relèvent parmi ces emplois des cas où l'adverbe manifesterait un accord :

h) Noémie, **toute** instinct, mais dressée à l'examen de conscience, fut vite mise en alerte. (Mauriac in A. 1961 : 85).

i) Alphonse Daudet, toute tendresse, **toute** élégance, et tout parfum de bonté. (Plattner in A. 1961 : 86)

j) Mon père était **toute** intelligence. (G. in A. 1961 : 86)

k) Elle se montra d'abord **toute** indulgence. (Haas in A. 1961 : 86)

Mais on confond alors l'adverbe avec le pronom.

A. affirme même que : « lorsque le nom déterminé par *tout* commence par une voyelle, il y a hésitation entre *tout* et *toute*. Si la préposition est *à*, c'est *toute* qui domine. Sur une cinquantaine d'exemples que nous avons trouvés de ce type, il n'y en a qu'une dizaine où *tout* est invariable. » (A. 1961 : 67-68). En ce cas, s'il s'agit d'un adverbe, c'est la liaison qui entraîne la prononciation du *t* final puisque l'accord est impossible. Par contre, dans les séquences suivantes :

l) Oui madame, une cervelle **toute** en or. (Daudet in A. 1961 : 69)

m) Ses chansons étaient **toutes** embaumées de mille parfums. (Idem : 35)

il semble plutôt que **tout** s'accorde avec **cervelle** et avec **chansons** d'après le sens ; car il ne s'agit pas de l'adverbe, mais du quantificateur pronominal :

n) **Toutes** étaient embaumées de mille parfums.

Les points de vue divergent tout de même quant aux causes de cette variation. Certains spécialistes prétendent que l'accord serait un archaïsme (Rablet ; G. in A. 1961 : 39) ou

proviendrait de la littérature classique (Bastin in A. 1961 : 39). Pourtant, il est généralement admis que **tout** s'accorde puisque, *adjectif* ou pronom, il s'agit d'un mot variable en genre et en nombre. A noter d'ailleurs qu' « on trouve cette graphie chez les auteurs qui ne sont aucunement archaïsants » (A. 1961 : 40).

D'autres expliquent l'hésitation entre **tout** et **toute** « par une lutte entre le sentiment linguistique qui demanderait **toute** et la règle des grammairiens qui demande **tout** » (Beyer ; D.P. in A. 1961 : 39), mais on ne sait pas très bien si ce sentiment linguistique est d'ordre phonique ou d'ordre grammatical. Dans l'éventualité où ce serait un phénomène phonique, il se peut que la prononciation du **t** final dans le cas de **tout** ne soit pas la marque du féminin, de la même manière que la prononciation du possessif **son** dans *son intention* n'implique pas que ce mot soit alors au masculin. De toute manière, que l'adverbe soit devant une voyelle ou une consonne³⁰, on ne peut prétendre qu'il varie en genre ou en nombre sur la base de la prononciation.

De leur côté, les Le Bidois pensent que « *toute* s'emploie "par goût de simplifier et d'uniformiser" » (In A. 1961 : 39). Ces spécialistes parlent probablement de l'uniformisation de l'orthographe de *toute* d'après le genre de la séquence qu'il détermine : ces derniers n'entendent sûrement pas par *uniformisation* ou *simplification* la soi-disant variabilité d'un adverbe parce qu'un mot variable en genre et en nombre n'appartient pas à la catégorie de l'adverbe.

Pour Diez et Morf, **tout** employé avec un *adjectif* serait historiquement un adverbe qui modifie l'*adjectif*. Son sens correspondrait approximativement à **tout à fait, entièrement**. Sa variabilité proviendrait d'une attraction grammaticale (Diez ; Morf, in A. 1961 : 13). En quoi consiste cette attraction grammaticale ? Probablement que ces auteurs considèrent que l'adverbe **tout** aurait tendance à adopter le genre et le nombre de l'*adjectif* variable avec lequel il s'emploie, ce qui rejoindrait l'explication de Tobler, Beyer et Sandfeld, pour qui **tout** « est primitivement un adjectif qui se rapporte, comme complément attributif, au même substantif ou pronom que l'adjectif qu'il précède » et selon qui il « est, par conséquent, naturel que **tout** s'accorde avec ce substantif ou pronom » (In A. 1961 : 13). Cette explication

³⁰ Cf. supra : §1.7.4.

impliquerait également qu'on reconnaisse une nature d'*adjectif* à **tout**, mais une fonction adverbiale. La chose serait naturelle si **tout** était un pronom ou un *adjectif*, mais non s'il s'agit d'un adverbe.

L'accord ou l'absence de ce qu'on juge être l'accord de l'adverbe **tout** déterminant un *adjectif* féminin singulier à initiale vocalique a particulièrement préoccupé les grammairiens. Comme ceux-ci s'entendent pour considérer que l'adverbe est en principe un mot invariable, on comprend leur désarroi devant l'explication de cette variation apparente de ce qu'ils estiment être l'adverbe **tout**. Surtout, comment expliquer une variation en genre, et comment expliquer une variation en nombre strictement en présence d'un mot féminin, ce qui n'est conforme à aucune règle d'accord.

A. rejette les hypothèses fondées sur l'archaïsme et le « sentiment linguistique » qui impose l'orthographe **toute** pour l'emploi adverbial de ce mot lorsqu'il est devant une voyelle. D'après lui, l'orthographe **toute** persiste, malgré la fonction adverbiale de **tout** et malgré les règles des grammairiens. Contre la règle qui demande l'invariabilité de **tout** devant une voyelle, la tendance naturelle à l'uniformité de l'accord l'emporterait sur la règle de l'invariabilité de **tout** devant une voyelle. Il considère normal qu'on répugne à employer deux graphies différentes, **tout** devant une voyelle et **toute** devant une consonne. Et pour cause : « la fonction et la prononciation [tut] dans les deux cas étant absolument les mêmes » (A. 1961: 39-40). On ne peut pourtant parler d'uniformité de l'accord dans le cas de l'adverbe puisqu'un adverbe est invariable. En outre, ces différentes graphies de **tout**, lorsqu'elles sont justifiées, marquent chacune l'appartenance de ce mot à une catégorie de concepts différente. Dans la mesure où la graphie **tout** correspond à l'adverbe et signifie **totalemment** dans :

o) Elles sont **tout** agitées.

elle traduit donc un emploi différent de celui du pronom qui s'accorde avec le sujet *elles* dans :

p) Elles sont **toutes** agitées.

L'accord du pronom, qui est de valeur non pas intensive mais quantitative, permet en ce cas de le distinguer de l'adverbe parce qu'il indique que la quantité des individus qui sont agités est

totale, ce qui va de pair avec la possibilité de le mettre en fonction sujet en conservant la valeur logique de la séquence :

q) **Toutes** sont agitées.

Cet accord permet donc de distinguer le pronom de valeur quantitative de l'adverbe qui signifie **totalelement**, et qui ne peut remplir la fonction sujet contrairement au pronom :

r) Elles sont **tout** agitées. / ***Tout** sont agitées.

Certains spécialistes font par ailleurs intervenir le sens pour expliquer le choix de faire varier ou de ne pas faire varier **tout**. (A.F. ; Littré ; Lucking in A. 1961 : 39). Par exemple, L'A.F. affirme sensément que **tout** dans certains cas est un *adjectif* et, pour cette raison, variable « lorsqu'il sert moins à exprimer une sorte d'excès ou d'intensité, qu'à désigner l'ensemble, la totalité des différentes parties d'une chose » (In A. 1961 : 36 et 64) comme dans :

s) La forêt lui parut **toute** enflammée. (A.F. in A. 1961 : 36)

t) Cette maison est **toute** à lui. (Idem : 64)

L'A.F. reconnaît donc le fait que l'orthographe différente de **tout** marque deux mots de nature distincte : soit le concept **tout** de valeur quantitative et variable en genre et en nombre, par opposition au concept qui manifeste une valeur intensive et qui est invariable. Ce qui oppose deux sens distincts :

u) **Toute** la forêt lui parut enflammée. / La forêt lui parut **totalelement** enflammée.

v) **Toute** cette maison est à lui. / Cette maison est **totalelement** à lui.

Ces analyses se sont donc révélées inaptes à expliquer la variabilité apparente de l'adverbe **tout** parce qu'elles n'ont pas su distinguer un problème de prononciation d'un problème de grammaire. Ce problème, insoluble pour les grammairiens qui conçoivent mal qu'un adverbe puisse s'accorder, est pareillement demeuré insoluble pour A. En effet, ce grammairien classe **tout** comme un *semi-adverbe* dans cet emploi : il le considère *adverbe* en raison de sa fonction syntaxique et *adjectif* parce qu'il s'accorde. Ce terme lui « a paru commode pour désigner un emploi de *tout* qui, à certains égards, semble être adverbial, mais à

d'autres, adjectif » (A. 1961 : 5). Le *semi-adverbe* se distinguerait donc de l'adverbe parce qu'il inclut les « [...] cas où **tout** s'emploie avec un *adjectif* [*il est tout pâle* (Idem : 9)], un groupe prépositionnel de nature adjectivale [*elle est toute triste* (Idem : 60)] ou un substantif attributif [*elle est toute femme* (Idem : 74)] ou épithétique [*un goûter tout sucre* (Colette In A. 1961 : 84)] » (A. 1961 : 5). Il s'agirait donc d'une catégorie à cheval sur l'*adjectif* et sur l'adverbe. Pourtant, les catégories de mots sont normalement mutuellement exclusives. A. ne résout donc pas le problème de la variabilité apparente de l'adverbe **tout** : il le contourne parce qu'il n'a pas saisi le fait que la variation apparente de l'adverbe est un fait de prononciation qui n'entraîne pas l'accord dans le plan grammatical.

La valeur intensive et l'invariabilité de l'adverbe **tout** sont donc deux caractéristiques dont il importe de tenir compte parce qu'elles servent de critères à la reconnaissance de ce mot. Elles opposent la valeur modale de l'adverbe à la valeur quantitative du pronom ou du soi-disant *adjectif tout* de même qu'à la valeur qualitative du nom. Ainsi, les emplois où A. considère **tout** comme un *semi-adverbe* mettent en cause, soit un pronom, soit un adverbe, ce qui est lié à une valeur sémantique caractéristique en chaque cas. S'il s'agit du pronom, il est normal qu'il s'accorde, mais l'adverbe devrait se conformer à la règle générale et demeurer invariable. La question doit finalement être tranchée clairement : ou **tout** est un pronom de valeur quantitative, qui varie en genre et en nombre et qui s'accorde, ou **tout** est un adverbe qui a valeur de modalité, et cette variation sémiologique est un phénomène d'ordre phonétique et non un accord d'ordre grammatical. A. considère que l'emploi adverbial de l'*adjectif tout* justifierait plutôt son invariabilité, mais un *adjectif* n'est justement pas invariable (Idem : 34). En fait, l'étude de la variation de l'adverbe **tout** devant un mot à initiale consonnantique tient de la phonologie, non de la grammaire.

1.9 Conclusion

Le fait que **tout** ait déjà fait l'objet en grammaire d'une étude approfondie dans le cadre d'une thèse de doctorat aurait pu incliner à présumer que l'analyse et le classement de ses emplois ont été faits. Certes, le classement d'un mot nécessite un examen de sa valeur sémantique et de sa distribution en syntaxe, mais la caractérisation de sa nature requiert aussi un examen de sa morphologie grammaticale et de sa structure conceptuelle. Ne pas tenir compte de la valeur immanente des unités entraîne nécessairement l'impossibilité de formuler

des définitions adéquates des catégories auxquelles elles appartiennent. Les difficultés rencontrées dans l'analyse grammaticale de **tout** proviennent de la négligence de certains critères d'analyse fondamentaux qui tiennent de la structure immanente des concepts. Ceux-ci peuvent avoir la même composante lexicale marquée par le même signe, mais ne pas avoir la même structuration, ce qui entraîne des problèmes de classement impossibles à résoudre si l'on ne tient pas compte de la valeur sémantique caractéristique de chacune des diverses catégories en cause.

Ces problèmes de classement s'expliquent donc par des faiblesses méthodologiques fondamentales, notamment par l'absence de définition de la nature et de la fonction des mots. C'est par exemple le cas de l'*adjectif*, de l'*adverbe*, et du *semi-adverbe*, qu'A. définit par leur fonction selon une analyse qui réduit cette fonction à une relation non définie avec d'autres mots. De cette absence de définition résulte la confusion entre les faits de nature et les faits de fonction, ce qu'illustre par exemple, dans le cas de **tout**, le fait qu'on classe ce mot parmi les *adjectifs* lorsqu'il est en fonction attribut et parmi les pronoms lorsqu'il est en fonction sujet, malgré le fait qu'il conserve la même valeur immanente dans les deux cas.

L'absence de distinction entre le sens lexical et le sens grammatical d'un mot est une autre faiblesse fondamentale des analyses proposées. Cette confusion rend difficile la définition des différentes catégories dans lesquelles les grammairiens tentent de ranger **tout**. En effet, comme on ne parvient pas à discerner la valeur catégorielle d'un mot, on confond le nom **tout** avec ce qu'on considère comme l'*adjectif tout*, le *nominal tout*, ou le pronom **tout**, qui sont tous caractérisés par le sens d'*entier*, valeur qui tient de leur composante lexicale. Pourtant, la valeur quantitative du pronom **tout** s'oppose clairement à la valeur qualitative du nom **tout**. Cette confusion affecte également l'*adverbe tout* et ce qu'on considère être l'*adjectif tout*. C'est pour dissiper cette gênante confusion qu'A. jugea pertinent de fonder la catégorie du *semi-adverbe*, pour expliquer un emploi de **tout** qui tiendrait de l'*adverbe* du point de vue de sa valeur, mais que son apparente variabilité en genre et en nombre apparenterait à l'*adjectif*³¹.

³¹ *Elles sont tout agitées* [Cf. Infra : § 1.8.4, ex. (d)], mais *Elles sont toutes pâles* [Cf. Infra : § 1.8.4, ex. (h)].

L'absence de distinction entre la valeur lexicale et la valeur grammaticale ne permet pas de discerner la valeur conceptuelle qui résulte de leur association. Aussi ne parvient-on pas à opposer cette valeur stable d'un mot de nature bien définie à ses différentes valeurs référentielles en contexte. C'est pourquoi, en regard de certains emplois, on range indistinctement **tout** dans différentes catégories fondées sur des valeurs mal définies – notamment l'*adjectif*, le *pronom*, le *distributif*, le *nominal* – parce qu'on ne discerne pas clairement le fait que dans tous ces cas ce mot a une même valeur quantitative.

Ces faiblesses se manifestent dans toutes les analyses qui ont traité la question de la nature et de la fonction du mot **tout** en français contemporain, et l'on y range parfois un même emploi sous deux catégories différentes. L'absence de catégorisation bien définie tient de ce qu'on ne parvient pas à identifier les caractéristiques spécifiques d'une catégorie. On n'arrive donc pas à opposer ces catégories les unes aux autres sur la base de critères pertinents.

A., qui souhaitait pallier les problèmes suscités par l'analyse traditionnelle, n'atteint pas non plus son objectif faute de tenir compte des critères pertinents. Son étude descriptive est incomplète parce qu'elle néglige la valeur intrinsèque qui caractérise la nature de **tout** dans ses différents emplois. Dans cette perspective, ce travail propose une analyse et un classement des différents concepts marqués par **tout** qui soient fondés sur tous les paramètres nécessaires à une explication claire de leur nature et de leurs fonctions. La *Sémantique Grammaticale*, cadre théorique élaborés par Jacques Ouellet (Ouellet 1996), définit ces paramètres sémantiques qui relèvent de la paradigmatique dont relèvent les composantes des mots, de la syntagmatique qui met en cause les relations instituées entre ces composantes, et de la syntaxe qui est le domaine des relations instituées entre les concepts qui structurent la phrase.

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE

L'espace est une représentation nécessaire, *a priori*, qui sert de fondement à toutes les intuitions externes. Il est impossible de se représenter jamais qu'il n'y ait pas d'espace, quoiqu'on puisse bien concevoir qu'il n'y ait pas d'objets en lui. Il est donc considéré comme la condition de la possibilité des phénomènes, et non pas comme une détermination qui en dépende. Il sert nécessairement de fondement aux phénomènes extérieurs. (Kant 1987 : 84)

2.1 Introduction

L'analyse qu'on se propose de faire dans le cadre de la *Sémantique Grammaticale* vise à expliquer l'ensemble des phénomènes grammaticaux que mettent en cause les concepts notés par le signe **tout** en français en tenant compte de tous les paramètres pertinents à l'étude des problèmes qu'ils posent. Cette méthode d'analyse sémantique met en cause l'extension – c'est-à-dire la représentation morphologique de l'espace (Ouellet 1996) – en tant que facteur de structuration fondamental des concepts, ce qui rend possible l'analyse des parties du discours en tant que structures sémantiques caractéristiques dans le plan grammatical, une structure qui conditionne leur rôle dans la structuration grammaticale et logique de la phrase. Cette méthode, qui a déjà été appliquée, entre autres, à l'étude de la valeur conceptuelle des verbes *être* et *avoir* et de leurs emplois en syntaxe (Martin 1996) ou encore à la définition de

la fonction sujet (Lemieux 1998) ainsi qu'à la définition de la nature et des fonctions des participes en français (Zhu 1999), semble apte à résoudre également les problèmes de cohérence que pose l'analyse de la valeur et des emplois des concepts marqués par le mot **tout** en grammaire du français.

2.2 Principes d'analyse

La *Sémantique Grammaticale* pose d'abord comme fondement de sa conception du langage qu'une langue est l'association d'un système de représentation sémantique et d'un système d'expression sémiologique. Les systèmes paradigmatiques qui produisent les notions nécessaires à la formation des concepts constituent la base de ce système de représentation sémantique. Le système sémiologique en est le support matériel qui rend cette conceptualisation de l'expérience communicable dans l'usage.

Un concept possède une valeur immanente propre qui permet des références à des faits d'expérience différents en discours selon le contexte où il est employé : il a donc une valeur inhérente en tant que signifié de structure bien définie et une valeur référentielle qui tient de l'usage qu'on en fait en syntaxe. La valeur conceptuelle est relativement stable parce qu'elle dépend des composantes et des relations qui sont immanentes à la structuration d'un concept, ce qui permet de la marquer d'un signe caractéristique. À l'opposé, la valeur référentielle, qui n'est pas marquée par le signe, est variable parce qu'elle dépend non seulement de la valeur conceptuelle en cause, mais aussi du contexte auquel est intégrée cette valeur conceptuelle. En fonction des besoins de son expression, un locuteur choisit les valeurs conceptuelles qui satisfont aux besoins de la référence qu'il veut opérer, une référence qui varie pour un même concept selon la structuration logique du discours où il intervient. Le mot est donc un signe qui codifie un concept, lequel, dans l'usage en discours, renvoie à un référent particulier, et à un référent qui peut être différent selon le contexte en cause.

En deuxième lieu, selon cette conception du langage, la structure immanente d'un concept conditionne donc son comportement syntaxique et sa valeur référentielle en discours. Ce principe met en cause les trois plans fondamentaux de l'analyse grammaticale :

1. L'analyse paradigmaticque qui traite des composantes des concepts et des systèmes qui leur donnent leur valeur ;
2. L'analyse syntagmaticque, qui porte sur les relations de détermination instituées entre ces composantes pour structurer un concept ;
3. L'analyse syntaxique, qui porte sur les rapports de déterminations instituées entre les concepts dans le cadre de la phrase et sur les rapports logiques qui structurent le discours.

L'analyse paradigmaticque porte donc sur la structure des systèmes de langue qui produisent les notions qui composent les concepts, l'analyse syntagmaticque, sur la structuration même des concepts, et l'analyse syntaxique, sur la structuration de la phrase et la logique du discours.

Compte tenu du fait que la phrase est un signifié qui, contrairement aux éléments qui la composent, ne remplit pas de fonction grammaticale, elle constitue l'unité conceptuelle terminale de la structuration grammaticale. Par conséquent, l'analyse grammaticale ne dépasse pas les limites de la phrase parce que les relations grammaticales ne vont pas au-delà. Les rapports entre les mots et entre les phrases qui outrepassent ces limites, notamment, par exemple, ceux que la référence pronominale et la rection de l'accord impliquent, tiennent de la logique du discours ; celle-ci met en cause les relations sémantiques qui, au-delà de la structuration grammaticale, assurent la cohérence du discours.

Les phénomènes qui se produisent dans les plans de la paradigmaticque et de la syntagmaticque doivent faire, aussi bien que ceux qui se manifestent dans le plan de la syntaxe, l'objet d'une étude systématique. Dans la mesure où une catégorie inclut des concepts dont la morphologie grammaticale commune les oppose à ceux des autres catégories et leur confère une valence syntaxique particulière, l'analyse de cette morphologie permet de déterminer ce qui conditionne leur comportement en syntaxe. Dans ce plan, les rapports grammaticaux qui se limitent au cadre de la phrase doivent être distingués clairement des rapports logiques qui ont pour cadre la structuration du discours afin d'éviter de confondre les faits de structuration grammaticale avec les faits de structuration logique comme on l'a fait souvent en analyse traditionnelle.

2.3 Les signifiés

2.3.1 Le concept

Le concept marqué par le mot se caractérise par l'association d'une composante lexicale et d'une composante grammaticale. La composante lexicale est formée de lexèmes ou de morphèmes lexicaux, et la composante grammaticale, de morphèmes grammaticaux.

2.3.2 La composante lexicale

Le signifié lexical manifeste la valeur distinctive qui oppose un concept aux autres concepts de sa catégorie. Pour sa part, le lexème évoque une valeur particulière et relativement concrète par rapport aux morphèmes qui ont une valeur plus abstraite. La langue permet de produire une quantité non limitée de lexèmes qui rendent possible la structuration d'autant de concepts de valeur distincte. Par exemple, chacun des lexèmes qui entrent dans la composition des noms caractérisant le domaine des couleurs : **rouge, jaune, vert, bleu, violet**, etc., évoque une notion particulière qui se définit par opposition aux autres. Il s'agit de valeurs mutuellement exclusives : **rouge** n'est ni **jaune**, ni **vert**, ni **bleu**, ni **violet**, mais **rouge**. De même que **jaune** n'est ni **rouge**, ni **vert**, ni **bleu**, ni **violet**, mais **jaune**. Cette identification par opposition spécifique s'étend à tous les lexèmes disponibles dans le domaine lexical pris dans son ensemble. En effet, **rouge** n'est ni **grand**, ni **nombre**, ni **table**, ni **pêche**, mais **rouge**.

Les lexèmes sont des composantes substituables en série ouverte pour une même fonction dans le cadre d'un concept, et qui sont toujours marquées par un signe distinctif : **concernant**, **concertant**, **confirmant**, **concluant**, **congruant**, **conjurant**, etc. Ainsi, **table** et **pêche** n'ont pas la même valeur conceptuelle et ne renvoient pas à la même réalité dans :

- a) La **table** est tombée.
- b) La **pêche** est tombée.

à cause de la valeur spécifique de leur lexème. En effet, le référent de **table**, qui renvoie au « meuble fait d'un plateau horizontal posé sur un ou plusieurs pieds » (P.L. 1987 : *table*) diffère de celui de **pêche** qui renvoie au « fruit comestible à noyau du pêcher » (Idem : *pêche*).

Le signifié lexical peut être constitué d'un seul lexème, ce qui est par exemple le cas de **table**, ou de plus d'un lexèmes dans des mots composés comme **garde-fou**, **porte-avion** ou **casse-noisette**. Il peut aussi associer un lexème et un morphème lexical (souligné) dans des structures comme **tabl-ette**, **anti-rouille** ou **nois-ette**, ou comporter plus d'un morphème lexical : **a-gré-able-ment**. Le signifié lexical du concept peut aussi comporter uniquement un morphème lexical, ce qui est le cas de l'article, par exemple, qui oppose **un** et **le**.

Les morphèmes lexicaux, au même titre que les morphèmes grammaticaux, appartiennent à des paradigmes qui associent un nombre limité de morphèmes commutant en série fermée. Ils représentent des notions générales plus abstraites que les lexèmes. Un concept comportant uniquement des morphèmes lexicaux est donc de valeur plus abstraite que celui qui comporte un lexème. C'est notamment le cas de certaines prépositions : **de / dans / à / en** ; et de certains pronoms : **Je / tu / le / mon**, qui sont de valeur plus abstraite que des noms comme **pomme / pierre / arbre / bleu / etc.** Le morphème lexical correspond à un préfixe : **antirouille / antidote**, ou à un suffixe : **tablette / noisette** selon qu'il précède ou suit le lexème qui tient lieu de radical dans la formation d'un concept.

Si la composante lexicale distingue un concept des autres unités de sa catégorie, le fait qu'on puisse la retrouver dans la structuration de concepts de nature différente démontre que sa valeur n'intervient pas dans la catégorisation grammaticale. Par exemple, le lexème **march-** peut entrer dans la composition du verbe **marcher**, dans celle du nom **marche**, ou dans celle du participe **marché**. Ce qui est le cas des morphèmes lexicaux également : un même morphème lexical intervient aussi bien dans la structuration d'un verbe, que dans celle d'un nom, ou d'un participe :

c) **détourner / détour / détournement / détourné.**

Ce n'est donc pas la composante lexicale, mais la composante grammaticale qui détermine la nature d'un concept.

2.3.3 La composante grammaticale

Le signifié grammatical manifeste les notions qui caractérisent un ensemble de concepts et en fondent la catégorisation. Les paradigmes grammaticaux sont donc des

systèmes de langue qui définissent les notions générales communes aux concepts d'une même catégorie. Par exemple, l'analyse de la morphologie du nom révèle que ce type de concepts exploite toujours un morphème d'extension, un morphème de genre et un morphème de nombre³².

Les morphèmes grammaticaux qui constituent un paradigme manifestent un aspect différent d'une même notion et commutent en série fermée dans la formation d'un concept. Ces morphèmes, en nombre limité, s'opposent les uns aux autres et s'excluent mutuellement pour une même fonction. En conséquence, un concept ne peut donc comporter simultanément les morphèmes de nombre singulier et pluriel ou ceux de genre féminin et masculin. Si, comme les morphèmes lexicaux, ils représentent des notions générales et plutôt abstraites comparativement aux lexèmes, les morphèmes grammaticaux se distinguent des composantes lexicales par le fait que l'emploi de l'une des notions d'un paradigme est obligatoire pour la formation d'un type de concept.

2.3.4 Le syntagme et la phrase

Le syntagme est une séquence qui résulte de l'association d'une série de concepts. La définition du concept implique donc qu'il comporte nécessairement autant de signifiés grammaticaux que de concepts qui le composent. Ainsi, dans les séquence suivantes, les syntagmes **pomme de terre** et **Peu de gens** comportent chacun trois concepts et, par conséquent, le même nombre de composantes grammaticales :

- a) Une **pomme de terre**
- b) **Peu de gens** savent être vieux. (La Rochefoucauld 1965 : § 423)

Ce critère morphologique permet de distinguer le syntagme du mot composé qui associe plus d'un lexème à un seul signifié grammatical. C'est pourquoi la séquence constitue alors un seul concept. Ce qui est le cas, par exemple, de **casse-noisette**, **porte-avion**, et **chasse-neige** dans :

- c) Un **casse-noisette**

³² Cf. *infra* : § 2.8.1.

d) Un **porte-avion**

e) Des **chasse-neige**

Ces séquences sont des mots composés puisque chacun des lexèmes qui les constituent ne comporte pas de morphologie grammaticale qui lui soit propre et ne peut donc remplir de fonction syntaxique, ce que confirme l'impossibilité de conjuguer en ce cas les composantes **casse**, **porte** et **chasse** :

f) Je [**casserais-noisette***]

g) Tu [**portais-avion***]

h) Nous [**chassâmes-neige***]

Il s'agit donc de mots composés de deux lexèmes. Par contre, **casse des noisettes** et **chasse la neige** dans

i) Je **casse des noisettes**.

j) Le vent **chasse la neige**.

sont des syntagme verbaux parce que chacune des composantes de ces séquences comporte un signifié grammatical propre comme le confirme par exemple la conjugaison de **casse** (*je cassais, je casserais, etc.*) et la substitution du singulier au pluriel dans le cas de **noisettes** :

k) Je **casse une noisette**. / Je **cassais des noisettes**.

Chacun des concepts qui composent un syntagme comporte une composante grammaticale qui conditionne l'institution des rapports syntaxiques qui l'associent aux autres concepts. Les séquences **Le vent chasse** (j) et **Je casse** (k) sont des syntagmes et non pas des phrases puisqu'elles ont une fonction grammaticale par rapport à **la neige** et à **une noisette**. En revanche, dans **casse-noisette** (c), **porte-avion** (d) et **chasse-neige** (e), **casse** et **noisette**, **porte** et **avion**, de même que **chasse** et **neige** ne sont pas des concepts puisqu'ils ne peuvent ni varier morphologiquement ni remplir de fonction syntaxique indépendamment.

Compte tenu que les syntagmes sont constitués de concepts, ils présentent donc une aptitude à remplir des fonctions syntaxiques, celle de sujet, par exemple, dans :

- l) **Le vent** chasse la neige.
 - m) **Le printemps** chasse la neige.
- etc.

C'est justement cette fonction du syntagme qui l'oppose à la phrase, laquelle ne remplit pas de fonction grammaticale. C'est pourquoi les séquences suivantes sont des phrases :

- n) **Nous reviendrons.**
- o) **La maison est rouge.**

Par contre, parce qu'elles ont une fonction grammaticale par rapport à une autre composante, ces mêmes séquences représentent des syntagmes dans les phrases suivantes :

- p) **Nous reviendrons** demain.
- q) Je crois que **la maison est rouge.**

La phrase est donc la séquence qui constitue la structure grammaticale maximale. Elle n'a pas de fonction grammaticale, mais « uniquement une fonction logique dans le contexte où elle est formulée » (Ouellet 1996 : 85). Elle « n'est donc pas caractérisée par la nature ou la fonction des concepts ou des syntagmes qui la constituent, mais par le fait qu'elle marque le terme de la structuration grammaticale. Toute séquence de concepts associés par des rapports d'incidence fait donc phrase si elle est fonctionnellement autonome dans le plan grammatical, ce qui n'implique pas qu'elle soit logiquement autonome. » (Ibid.)

2.4 La paradigmaticque

La paradigmaticque met en cause les systèmes de langue qui permettent de produire les notions qui composent les différentes catégories de concepts. Compte tenu du fait que les morphèmes d'un même paradigme appartiennent tous à un même système, l'analyse paradigmaticque doit déterminer la valeur sémantique de chacun en se fondant sur les

oppositions qui se manifestent dans le cadre de ce système. Cette analyse porte donc sur la valeur des morphèmes grammaticaux qui entrent dans la structuration d'un concept et sur la description des paradigmes qui les définissent.

L'analyse de la composante grammaticale des concepts permet d'établir à quelle catégorie ils appartiennent sur la base des critères pertinents. Par exemple, la présence d'un genre et d'un nombre exclut un concept de la catégorie du verbe, de celle de l'adverbe et de celle de la préposition, car la structuration de ces types de concept n'exploite pas cette morphologie. Cependant un tel concept peut appartenir à la classe des noms et à celle de certains pronoms qui comportent toujours cette morphologie.

2.4.1 L'extension

On admet généralement, comme l'enseigne la logique, que le nom a une extension et les grammairiens font état de cette propriété : « son extension, ou l'étendue de la signification du nom, est le nombre plus ou moins grand des êtres auxquels l'idée peut s'appliquer. » (G. 1980 : § 383). Par exemple, le nom **être** est de plus large extension que le nom **animal**, de même qu'**animal** est de plus large extension que **chat**. En effet, tous les animaux sont des êtres, mais les êtres n'incluent pas seulement les animaux : ils peuvent notamment inclure les végétaux. Tous les chats sont des animaux, mais tous les animaux ne sont pas des chats. En d'autres termes, l'ensemble des chats constitue un sous-ensemble de l'ensemble des animaux. Un nom peut donc avoir une extension plus ou moins considérable selon sa valeur lexicale, c'est-à-dire désigner un ensemble plus ou moins considérable d'individus.

Cependant, les grammairiens ne reconnaissent pas l'extension comme un facteur sémantique appartenant au plan de la morphologie grammaticale parce que ce facteur n'est pas marqué par le signe. En effet, on ne tient pas compte d'un critère sur lequel se fonde la *Sémantique Grammaticale* qui considère qu'un facteur sémantique qui est commun à toutes les unités d'une catégorie de concepts appartient à sa morphologie grammaticale. Dans le cas du nom, ce critère permet d'identifier non seulement le genre et le nombre, mais aussi l'extension : tous les noms comportent sans exception une extension, c'est-à-dire une représentation abstraite d'espace qui joue un rôle fondamental dans la formation du concept.

L'extension est la représentation abstraite de l'ensemble des individus auxquels peut s'appliquer une détermination lexicale donnée :

un tel ensemble se conçoit nécessairement comme la mise en relation d'un contenu et d'un contenant : un espace continu extensivement variable qui tient lieu de contenant et un espace individuel qui tient lieu d'élément de cet ensemble. Il s'agit de n'importe quel espace individuel et de n'importe quel individu puisque cette évocation d'un ensemble ne comporte pas de détermination particulière dans le cadre du paradigme qui en opère la représentation. (Ouellet 1996 : 41)

l'espace contenant ainsi évoqué est quantitativement variable : il a alternativement dans l'usage la dimension d'un individu ou celle d'un groupe plus ou moins considérable. Le nom **chat** par exemple, peut renvoyer à un ensemble qui inclut un seul individu :

a) Le **chat** de ma sœur est blanc et noir.

ou à un groupe plus ou moins considérable d'individus :

b) Elle a eu plusieurs **chats** dans sa vie.

ou encore, à tout individu possédant les mêmes caractéristiques :

c) Le **chat** est un animal.

L'extension se définit par opposition à la compréhension qui est « le nombre plus ou moins grand des notes ou éléments que comprend cette idée » (G. 1980 : § 384), ce qui correspond aux propriétés spécifiques de ce qui appartient à l'ensemble évoqué par le nom. La compréhension correspond donc à la valeur lexicale du concept. De la sorte, **chat** est un nom de moins grande extension et de plus grande compréhension que **animal** : il met en cause un moins grand nombre d'individus que ce dernier.

Cette représentation d'un ensemble, peu importe son étendue, est une caractéristique commune à tous les concepts qui appartiennent à la catégorie du nom. C'est pourquoi l'extension est une propriété grammaticale du nom, non une propriété lexicale comme la compréhension qui représente ce qui est spécifique à un concept. Cette valeur lexicale permet d'opposer les noms les uns aux autres parce qu'elle confère à chacun un contenu spécifique

différent. Par exemple, les noms **chat** et **chien** comportent tous deux la représentation d'un ensemble, mais qui implique en chaque cas un contenu différent.

2.4.2 Le paradigme grammatical de l'extension

Le paradigme de l'extension oppose deux morphèmes qui manifestent une version différente de la représentation d'un ensemble. Ce paradigme oppose le substantif qui évoque un ensemble intégral, c'est-à-dire l'entier d'une série extensive définie, à l'adjectif qui évoque un ensemble partiel, c'est-à-dire une partie d'une série extensive indéfinie³³. Par exemple, **bleu** dans :

a) Le **bleu** du ciel.

b) La mer **bleu** vert.

est un substantif nominal en ce qu'il évoque l'idée de ce qui est **bleu** en soi. Par contre, le même signe note un adjectif nominal dans :

c) Le ciel **bleu**.

d) La mer **bleue**.

En effet, **bleu** constitue dans cette séquence un ensemble partiel et indéfini parce qu'il n'évoque qu'une partie de ce qui peut être **bleu**. Ainsi, « Des concepts comportant le même déterminant lexical sont adjectif ou substantif selon qu'ils évoquent un ensemble partiel ou un ensemble intégral : la différence ne dépend donc pas du déterminant employé, mais du type d'ensemble qu'il caractérise. » (Idem : 38). L'extension adjectivale de valeur partielle et indéfinie s'oppose donc à l'extension substantivale de valeur intégrale et définie.

³³ L'appellation de **substantif** et celle d'**adjectif** renvoient donc en *Sémantique Grammaticale* à une composante morphologique qui contribue à donner sa nature à un concept. Cette composante morphologique n'avait pas été identifiée en analyse traditionnelle. Le terme *substantif* n'est pas synonyme de *nom* en sémantique grammaticale puisque cette valeur de nom dépend d'un autre facteur qui tient de la structuration du concept, et *l'adjectif* ne s'oppose pas au *nom* sous ce rapport, car on trouve des *adjectif nominaux*.

Cette opposition de l'adjectif au substantif se manifeste également dans le plan de la valence syntaxique des concepts. Contrairement au substantif, l'adjectif tend à se subordonner à un substantif en syntaxe. Ce qui s'explique par la valeur indéfinie de son support extensif qui nécessite un cadre de référence défini pour s'actualiser en discours. En l'occurrence, la valeur intégrale et définie du substantif lui permet de servir de support de déterminations complémentaires en syntaxe, tandis que la valeur partitive de l'adjectif le contraint à servir de détermination complémentaire dans ce plan. C'est pourquoi l'adjectif dit *épithète* peut servir de complément à un substantif, mais qu'il ne peut être déterminé par un tel complément contrairement au substantif :

a) Une **femme humaine** / Une [**féminine***] **humaine**.

Le substantif nominal évoque donc un ensemble autonome qui peut servir de cadre de référence contrairement à l'adjectif dont la dépendance entraîne l'accord. Le substantif nominal impose régulièrement son genre et son nombre à l'adjectif nominal de même qu'au pronom lorsque ces concepts s'y rapportent en discours :

b) Si l'on en croit Homère, **Sisyphé** était **le plus sage** et **le plus prudent** des mortels.
(Camus 1942 : 11)

c) **L'effet laissé** sur la rétine par **un rouge** brusquement **éloigné** après **une longue exposition** n'est pas **rouge** mais **vert**. (Klee 1920 : 68)

Par ailleurs, certaines fonctions syntaxiques sont l'apanage du substantif. Par exemple, le substantif présente contrairement à l'adjectif l'aptitude à la fonction sujet :

d) **Charité** bien ordonnée commence par soi-même (P.L. 1987 : XIV, proverbes) / [**Charitable***] bien ordonnée commence par soi-même.

e) Ce que **femme** veut, **Dieu** le veut. (Ibid.) / Ce que [**féminin***] veut, [**Divin***] le veut.

et à la fonction objet :

f) **Nécessité** fait **loi**. (Ibid.) / **Nécessaire** fait [**légal***].

- g) Pierre qui roule n'amasse pas **mousse**. (Idem : XVI, proverbes) / Pierre qui roule n'amasse pas [**mousseux***].
- h) Santé passe **richesse**. (Ibid.) / Santé passe [**riche***].

Bien que les pronoms soient généralement des substantifs, ils peuvent comme les noms opposer la représentation d'un ensemble partiel ou adjectival à celle d'un ensemble intégral ou substantival. Et la valence syntaxique du substantif pronominal ne comprend pas le même éventail de fonctions que celle de l'adjectif pronominal. Ainsi, seul le substantif pronominal peut servir de base à un syntagme en fonction sujet :

- i) Pourvu que **sa** Yolande épouse un duc enjuivé (Mauriac in G. 1980 : § 904). / Pourvu que [**sienne***] Yolande épouse un duc enjuivé.
- j) **Les uns** sont venus. / [**Uns***] sont venus. (Ouellet 1996 : 163)

ou à un syntagme en fonction objet :

- k) Combien faut-il de fois secouer **mes** grelots
Et baiser **ton** front bas, morne créature ? (Baudelaire 1995 : 120) /
Combien faut-il de fois secouer [**miens***] grelots
Et baiser [**tiens***] front bas, morne créature.
- l) Voici deux livres : je prends celui-ci ; prenez l'autre. (G. 1980 : § 1002) / Voici deux livres : je prends celui-ci ; prenez [**autre***].

Cette opposition de l'adjectif au substantif intéresse également l'opposition des adverbes et des prépositions. Une valence syntaxique différente indique que les prépositions sont constituées sur la base d'une extension définie et sont en fait des substantifs de type modal, alors que les adverbes sont constitués sur la base d'un morphème d'extension indéfinie et sont en fait des adjectifs de type modal. De cette opposition découle une valence syntaxique différente. Si la préposition peut servir de base à un syntagme sujet ou objet, la valence syntaxique des adverbes exclut absolument ces fonctions :

m) **De jeunes enfants** s'amuse dans la rue. (Ouellet 1996 : 58) / [**Très***] **jeunes enfants** s'amuse dans la rue.

n) Il a obtenu **de remarquables résultats** (Ibid.) / Il a obtenu [**très***] **remarquables résultats**.

Enfin, on distingue aussi parmi les verbes ceux qui sont constitués sur la base d'un morphème d'extension définie caractéristique du substantif de ceux constitués sur la base d'un morphème d'extension indéfinie caractéristique de l'adjectif. Comme pour tous les autres types de concepts, le substantif verbal a une valence syntaxique différente de celle de l'adjectif verbal. Étant de valeur indéfinie, l'adjectif verbal exige pareillement aux autres types d'adjectifs un support de nature substantivale pour actualiser son désigné en syntaxe :

[...] ils exigent donc soit un sujet grammatical dans le cas des verbes conjugués, qui remplissent alors la fonction de prédicat, soit un autre type de support qui tient souvent lieu de sujet logique dans le cas des infinitifs imperfectifs, c'est-à-dire ceux qui sont marqués par la forme *-ant* :

Verbe conjugué : «**Il** voit ta voiture».

«Il faut que **vous** soyez gentil».

Infinitif imperfectif : «Les gens **aimant** le spectacle vont au théâtre».

«Pierre, **marchant** lentement, rentrait chez lui».

(Lemieux 1997 : 64)

Contrairement à l'adjectif, le substantif verbal n'exige pas de support syntaxique pour actualiser son désigné à cause de sa valeur définie :

o) **Rire** le détendait. (Ibid.)

p) **Chanter** lui plaisait. (Ibid.)

q) **Regardons-le** ! (Ibid.)

r) **Soyez gentil** ! (Ibid.)

En général, les morphèmes du paradigme de l'extension ne sont pas marqués du point de vue sémiologique – ce qui fait qu'aucune marque ne distingue **bleu** substantif de **bleu** adjectif –, sauf dans le cas du pronom possessif où les deux valeurs sont nettement marquées : **son** / **sien** (Ouellet 1996 : 40). Cette absence de marque est aussi le cas du genre et du nombre dans certains noms comme **enfant** et **vers**. La rection de l'accord en genre et en nombre des articles par le substantif nominal illustre le fait que le nom comporte nécessairement un genre et un nombre, même lorsque les morphèmes en cause n'y sont pas marqués par la sémiologie :

- s) un **enfant** / une **enfant**.
- t) L'**aigle** blanc de Pologne (G. 1980 : § 436) / L'**aigle** impériale. (Ibid.)
- u) La **foudre** est tombée (Idem : § 449) / Vains **foudres** de parade oubliés de l'armée (Hugo, Ibid.)
- v) Un **pois** / des **pois**. (G. 1980 : § 436)
- w) Une **croix** / des **croix**. (Ibid.)
- x) Un **nez** / des **nez**. (Ibid.)

Même si certains morphèmes qui composent un concept ne sont pas marqués, leur valeur sémantique signale le fait qu'ils entrent quand même dans la structuration de ce concept puisqu'un tel concept comporte toujours la morphologie grammaticale qui caractérise les membres de sa catégorie. En bout de ligne, on ne peut prétendre que l'extension n'existe pas comme composante d'un concept en raison du fait que ce facteur sémantique n'est pas marqué. Au contraire, dans la mesure où tout concept implique la représentation d'un ensemble qui évoque une portion d'espace et que l'extension est le signifié grammatical qui donne lieu à cette représentation, tout concept comporte nécessairement un morphème d'extension, c'est-à-dire la représentation d'une relation d'appartenance entre un contenant et un contenu.

2.5 La syntagmatique

Pour décrire la valeur d'un concept, il importe également d'examiner, outre les morphèmes grammaticaux, les rapports de détermination qui en associent les composantes. L'examen de ces rapports relève de la syntagmatique. Ces rapports de détermination impliquent toujours une composante en fonction de support qui tient lieu de déterminé et une autre en fonction d'apport qui joue le rôle de déterminant.

L'extension est la représentation d'un ensemble qui tient lieu de support dans la formation d'un concept. Cet ensemble acquiert une valeur plus ou moins concrète en raison de la caractérisation qui est opérée par les déterminants lexicaux et les déterminants grammaticaux. L'extension fonde donc la structuration d'un concept en tant que support fondamental des déterminations que lui apportent les autres composantes. Selon le type de concept en cause, ce support reçoit des déterminations différentes : « Ces rapports de détermination dits « incidences » subordonnent les notions les unes aux autres pour donner à un concept sa structure unitaire et sa valeur. Il s'agit de relations analogues à celles qui structurent la phrase dans le plan de la syntaxe. » (Ouellet 1996 : 50)

Compte tenu que l'extension évoque ce qui appartient à un ensemble, ce qui implique l'institution d'un rapport d'appartenance entre un contenu et un contenant, il existe trois types de rapports syntagmatiques : ceux de désignation, ceux de prédication et ceux de modalisation. L'apport de désignation détermine une propriété du contenu de l'ensemble que représente le morphème d'extension. Cet apport détermine une propriété spécifique des éléments d'un ensemble, ce qui confère au concept ainsi formé une valeur qualitative (*une pomme*). De son côté, l'apport de prédication détermine une propriété du contenant d'un ensemble auquel il confère une valeur générique, comme par exemple sa quantité ou encore, sa localisation. (*trois pommes ; ce chien*) Enfin, l'apport modal détermine un mode d'appartenance à l'ensemble support ; il en caractérise un mode particulier d'existence (*très agréable*). L'analyse comparative de la valeur de ces rapports est nécessaire pour déterminer la nature des différents adjectifs et des différents substantifs.

2.5.1 La désignation syntagmatique

Un signifié lexical en fonction d'apport de désignation à un ensemble constitue un nom. En effet, « C'est la fonction spécifique du nom que de "désigner" les objets de notre expérience en évoquant les propriétés spécifiques qui les caractérisent » (Idem : 51). Dans les phrases suivantes :

- a) Il y a une **horloge** qui ne sonne pas. (Rimbaud 1964 : 147)
- b) Elle avait ouvert une belle **armoire paysanne de bois roux**. (Aragon 1967 :107)

les signifiés lexicaux des noms **horloge**, **armoire** et **bois**, caractérisent ce qui est contenu dans un ensemble défini. Compte tenu de la valeur intégrale des substantifs, la désignation lexicale limite l'extension de cet ensemble à ce qu'elle caractérise. Les signifiés lexicaux des adjectifs **paysanne** et **roux** déterminent les propriétés spécifiques d'un ensemble indéfini, ce qui permet d'évoquer une partie de ce qui est **paysan** ou de ce qui est **roux**, de sorte que de tout ce qui peut être **paysan**, on restreint la caractéristique à l'ensemble **armoire** ; de même que de tout ce qui peut être **roux**, on ne retient que l'ensemble **bois**. Qu'il s'agisse d'un adjectif ou d'un substantif nominal, la désignation détermine ce qui est immanent à l'ensemble que chacun représente. La désignation est un rapport syntagmatique qui fonde la structuration du nom et lui donne une valeur qui permet d'opposer ce concept aux membres de toutes les autres catégories.

2.5.2 La prédication syntagmatique

Par contre, un signifié lexical en fonction d'apport de prédication à l'ensemble qui fonde la structuration du concept lui confère sa nature de pronom. La prédication syntagmatique détermine une propriété générique d'un ensemble. Le contenu de cet ensemble demeure donc indéterminé parce que la prédication lexicale porte sur l'ensemble en tant que contenant et ne détermine pas une propriété spécifique de son contenu. Le pronom s'oppose donc au nom par sa structuration syntagmatique et ce, même lorsque ces deux types de concepts comportent les mêmes composantes.

- e) À moi, Comte, **deux** mots. (Corneille in G. 1980 : § 882)

f) Les **dix** commandements. (Ouellet 1996 : 24)

C'est le cas de **deux** et **dix**, qui confèrent à l'ensemble que chacun de ces concepts représente une valeur en tant que contenant sans spécifier la qualité des éléments quantifiés par cet ensemble. C'est pourquoi cette spécification exige la mise en rapport du pronom numéral avec des noms, comme **mots** et **commandements**, qui évoquent la qualité de ce qui appartient à l'ensemble que chacun représente. Cependant, **deux** et **dix** dans la séquence suivante :

g) Le **deux** de coeur et le **dix** de pique.

ne sont pas des pronoms mais des noms parce que ces concepts n'évoquent pas la quantité mais la qualité spécifique du contenu de l'ensemble que chacun représente. Cette valeur qualitative est par ailleurs comparable à celle de tous les autres noms, comme par exemple **valet**, **dame**, **roi** et **as** qui peuvent aussi remplacer **deux** et **dix** dans la séquence précédente :

h) Le **valet** de coeur et la **dame** de pique.

i) Le **roi** de coeur et l'**as** de pique.

Pour quantifier les éléments contenus par l'ensemble que le nom numéral représentent, on l'associe comme tout autre nom à un pronom en syntaxe. C'est le cas du nom numéral **deux** qui, comme dans le cas d'**épingles**, est associé au pronom **quatre** dans :

j) Être tiré à **quatre épingles**. (Petit Robert³⁴ 1977 : *quatre*)

k) Il y a **quatre deux** dans un jeu de cartes : le deux de coeur, le deux de pique, le deux de carreau et le deux de trèfle.

La valeur qualitative des noms numéraux les oppose donc aux pronoms numéraux de valeur quantitative. Le nom numéral et le pronom numéral peuvent tous les deux comporter une composante lexicale analogue et une morphème d'extension identique. Pour déterminer la nature d'un concept, l'identification de ses composantes est donc insuffisante : cette nature

³⁴ N.B. : Le nom de ce dictionnaire est noté P.R. par la suite.

dépend aussi des relations instituées entre celles-ci ainsi que de la valeur sémantique de ces relations.

Le verbe est un autre type de concept de nature prédicative. Cependant, les membres de cette catégorie expriment tous ce que la grammaire traditionnelle appelle une action ou un état, c'est-à-dire un événement. C'est donc dire que la représentation d'un événement est une propriété grammaticale du verbe parce qu'elle caractérise tous les membres de cette catégorie. Par exemple, **marche** dans *l'homme marche* est un verbe parce qu'il envisage l'action de marcher en tant que prédicat. Par contre, cette même séquence est un nom dans :

g) La **marche** est bonne pour la santé.

parce que cette même action est envisagée en tant que désignation. Contrairement au verbe, la valeur procédurale d'un nom comme **marche** n'est pas une propriété commune à tous les membres de sa catégorie. En effet, le nom peut évoquer autre chose qu'un événement : **pomme, maison, fille**. L'événement **marche** tient donc de la valeur lexicale du nom qui a fonction de désignation, et cette valeur l'oppose aux autres noms. Dans le cadre du verbe **marche**, cette même composante lexicale caractérise un événement, ce qui permet de l'opposer aux autres verbes comportant une composante lexicale différente comme **manger, partir, avoir**. La représentation d'un événement est donc pour le verbe une composante grammaticale qui a fonction de prédication parce qu'elle évoque le comportement ou la situation active d'un ensemble « sans en déterminer la quantité ou le caractère spécifique : c'est pourquoi le verbe fait appel en syntaxe à un sujet, grammatical ou logique, constitué par des concepts qui confèrent à cet ensemble ces déterminations :

h) **Deux personnes** se présenteront ; **Ses amis** viendront l'aider ; etc. (Ouellet 1996 : 37-38)

En outre, le support extensif du verbe a pour caractéristique de représenter le lieu d'émergence d'un événement : on appelle *désigné actif* ce support spatial. Certains verbes comportent également un désigné passif qui évoque le lieu d'échéance d'un événement, ce qui caractérise les verbes transitifs. Ceux qui en sont dépourvus sont des verbes intransitifs.

2.5.3 La modalisation syntagmatique

À la désignation et à la prédication syntagmatique s'oppose la modalisation syntagmatique. Le déterminant modal d'un ensemble porte non pas sur son contenant ni sur son contenu, mais sur la relation qui s'institue entre eux. C'est pourquoi un concept de nature modale, c'est-à-dire un concept dont le signifié lexical détermine un mode d'existence d'un ensemble, demeure de contenant et de contenu indéterminés. Si l'extension est indéfinie, il s'agit d'un adjectif modal, ce qui correspond à un adverbe. Par exemple, **très**, **bien** et **fort** dans :

- a) Le superflu, chose **très** nécessaire. (Voltaire in P.R. 1977 : 2015)
- b) Ce vin est **bien** meilleur. (G. 1980 : § 2083)
- c) Il écrit **fort** mal. (Idem : § 2020)

représentent par nature une modalité et déterminent par fonction une modalité de leur support syntaxique. Il s'agit d'un mode d'existence d'intensité différente en chaque cas.

De son côté, la modalisation d'un support extensif défini constitue un substantif modal, ce qui correspond à une préposition. Ce type de concept évoque toujours une relation qui implique une orientation par rapport au support extensif : « [...] il en fait, par exemple, un lieu d'arrivée : *Aller à Montréal*, ou un lieu de provenance : *Venir de Québec* ; un lieu d'appartenance rétrospectif : *Le chapeau de Max*, ou perspectif : *Ce livre est à Paul* [etc.] » (Ouellet 1996 : 59). Compte tenu de l'absence de désignation lexicale, il requiert régulièrement en discours un complément de désignation pour caractériser ce qui appartient à l'ensemble évoqué. C'est notamment le cas de **Québec** et de **Max**, de même que de **Montréal** et de **Paul** dans les exemples considérés. Cette fonction de support d'une désignation témoigne de la valeur substantivale de la préposition, et permet de l'opposer à l'adverbe qui ne peut servir de support à un tel complément. C'est pourquoi celui-ci ne peut jamais se substituer à la préposition en ce cas.

La définition de la nature d'un concept met donc en cause la considération de la paradigmatique et de la syntagmatique:

La nature d'un concept dépend toujours de sa structuration propre, non des relations qu'il entretient avec d'autres concepts malgré le fait que ces relations peuvent aider à en identifier la nature. A l'inverse, les relations qu'un concept entretient en syntaxe avec d'autres concepts dépendent de sa constitution propre, en particulier du fait qu'il a une extension adjectivale ou substantivale. (Ouellet 1996 : 55)

C'est pourquoi la *Sémantique Grammaticale* accorde la priorité à ces deux plans d'analyse en grammaire. Cette méthode se distingue donc sous ce rapport de celles qui ont été appliquées à l'étude de **tout** sans tenir compte de sa morphologie et de sa structure syntagmatique interne, c'est-à-dire de toutes ses composantes et des rapports institués entre elles pour structurer le concept.

2.6 La syntaxe

Alors que les rapports syntagmatiques sont les relations de détermination qui s'instituent entre les composantes du concept, les rapports syntaxiques sont les relations de détermination qui s'instituent entre les concepts dans le cadre de la phrase, laquelle marque la limite de la structuration grammaticale. Les rapports syntaxiques sont analogues aux rapports syntagmatiques et manifestent les mêmes types de détermination. On y retrouve également des rapports de désignation, de prédication et de modalisation qui mettent en cause un apport et un support, c'est-à-dire un déterminant et un déterminé. Comme en syntagmatique, le morphème d'extension sert de support fondamental dans l'institution des rapports syntaxiques. La désignation porte toujours sur le contenu d'un ensemble, la prédication, sur le contenant d'un ensemble et la modalité, sur la relation d'appartenance qui le définit.

2.6.1 La désignation syntaxique

Le rapport de désignation implique qu'un apport détermine une propriété spécifique d'un support. Dans la séquence :

- a) J'ai acheté les **briques rouges**.

l'adjectif nominal **rouges** détermine une propriété spécifique de ce qui appartient à l'ensemble support **briques** et en restreint par le fait même l'extension. En effet, **rouges** ne concerne pas

la totalité des individus qui appartiennent à l'ensemble évoqué par **briques**, mais seulement une partie. À défaut d'un complément de désignation :

b) J'ai acheté des **briques**.

les individus évoqués par **briques** peuvent être non seulement rouges mais virtuellement de n'importe quelle couleur. La détermination de **briques** par l'adjectif **rouges** entraîne la réduction de l'ensemble **brique** au sous-ensemble de celles qui sont rouges parce qu'il s'agit d'un caractère spécifique de ce qui appartient à l'ensemble considéré. Cette détermination implique uniquement les **briques** caractérisées comme **rouges** à l'exclusion des autres. Le nom est donc un concept qui peut entrer en rapport de désignation en tant qu'apport ou en tant que support avec une autre unité nominale. Dans un tel rapport, le désignant est toujours postposé au désigné et correspond à ce que la grammaire traditionnelle appelle une *épithète* si le déterminant est un adjectif (G. 1980 : § 335 / CH. 1964 : § 309, etc.). Dans :

c) Étoile **filante** ; roman **historique** ; deux **amis**. (G. 1980 : § 354)

Les adjectifs nominaux **filante** et **historique** servent respectivement d'apport de désignation aux substantifs nominaux **étoile** et **roman** parce que chacun détermine le caractère spécifique d'un sous-ensemble de leur support. Le substantif nominal **amis** sert pareillement de complément de désignation à l'égard du substantif pronominal **deux** parce qu'il détermine le caractère spécifique de ce qui appartient à cet ensemble. Le pronom présente donc aussi cette aptitude à la fonction de support de désignation. Cependant, seuls les substantifs peuvent tenir lieu d'apport et de support dans cette relation. L'adjectif n'admet que la fonction d'apport de désignation. C'est notamment le cas de l'adjectif pronominal **sien** qui sert de complément de désignation au substantif pronominal **le** dans :

d) le **sien**

Par contre, aucun adjectif ne peut tenir lieu de support de désignation :

e) [**Sien***] chien

Compte tenu que la préposition est d'extension définie, elle présente pareillement l'aptitude à la fonction de support de désignation, de même qu'à celle d'apport dans :

- h) Un homme d'affaires (Ibid.)
- i) Des œufs de mouches (Idem : § 346)

où le syntagme prépositionnel sert d'apport de désignation à **homme** et à **œufs**, alors que la préposition sert de support de désignation aux noms **affaire** et **mouches**. En syntaxe, dans un rapport de désignation, le déterminé précède toujours le déterminant.

2.6.2 La prédication syntaxique

Contrairement à l'apport de désignation, l'apport de prédication ne détermine pas le contenu de son support extensif, mais l'affecte en tant que contenant. L'apport prédicatif détermine non pas une propriété spécifique mais une propriété générique de son support syntaxique. Au résultat, l'apport prédicatif ne restreint pas l'extension du support parce qu'il n'en caractérise pas le contenu contrairement à l'apport de désignation.

2.6.2.1 L'apposition

L'opposition au complément de désignation du complément prédicatif qu'on nomme traditionnellement apposition manifeste cette différence de sens :

- a) Les loups, **affamés**, tournaient autour du camp. (Bescherelle 1984 : 23)
- b) Les élèves, **endormis**, n'écoutent pas. (Audet 1994 : 143)
- c) Les joueurs, **fatigués**, se reposèrent. (Ouellet 1996 : 76)

Dans la première séquence, l'adjectif participe **affamés** ne restreint pas l'extension de l'ensemble **Les loups** qu'il détermine, car il s'applique à tous les individus mis en cause dans cet ensemble. Ce sont tous les loups qui sont affamés. **Endormis** et **fatigués** s'appliquent pareillement à tous les individus contenus dans l'ensemble que chacun caractérise, soit respectivement **les élèves** et **les joueurs**. **Affamés**, **endormis** et **fatigués** déterminent donc une propriété générique de l'ensemble qu'ils caractérisent.

Cette fonction se distingue donc nettement de celle d'apport de désignation qui n'affecte qu'une partie de ce qu'inclut l'ensemble support :

- d) Les loups **affamés** tournaient autour du camp.
- e) Les élèves **endormis** n'écourent pas. (Audet 1994 : 143)
- f) Les joueurs **fatigués** se reposèrent. (Ouellet 1996 : 76)

Dans ces séquence, l'apport de désignation **affamés** fait que l'ensemble considéré n'inclut que des loups qui sont dits « **affamés** » à l'exclusion des autres. Pareillement, **endormis** ne met pas en cause tous les élèves mais seulement ceux qui sont endormis ; de même que **fatigués** n'implique pas « tous les joueurs en cause, mais uniquement ceux qui sont fatigués [...] » (Ibid.).

Bescherelle met bien en évidence cette distinction entre la valeur prédicative de l'apposition et la valeur désignative de l'épithète:

La qualité, la caractéristique, s'applique à l'ensemble des êtres ou des choses évoqués :

Honteux, les enfants s'éloignèrent.

La fonction d'apposition implique que tous les enfants dont on parle soient honteux et non une partie d'entre eux seulement.

En revanche, dans l'exemple :

Les enfants sages furent récompensés.

La fonction d'épithète remplie par l'adjectif *sages* divise les enfants en deux groupes :

1. ceux qui furent sages et qui furent récompensés,
2. et par implication ceux qui ne furent pas sages et qui n'eurent pas droit à une récompense. » (Bescherelle 1984 : 22-23)

2.6.2.2 L'attribut

L'attribut est une autre forme de détermination prédicative. Comme l'apposition, l'attribut confère une propriété générique à son support. Cependant, cette prédication syntaxique s'oppose à l'apposition en ce qu'elle détermine une propriété générique des désignés verbaux, soit le désigné actif ou le désigné passif. Il existe donc un attribut du

désigné actif et un attribut du désigné passif, ce qui représente deux fonctions prédicatives distinctes. Compte tenu du fait que le sujet actualise le désigné actif en syntaxe, l'attribut du désigné actif renvoie logiquement au sujet. De son côté, l'attribut du désigné passif d'un verbe transitif renvoie logiquement à l'objet qui actualise le désigné passif du verbe en syntaxe. Toutefois, vu que le désigné passif d'un verbe réflexif renvoie logiquement au désigné actif, l'attribut du désigné passif d'un tel verbe fait donc référence au sujet qui tient lieu également d'objet logique.

2.6.2.3 L'attribut du désigné passif du verbe transitif

Seuls les verbes transitifs et les verbes réflexifs sont susceptibles d'être déterminés par un attribut du désigné passif puisqu'ils sont les seuls à comporter un tel désigné dans leur structuration. Il ne s'agit pas d'un déterminant de l'objet, mais du verbe ainsi que l'indique la pronominalisation de l'objet et le fait que ce rapport peut s'instituer avec le verbe en l'absence d'objet :

- a) Le vin rend **gai**. (Ouellet 1996 : 273)
- b) On ne voit pas plus **gentil**. (Ibid.)
- c) Il préfère manger **chaud**. (Ibid.)
- d) On laisse **courir**. (Ibid.)
- e) Il faut voir **venir**. (Ibid.)

En l'occurrence, cet attribut diffère de l'apport de désignation qui détermine un nom dans un syntagme objet. L'attribut du désigné passif n'est pas inclus dans le syntagme objet parce qu'il n'en fait pas partie ; il n'est donc pas affecté par la pronominalisation de l'objet :

- f) Il a les yeux **bleus**. (G. 1980 : § 324) / Il les a **bleus**.
- g) J'ai trouvé vos propositions **intéressantes**. (Bescherelle : 15) / Je les ai trouvées **intéressantes**.
- h) Il mange son pain **frais**. / Il le mange **frais**. (Ouellet 1996 : 274)

contrairement au complément de désignation :

- f) Il mange du pain frais. / il en mange. (Ibid.)
- g) La nature, autour de Marseille, offre au plus modeste marcheur des secrets étincelants. (CH. 1964 : § 100) / La nature [...] en offre au plus modeste marcheur.

2.6.2.4 L'attribut du désigné passif du verbe réflexif

L'attribut du désigné passif d'un verbe réflexif renvoie au sujet qui tient lieu d'objet logique. C'est pourquoi l'adjectif ou le pronom qui remplit cette fonction s'accorde avec le sujet. De plus, la séquence qui remplit cette fonction est pronominalisable avec le pronom accusatif **le**, pronom qui demeure invariable parce que son rôle se limite à l'évocation de la relation prédicative qui s'institue entre l'attribut et le désigné passif du verbe :

- a) Ils paraissent **contents**. (G.1980 : § 780) / Ils **le** paraissent.
- b) À l'automne, les forêts deviennent **multicolores**. (Ouellet 1996 : 273) / À l'automne, les forêts **le** deviennent.

2.6.2.5 L'attribut du désigné actif

Même si les deux types d'attribut ont le sujet pour référent lorsqu'ils déterminent un verbe réflexif, le fait que l'attribut du désigné passif admette la pronominalisation le distingue de l'attribut du désigné actif qui ne présente pas cette propriété :

- a) Il meurt **content**. (Idem : 279) / Il [***le**] meurt.
- b) Il sort **furieux**. (ibid.) / Il [**le***] sort.
- c) Il part **déçu**. (ibid.) / Il [**le***] part.

L'attribut du désigné actif d'un verbe transitif renvoie nettement au sujet contrairement à l'attribut du désigné passif qui renvoie à l'objet :

- d) Cette chaleur rend Marie nonchalante. (Ouellet 1996 : 273)

- e) On élira Max député. (ibid.)
- f) On ne peut transformer ce métal en or. (Ibid.)

En présence d'un verbe intransitif, l'attribut porte nécessairement sur le désigné actif puisqu'un tel verbe ne comporte pas de désigné passif, et il fait référence au sujet :

- g) L'intrus fila **terrorisé**. (Ouellet 1996 : 280)
- h) Elle soupira **satisfaite**. (Ibid.)
- i) Il travaillait **paisible**. (Ibid.)

Cet attribut peut également s'antéposer au sujet du verbe :

- j) **Inconscient du danger**, il reprenait son chemin. (Idem : 281)
- k) **Fatigués**, ils se reposèrent. (Ibid.)
- l) **Indifférente**, elle les regardait jouer. (Ibid.)

2.6.2.6 Le sujet

De son côté, le sujet est le support de prédication que détermine un verbe personnel. Ce support qui évoque le lieu d'origine de l'événement verbal doit être de nature substantivale. Les adjectifs ne peuvent donc remplir cette fonction :

- a) [**sien***] est beau.
- b) [**Divin***] existe.
- c) [**Nécessaire***] fait loi.

Par contre, tout substantif peut tenir lieu de sujet. Le sujet peut donc être un substantif nominal :

- d) **Dieu** existe. (G. 1980 : § 275)
- e) **Nécessité** fait loi. (P.L. 1987 : XV, proverbes)

un substantif pronominal :

- f) **Il** est gentil.
- g) **Elle** a des yeux limpides. **C'**est beau. (CH. 1964 : § 93 b)

ou un syntagme substantival :

- h) **L'homme** est mortel. (G. 1980 : § 275)
- i) **Ceux qui restaient** partirent par la ruelle. (Malraux in CH. 1964 : § 93 d)

Certains syntagmes prépositionnels présentent aussi une aptitude à cette fonction :

- j) **De six cent mille à un million de bénéficiaires** seront atteints par ces mesures. (CH. 1964 : § 93 c)
- k) **D'avoir connu la joie tout un long jour** ne me lassait pas du bonheur. (Camus in CH. 1964 : § 93 e)

de même que l'infinitif perfectif :

- l) **Vieillir** n'est pas mourir.
- m) **Passer** n'est pas jouer. (CH. 1964)

2.6.3 La modalisation syntaxique

À ce rapport de prédication et à celui de désignation s'oppose le rapport modal. Ce type d'apport détermine une modalité de son support. Dans la séquence :

- a) Les hommes sont **grands**.

grands, attribut du désigné passif de **sont**, s'applique à l'ensemble des hommes en question. En revanche, **grands** suppose que d'autres ne le sont pas dans :

- b) Les hommes **grands**.

grands est donc apport de désignation en ce qu'il détermine un caractère spécifique de ce qui appartient à l'ensemble considéré. Ce qui n'est pas le cas dans :

c) Les **grands** hommes.

où cet adjectif nominal exprime un mode d'existence du support à cause de son « emploi adverbial » (A. 1961 : 5 / G. 1980 : § 793). Il s'agit d'une manière d'être **homme** plutôt que d'un caractère spécifique d'un sous-ensemble d'**hommes**. L'apport modal est donc celui qui exprime un mode d'existence de son support, une fonction qui peut être remplie par un adjectif nominal, aussi bien que par un adverbe :

d) Un **long** trajet (G. 1980 : § 846) / Un trajet **long**.

e) Un **simple** soldat (Ibid.) / Un soldat **simple**.

f) Un **moyen** compte (Ibid.) / Un compte **moyen**.

En effet, **long**, **simple** et **moyen**, sont compléments de désignation parce qu'ils déterminent une propriété spécifique de leur support nominal lorsqu'ils y sont postposés, mais ils en évoquent un mode d'existence lorsqu'ils y sont antéposés. Le changement de position de l'adjectif nominal manifeste donc une fonction différente associée à un sens différent.

La fonction objet permet l'actualisation du désigné passif du verbe en syntaxe. Ce support modal évoque ce qui est affecté par la réalisation de l'événement verbal. Le verbe détermine donc une modalité d'existence de ce support qui circonscrit le lieu d'échéance de l'événement. Et ce support est toujours de nature substantivale, qu'il s'agisse d'un syntagme prépositionnel, d'un syntagme substantival ou d'un verbe infinitif :

j) Je vois **le soleil**. (CH. 1964 : § 100)

k) Il aime **rire**. (Ibid.)

l) La nature, autour de Marseille, offre au plus modeste marcheur **des secrets étincelants**. (De Beauvoir, Ibid.)

m) Je ne mange pas **de ton pain**.

2.7 Rapports grammaticaux et rapports logiques

L'analyse grammaticale vise à identifier les composantes des concepts, les relations entre ces composantes dans la structuration du concept et les relations qu'entretiennent ces concepts dans la structuration de la phrase. Cependant, les rapports grammaticaux mettent également en cause des rapports logiques qu'ils conditionnent en discours. Ces rapports dépendent aussi bien de la valeur lexicale des concepts que de leur valeur grammaticale.

Compte tenu que les rapports grammaticaux et les rapports logiques ne sont pas du même ordre, une analyse adéquate requiert qu'on les distingue clairement en contexte. Les rapports qui se manifestent dans le plan de la logique du discours impliquent notamment les phénomènes d'accord et de la référence pronominale. Ils peuvent s'instituer aussi bien à l'intérieur de la phrase qu'au-delà de cette limite. Par exemple, dans les séquences suivantes :

- a) **Sa robe verte est jolie. Sa blanche est encore plus jolie.** (Ouellet 1996 : 81)
- b) **Quelle voiture est la sienne? – La blanche.** (Idem : 82)

En (a), l'adjectif nominal **blanche** s'accorde avec **robe** même s'il n'appartient pas à la même phrase que ce nom ; de même **voiture** régit l'accord de cet adjectif nominal en (b). Toujours en (b), l'adjectif pronominal **sienne** et le substantif pronominal **la** s'accordent avec le nom **voiture** auquel ils font référence. **La** dans **la blanche** manifeste le même accord même s'il n'est pas dans la même phrase, ce qui démontre que le phénomène de l'accord et celui de la référence pronominale ne sont pas des rapports grammaticaux mais des rapports logiques. L'analyse logique complète donc l'analyse grammaticale qui se limite aux relations de détermination instituées dans le cadre de la phrase.

Il importe de ne pas confondre ces deux types de relations dans l'analyse du langage. La recteion de l'accord d'un adjectif nominal ou d'un pronom pourrait être considérée comme un phénomène d'ordre grammatical puisqu'elle met en cause la morphologie grammaticale. En effet, si le substantif nominal régit régulièrement l'accord du pronom qui lui sert de support de désignation, on ne peut conclure pour autant qu'il s'agit d'un fait d'ordre grammatical puisque le substantif nominal régit également l'accord du pronom qui y fait référence lorsque ce dernier n'est pas en relation grammaticale avec lui dans la même phrase.

2.8 Fondement du classement des concepts

Le paradigme de l'extension, qui fonde la structuration des concepts, sert de clé de voûte à leur classification. Les deux grandes catégories de concepts que manifestent l'adjectif et le substantif se subdivisent selon la nature que leur confère le type de détermination primaire que leur structuration met en cause. Cette détermination « confère à un ensemble extensif une propriété typique qui a préséance sur toutes les autres déterminations qui interviennent dans la formation du concept, en particulier sur ses modalités grammaticales, qu'il s'agisse du genre et du nombre dans le cas du nom et du pronom, ou du mode et du temps dans le cas du verbe. » (Ouellet 1995 : 61). Le type de détermination primaire qui structure un concept permet de ranger ce signifié dans quatre catégories : le *nom*, le *pronom*, le *verbe*, et les *modaux*³⁵. À leur tour, ces catégories fondamentales se subdivisent en un nombre variable d'espèces selon les déterminations complémentaires qui s'ajoutent à la détermination primaire.

Le nom, le pronom et l'adverbe sont les trois catégories de concepts que met en cause l'analyse du mot **tout**. En bout de ligne, la nature de ces différentes catégories de concepts dépend de trois facteurs qui sont, par ordre d'importance :

1. La nature du support fondamental du concept
2. Le type de rapport syntagmatique entre le signifié lexical et ce support
3. Le type de morphologie complémentaire du concept.

2.8.1 Le nom

2.8.1.1 Structure grammaticale

Le nom est un concept dont le support fondamental est affecté d'une désignation. La composante lexicale détermine le contenu spécifique d'un ensemble intégral et défini dans le cas d'un substantif nominal, ou celui d'un ensemble partiel et indéfini dans le cas d'un adjectif nominal. De plus, le nom comporte des modalités complémentaires de genre et de nombre.

³⁵ L'adverbe et la préposition.

Ces modalités servent à déterminer différents modes d'appartenance au support extensif. Il en résulte dans l'usage une référence différente aux faits d'expérience évoqués. Le nombre oppose le singulier au pluriel et le genre, le féminin au masculin. Chacun des morphèmes d'un même paradigme manifeste un aspect différent d'une même notion, le genre indiquant si l'objet auquel renvoie le nom est un animé ou un animé, masculin ou féminin, et le nombre, si le type de quantité qu'évoque un ensemble est d'ordre continu ou discontinu, ce qui revêt une importance particulière dans l'analyse de **tout**³⁶.

2.8.1.2 Nombre

Le nombre est une modalité d'un ensemble extensif qui oppose les deux morphèmes que sont le singulier et le pluriel. Chacun de ces morphèmes partage la caractéristique d'évoquer un type de quantité. Le nombre oppose la quantité intégrale à la quantité partitive. Il n'oppose pas strictement la quantité individuelle à la quantité plurielle :

- a) Un **homme** est venu. / **Des hommes** sont venus.
- b) Le **livre** de Paul. / Les **livres** de Paul.

En effet, le singulier peut dans certains emplois évoquer une quantité d'individus aussi grande que le pluriel :

- c) L'**arbre** est une plante. / Les **arbres** sont des plantes.
- d) L'**homme** est mortel. / Les **hommes** sont mortels.
- e) L'**eau** du Pacifique. / Les **eaux** du Pacifique.

À la différence du singulier qui est de valeur intégrale et continue, la valeur partitive du pluriel a pour effet de différencier les éléments inclus dans un ensemble et ce, « peu importe que cette quantité soit considérable ou restreinte et qu'on puisse ou ne puisse pas dénombrer le référent en cause » (Ouellet 1996 : 135) :

³⁶ La valeur des morphèmes qui composent le paradigme du genre ne présente pas d'intérêt particulier pour l'analyse du mot **tout**, c'est pourquoi ces valeurs ne sont pas discutées en détail dans ce mémoire. Pour plus de précisions sur le genre, voir Ouellet 1996 : 111.

- f) Le **thé** est un alcaloïde. / Les **thés** anglais sont réputés. (Ibid.)
- g) Un verre d'**eau**. / La ligne des **eaux**. (Ibid.)
- h) Le **sable** de la plage. / Les **sables** du désert [...] (Ibid.)

2.8.1.3 Accord

Le substantif nominal tient lieu de désignation primaire en syntaxe lorsqu'il s'agit du premier déterminant d'un pronom : ce que manifeste la rection de l'accord de l'adjectif nominal et des pronoms qui y sont associés en discours :

- a) Ses cheveux étaient blonds, ses joues fermes et pâles. (CH. 1964 : § 310)

À cause de la valeur indéfinie de son morphème d'extension, l'adjectif nominal quant à lui évoque par nature une désignation secondaire qui requiert une subordination à un substantif en syntaxe. Celui-ci tient lieu de référent fondamental à l'adjectif nominal et il régit son accord en genre et en nombre :

L'alternance de ces modalités est fonction de la désignation primaire employée et du type de référent visé dans l'emploi. Le choix en est donc gouverné par le substantif nominal qui apparaît autonome sous ce rapport. Dans la formation de l'adjectif nominal, ce choix est fonction de la désignation primaire à laquelle il fait référence, ce qu'on appelle traditionnellement l'accord en genre et en nombre. (Ouellet 1996 : 103)

C'est donc le substantif nominal qui oriente fondamentalement la référence :

- b) La **table** ronde.
- c) Le **tableau** vert.

En effet, la valeur partitive et indéfinie de l'adjectif nominal ne pourrait satisfaire aux besoins de la référence parce que cette valeur indéfinie ne constitue pas un repère adéquat. Par exemple, **bleu** dans :

- d) Le chat **bleu**.

ne désigne qu'un sous-ensemble de tout ce qui peut être **bleu** du point de vue de l'expérience. En effet, l'ensemble **chat** n'est logiquement qu'une partie de tout ce que peut désigner **bleu**, de même que **ciel**, **tasse**, et **porte** dans :

e) Le ciel **bleu** ; la tasse **bleue** ; la porte **bleue**, etc.

c'est pourquoi son genre et son nombre s'alignent sur celui du substantif qui lui sert de terme de référence. Cette valeur est nettement différente dans *le bleu du ciel* où le lexème désigne le contenu d'un ensemble substantival, l'ensemble intégral de ce qui en soi est **bleu**.

Le substantif nominal peut également régir l'accord en genre en nombre des pronoms, contrairement à l'adjectif nominal qui ne présente pas cette aptitude :

h) Quelque différence qu'il y ait entre **les bons** et **les mauvais exemples**, on trouvera que **les uns** et **les autres** ont presque également produit de méchants effets [...] (La Rochefoucauld 1965 : 145)

Enfin, la désignation de certains substantifs nominaux n'admet qu'un seul genre :

i) La **table** ; le **ciel** ; un **mur**.

ou, plus rarement, un seul nombre :

j) Les **gens** ; le **fisc** ; des **funérailles**.

2.8.1.4 Valence syntaxique du nom

L'adjectif et le substantif nominal diffèrent également par le comportement syntaxique. L'adjectif, comme le substantif, peut remplir les fonctions d'apport de désignation :

a) Une professeur **féminin** / Un professeur **femme**.

b) Une clause **orpheline** / Une clause **orphelin**.

et d'apport modal :

c) Une **pauvre** femme (Ouellet 1990 : 56) / Une **maîtresse** femme (Ibid.)

d) Un **bon** cuisinier. (Ibid.) / Un **maître** cuisinier. (Ibid.)

L'adjectif et le substantif peuvent également remplir la fonction de support modal :

- e) Il y avait toujours ce même grand **beau temps**. / Il y avait toujours ce même grand **beau temps**. (G. 1986 : § 954,2)
- f) Fleurs **nouvelles-nées**. / La nouvelle **mariée**. (Idem : § 926,7)

Cependant, l'adjectif ne peut contrairement au substantif remplir la fonction objet :

- g) Il prend **peur**. / Il prend [**peureux***].
- h) Nécessité fait **loi**. (P.L. 1987 : XV, proverbes) / Nécessité fait [**légal***].

ni celle de sujet :

- i) **Pauvreté** n'est pas vice. / [**Pauvre***] n'est pas vice. (Ouellet 1990 : 55)
- j) **Noblesse** oblige. / [**Noble***] oblige. (Ibid.)

L'adjectif n'admet pas non plus la fonction de support de désignation contrairement au substantif:

- k) Le **ciel bleu**. / Le [**céleste***] bleu.
- l) Un **homme d'esprit**. / Un [**humain***] d'esprit.
- m) Elle choisissait [...] une soie tendre, **bleu ciel** ou **vert pomme**. (Zola in G. 1986 : § 541a) / Elle choisissait [...] une soie tendre, [**bleue***] ciel ou [**verte***] pomme.

Contrairement à l'adjectif, le substantif ne s'accorde pas.

2.8.2 Pronom

2.8.2.1 Morphologie fondamentale

Comme tous les concepts, le pronom comporte un morphème d'extension. Il y a donc des substantifs pronominaux et des adjectifs pronominaux. Le substantif pronominal opère la représentation d'un ensemble intégral et défini, représentation qui s'oppose à celle de l'adjectif pronominal qui évoque un ensemble partiel indéfini. Cette opposition est clairement marquée dans le cas du possessif :

a) **son / sien**

b) **sa / sienne**

Mais le pronom est de nature prédicative. Sa composante lexicale détermine une propriété générique d'un ensemble. Comme il ne comporte pas de désignation, il évoque un ensemble de contenu indéterminé. L'opposition du substantif à l'adjectif relève de la valeur de leur morphème d'extension respectif, mais l'opposition du nom au pronom relève de la nature du rapport fonctionnel qui s'établit entre le signifié lexical et le morphème d'extension. Cette distinction est évidente dans le cas des numéraux ordinaux ^{qui} sont en fait des noms lorsqu'ils caractérisent le contenu d'un ensemble. En effet, dans :

c) J'ai deux **deux** dans mon jeu : le **deux** de coeur et le **deux** de pique.

deux est de valeur qualitative et évoque une désignation qui l'oppose aux autres noms : ce n'est pas un **trois** ou un **cinq**, ni un **as** ou un **roi**, mais un **deux**.

Par contre, **deux** est un pronom lorsqu'il marque la quantité d'un ensemble de contenu indéterminé. C'est pourquoi on doit alors recourir à un apport de désignation en syntaxe pour déterminer le contenu de l'ensemble qu'il représente :

d) **deux hommes**.

En effet, **deux** évoque un ensemble qui inclut deux éléments. Cependant, **deux** à lui seul ne comporte aucune précision quant au caractère spécifique de ces éléments, ce que vient préciser le complément de désignation **hommes** sans lequel l'ensemble **deux** demeurerait de contenu indéterminé.

À défaut d'une tel complément, ce contenu est évoqué par le concept qui lui sert de référent, soit celui qui tient lieu de désignation primaire en discours. Dans ce plan, l'absence d'une telle désignation génère un flou linguistique que l'interlocuteur intéressé s'empresse généralement de dissiper en demandant quelle est la désignation de l'ensemble évoqué :

e) J'en ai vu **deux**.

Deux quoi ?

Deux hommes.

2.8.2.2 Sous-catégories du pronom

Les pronoms se subdivisent en quelques sous-catégories opposant par exemple, les quantificateurs aux localisateurs.

Les localisateurs situent un ensemble « en lui conférant une position relative par rapport au lieu, à l'agent ou au moment du discours » (Ouellet 1996 : 179). Par exemple, les possessifs associent un ensemble à la personne d'un possesseur :

- a) **Ma** voiture.
- b) **Mon** mari.
- c) **Ton** patron.
- d) **Leurs** enfants.

Tandis que les démonstratifs spécifient la localisation d'un désigné considéré présent lors de l'échange linguistique :

- e) Donnez-moi **ce** livre. (G. 1980 : § 596)
- f) Les moissons sont belles **cette** année. (Ibid.)
- g) Je vous offre **ces** fleurs pour vous remercier. (Idem : § 598)

Les quantificateurs se subdivisent en quatre sous-catégories : l'*article*, les *numéraux cardinaux*, les *quantificateurs approximatifs* et les *quantificateurs absolus*.

L'article permet de se représenter l'étendue d'un ensemble dans l'ordre du continu, abstraction faite de sa désignation. Ce quantificateur oppose la valeur partitive d'une série à sa valeur intégrale. Du point de vue quantitatif, il oppose l'ensemble individuel :

- h) **Un** homme est venu. / **L'**homme qui est venu.

à l'ensemble extensif plus large :

f) **Un** homme est un primate / **L'**homme est un animal raisonnable.

La valeur partitive de **un**, opérant dans le cadre d'une série extensive continue, lui confère un sens indéfini. Dans :

g) Marie veut **une** pomme.

Marie ne désire aucune pomme en particulier dans l'ensemble des pommes disponibles. Par contre, dans la séquence :

h) Marie veut **la** pomme.

Marie veut telle pomme bien identifiée. Cet article permet donc d'évoquer une série extensive bien définie. **Un**, au contraire, évoque n'importe quelle partie d'une série extensive.

À cette représentation de caractère continu que manifeste l'article s'oppose la représentation de l'ensemble discontinu dans le cas du numéral. Ce dernier, contrairement à l'article, précise toujours le nombre d'individus que contient un ensemble. Par exemple, dans :

i) **Deux** axes

j) **Trois** siècles

k) **Cinquante** ans

on retient précisément le nombre d'individus en cause dans la série des **axes**, des **siècles** et des **ans**.

Le quantificateur numéral s'oppose au quantificateur approximatif qui détermine l'extension relative d'un ensemble sans en préciser le nombre d'individus :

l) **Beaucoup** sont appelés, **peu** sont élus.

m) Si tu as **plusieurs** cordes à ton arc, elles s'embrouilleront et tu ne pourras plus viser.

(Renard in G. 1986 :§ 613)

n) Je l'ai entendu dire à **différents** témoins de l'accident. (A.F. in G. 1986 : § 612)

o) Il a parlé à **diverses** personnes. (Ibid.)

Un quantificateur qui évoque une valeur extrême, positive ou négative est un quantificateur absolu :

p) **Chaque** chose en son temps.

q) A l'impossible **nul** n'est tenu. (P.L. 1987 : XIV, proverbes)

r) Combien de fois l'avez-vous fait ? **Aucune** fois. (Barrès in G. 1986 : § 608,3)

2.8.2.3 Valence syntaxique

L'opposition du substantif et de l'adjectif pronominal se manifeste également par des différences de comportement syntaxique. Ces deux types de concepts remplissent les mêmes fonctions d'apport syntaxique. Ils peuvent notamment servir de complément de désignation à un pronom :

a) Tes trois balles sont rouges ; les miennes sont blanches.

L'adjectif pronominal ne peut par contre servir de support de désignation contrairement au substantif :

b) **Mon** chien / [**Mien***] chien.

2.8.2.4 Accord

Comme dans le cas de l'adjectif nominal, l'accord en genre et en nombre du pronom est régi par le substantif nominal. L'adjectif pronominal ne manifeste donc pas un comportement différent du substantif pronominal de ce point de vue : les deux s'accordent généralement avec un substantif nominal. Souvent ce substantif nominal est le complément de désignation du pronom :

a) Tu veux la **pomme** verte ou la rouge ? La verte.

2.8.3 Adverbe

2.8.3.1 Morphologie grammaticale

L'adverbe est le concept le plus élémentaire du point de vue grammatical. En effet, il ne comporte qu'un morphème d'extension adjectivale déterminé par une composante lexicale en fonction modale.

Un adverbe se structure donc sur la base d'une relation modale et représente une modalité. Son signifié lexical détermine un mode d'appartenance à un ensemble indéfini. Contrairement au nom et au pronom, il ne comporte pas de modalités secondaires de genre et de nombre. Il ne varie donc en aucun cas en genre et en nombre :

- a) Le coeur est en général **tout** [**très, bien, fort, etc.**] près [...] (A. 1961 : 241)
- b) Les cuivres ciselés **fin** comme des rondelles. (Loti in G. 1980 : § 793)
- c) Ses cheveux frisottants coupés **court**. (Gorel in G. 1980 : § 793)
- d) Une bergerie d'enfants, aux arbres poussés **droit** (St-Exupéry in G. 1980 : § 793)

2.8.3.2 Valence syntaxique

Les aptitudes syntaxiques de l'adverbe se limitent aux fonctions de modalisateur ou de modalisé. Ainsi l'adverbe peut servir de support modal à un autre adverbe comme **très** et **fort** :

- a) Un projet très **difficilement** réalisable. (Ouellet 1996 : 58)
- b) Elles sont fort **agréablement** surprises.

D'une part, l'apport modal **très** indique que **difficilement** évoque une modalité d'intensité élevée ; d'autre part, **agréablement** est dit de forte intensité à cause de l'apport **fort**.

L'adverbe peut également déterminer le mode d'existence d'un autre concept comme par exemple le participe. Ainsi, dans :

- c) Ses yeux gris **large** ouverts. (Daudet in G. 1980 : § 812)
- d) Les hautes fenêtres du tribunal **grand** ouvertes. (Peisson in G. 1980 : § 812)
- e) Ses dents brillaient comme des amours **frais** épluchés. (Beaumont in G. 1980 : § 812)

les adverbes **large** et **grand** évoquent une modalité des participes **ouverts** et **ouvertes**, de même que **frais** signale que **épluchés** existe *de fraîche date*. Les adjectifs nominaux peuvent eux aussi remplir ce type de fonction :

- f) Une fleur **fraîche** éclos.(A.F. in G. 1980 : § 812)
- g) Les yeux et la bouche **larges** ouverts.(Cocteau in G. 1980 : § 812)
- h) Les deux portes **grandes** ouvertes.(Romain in G. 1980 : § 812)

Mais leurs modalités de genre et de nombre les distinguent nettement de l'adverbe.

2.9 Critères de classement

Dans les différents emplois considérés dans le corpus, le mot **tout** est classé dans l'une ou l'autre de ces catégories de concepts selon le type de propriété qu'il manifeste. Pour procéder à ce classement, l'analyse tient compte des trois critères suivants :

- 1- *Le type d'ensemble extensif qui tient lieu de support fondamental et fait à ce titre l'unité d'un concept* (Ouellet 1996 : 67). Il s'agit donc d'abord de déterminer si le support extensif est adjectival ou substantival.
- 2- *Le type de propriété que confère à cet ensemble la relation qu'il entretient avec son déterminant primaire* (Ibid.). Ce deuxième critère relève de l'analyse syntagmatique et met en cause les types de déterminations que le signifié lexical peut conférer à un ensemble extensif. Il s'agit donc de déterminer si on a affaire à un rapport de désignation, à un rapport de prédication, ou à un rapport de modalisation.
- 3- *La morphologie grammaticale complémentaire qui entre dans la composition de certains concepts.*(Ibid.)

Sur la base de ces critères, le mot **tout**, qui fait l'objet de notre étude appartient à la catégorie du substantif pronominal s'il détermine une propriété générique d'un ensemble et s'il comporte une morphologie complémentaire de genre et de nombre.

Le pronom se distingue nettement de l'adjectif modal, ou adverbe, qui détermine une modalité d'un ensemble extensif adjectival et qui ne possède pas de morphologie complémentaire. Ce qui restreint la valence syntaxique de ce concept aux rapports modaux, et l'oppose aussi au pronom qui a un plus large éventail de fonctions.

Tout appartient à la catégorie du nom s'il représente la désignation d'un ensemble extensif :

- a) Le **tout** est plus grand que la partie.

Cette valeur syntagmatique le distingue du pronom qui est de nature prédicative :

- b) Elles sont **toutes** agitées. (*Toutes* sont agitées)

de même que de l'adverbe qui est de nature modale :

- c) Elles sont **tout** agitées. (Elles sont *totalem* agitées)

Par ailleurs, la fonction syntaxique d'un concept peut fournir des indices quant à sa nature. Si on constate que **tout** remplit une fonction syntaxique de désignation ou de prédication, d'entrée de jeu ce n'est pas un adverbe, puisque ces fonctions sont exclues de la valence syntaxique de ce type de concepts.

2.10 Méthodologie

Selon les principes de la *Sémantique Grammaticale*, il s'agit de procéder au classement des différentes valeurs du mot **tout** en comparant ses différents emplois dans les contextes offerts par le corpus. À des fins d'exhaustivité, les exemples exploités pour cette étude du mot **tout** proviennent pour une part importante des ouvrages de Sven Andersson (1956 / 1961). Compte tenu que ces ouvrages contiennent un répertoire complet des emplois de **tout** constitué sur la base de critères distributionnels, incluant aussi bien l'usage du français

moderne que l'évolution historique de cet usage, le choix des exemples a permis de recenser tous les types d'emplois de **tout** possibles. Ce corpus a été complété par les exemples tirés de différents ouvrages de grammaire et d'un essai de Jean D'Ormesson (1996) : *Presque tout sur presque rien*.

L'élaboration de cette analyse morphosyntaxique du mot **tout** applique la méthode de la *Sémantique Grammaticale* (Ouellet 1996) à l'étude d'un mot qui continue de poser quantité de problèmes en analyse linguistique afin de vérifier si cette méthode fournit le moyen de les élucider efficacement. L'analyse du concept sur la base de l'identification de ses composantes et des relations qui le structurent, de même que sur la base de la valence syntaxique qui découle de la structure de ce signifié, permet d'en établir un classement adéquat selon sa valeur dans ses différents emplois. Cette étude vise donc à identifier la nature du mot **tout** de manière concluante dans chacun de ses différents emplois, et à en expliquer clairement la fonction, en particulier là où traditionnellement l'analyse est demeurée trop approximative faute de critères pertinents.

CHAPITRE 3

LE SUBSTANTIF NOMINAL *TOUT* ET LE SUBSTANTIF PRONOMINAL *TOUT*

3.1 Introduction

Le substantif pronominal **tout** comporte les mêmes composantes morphologiques que le substantif nominal **tout**. En effet, ces deux concepts comportent un support extensif défini, et des modalités de genre et de nombre, de même qu'une même composante lexicale marquée par un même signe. La morphologie grammaticale n'oppose donc pas le nom **tout** au pronom **tout**, même si l'un s'accorde alors que l'autre tend à régir l'accord en genre et en nombre. Cependant ces deux types de concepts manifestent une différence de valeur conceptuelle caractéristique indiquant qu'ils ne sont pas structurés de la même façon. Il faut donc tenir compte, pour expliquer cette différence de valeur conceptuelle de la fonction des composantes qui entrent dans leur structuration. À partir de la comparaison de la valeur sémantique observée en chaque cas, on explique l'opposition sémantique entre le nom et le pronom par une différence de fonction de la composante lexicale, qui ne se manifeste pas seulement dans l'opposition de ces deux concepts, mais dans tous les concepts des deux catégories auxquelles ils appartiennent. Cette opposition est signalée également par des différences du point de vue de l'accord et de la fonction logique en syntaxe.

3.2 Le substantif nominal *tout*

3.2.1 Morphologie fondamentale

Comme tout autre nom, le substantif nominal **tout** détermine une propriété spécifique du contenu d'un ensemble substantival. Dans les séquences :

- a) Le **tout** est égal à la somme de ses parties. (G. in A. 1954 : 8)
- b) Lorsqu'il l'eut trouvé, il le marqua d'une croix sur la carte, écrivit au-dessous le nom de l'homme et entourra le **tout** d'un cercle rouge. (Peisson in A. 1954 : 232)
- c) Certains pensent que la linguistique est le **tout** de la philologie. (Sandfeld in A. 1954 : 232)
- d) Il y a du mal dans le **tout** parce qu'il faut de tout pour faire un **tout**, que le **tout** est un **tout** et qu'il ne se confond pas avec l'être où il n'y a pas de mal du **tout**. (D'Ormesson 1996 : 103)

la valeur de **tout** tient de la structure fondamentale du substantif nominal. D'une part, il représente un ensemble défini qui circonscrit et délimite l'espace de manière positive, et d'autre part, son lexème qualifie ce qui appartient à cet espace en indiquant qu'il s'agit spécifiquement de ce qui constitue une entité complète ou intégrale.

3.2.2 Valeur conceptuelle du nom *tout*

Le nom **tout** représente en quelque sorte la conceptualisation lexicale de ce que représente le morphème d'extension substantivale qui évoque une valeur intégrale extensivement³⁷. En effet, ce concept manifeste logiquement la représentation de ce qui se définit qualitativement par nature comme un ensemble intégral. Autrement dit, le nom **tout** évoque un ensemble intégral dont la désignation lexicale représente ce qui se définit qualitativement comme une entité intégrale. Ce concept comporte donc une double représentation de l'intégral. Du point de vue grammatical, ce concept a une extension intégrale comme tous les substantifs nominaux. Du point de vue lexical, ce même concept représente ce

³⁷ Cf. supra : § 2.4.2.

qui se définit qualitativement comme intégral ; il évoque ce qui a comme qualité caractéristique d'être complet, entier.

Cette désignation lexicale confère au concept une valeur positive qui permet d'envisager la totalité que forme un groupe de choses plus ou moins considérable :

- a) Obtenez le **tout** pour seulement \$ 49.99.
- b) Sans hésitation, il faut dire qu'exemple doit être pris sur l'ordre rosicrucien A.M.O.R.C. Il existe, dans le monde, comme un **tout**. (Bernard 1976 : 346).
- c) Nous avons vu le **tout** se dégager du néant et commencer avec le big bang. (D'Ormesson 1996 : 139)

ou la totalité de ce qui compose l'univers, comme c'est par exemple le cas dans ces considérations d'ordre métaphysique :

- d) Si le **tout** est sorti du néant. (Idem : 21)
- e) De ce **Tout** au-delà de tout, de ce **Tout** sur le **tout**, il est impossible de rien dire : ce dont on ne peut pas parler, mieux vaut le taire. (Idem : 261)
- f) Avant le **tout** il n'y avait rien. (Idem : 13)
- g) Le temps ramasse en lui toute l'infinie complication du commencement du **tout**. (Idem : 38)

Cette valeur lexicale particulière oppose ce substantif nominal à tous les autres concepts appartenant à la même catégorie. En effet, l'ensemble désigné n'est pas **arbre**, **chien**, **voiture**, **homme**, mais précisément **tout**, ce qui a la propriété d'être complet ou entier, une qualité plutôt abstraite comparativement. Aussi commute-t-il facilement avec toutes sortes d'autre noms :

- h) L'histoire du **tout** [monde / Canada / conte / livre, etc.] est très loin de ressembler à un roman rose. (Idem : 23)

- i) Le **tout** [problème / tort / etc.] n'est pas de vouloir se confier. (Mauriac in A. 1954 : 232)

3.2.3 Morphologie complémentaire

3.2.3.1 Les modalités nominales

Comme tous les autres noms, **tout** comporte une morphologie complémentaire de genre et de nombre, et, comme certains noms, n'admet en pratique qu'un seul morphème de genre, soit le masculin. De plus, il admet l'alternance du pluriel avec le singulier, conférant une modalité divisée ou indivise à l'ensemble désigné par ce concept. Au plan sémiologique, le **s** du pluriel s'oppose à l'absence de marque pour le singulier :

- a) Plusieurs **touts** (A. 1954 : 193)
- b) Il avait envie de penser à lui-même et à son existence comme à des **touts**.
(Romains in P.R. 1977 : **tout**, III, 2)

3.2.3.2 Rectio de l'accord

Aussi le substantif nominal **tout** tient-il lieu de désignation primaire en syntaxe comme le montre la rectio de l'accord en genre et en nombre des adjectifs nominaux et des pronoms qui y réfèrent :

- a) Le métier n'est pas le **tout** de l'existence. (de Boer in A. 1954 : 194)
- b) Est-ce que j'entre, en mourant et en quittant notre **tout**, dans un **Tout** plus grand que le **tout** ? (D'Ormesson 1996 : 366)
- c) Il n'y a que deux voies d'accès au **tout** : l'effusion mystique et l'équation mathématique. (Idem : 146)
- d) Et puis, à l'intérieur du **tout**, elle distingue les choses les unes des autres. (Idem : 37)

C'est pourquoi dans ces exemples le genre et le nombre de l'adjectif nominal **grand**, et des pronoms **notre**, **un**, **le**³⁸, concordent avec ceux du nom **tout**.

Cette concordance, qui résulte du fait que **tout** sert de désignation primaire en syntaxe, permet de le ranger catégoriquement dans la catégorie des substantifs nominaux, car c'est là une caractéristique du substantif nominal. Ce type de concept est le seul dont le choix du genre et du nombre se fasse par référence interne à la désignation qu'il comporte.

3.2.4 Syntaxe

La valence syntaxique d'un substantif nominal admet les trois types de fonctions syntaxiques. Qu'il s'agisse d'un rapport de désignation, de modalisation, ou de prédication, ce type de concept présente une aptitude à la fonction de support et à celle d'apport.

3.2.4.1 *Tout* en fonction d'apport de désignation

Hormis l'usage métalinguistique où il est employé comme nom propre :

- a) « **Tout** » est un substantif nominal.
- b) [...] le lecteur en état de veille aura peut-être remarqué que le mot **tout** autour duquel tournent ces pages est utilisé dans deux acceptions différentes. (Idem : 259)

le substantif nominal **tout** requiert régulièrement un support extensif en syntaxe. On retrouve rarement le nom **tout** sans support de désignation comme c'est le cas de la plupart des noms malgré des emplois tels que :

- c) Ce que **femme** veut, Dieu le veut. (P.L. 1987 : XIV, proverbes)
- d) **Chat** échaudé craint l'eau froide. (Ibid.)
- e) **Pauvreté** n'est pas **vice**. (Idem : XV, proverbes)
- f) **Œil** pour **œil**, **dent** pour **dent**. (Idem : XVI, proverbes)

³⁸ **Du** comprend à la fois la préposition **de** et le pronom **le** masculin singulier ; de même que **au** associe ce pronom à la préposition **à**.

Considérant que le nom **tout** est la conceptualisation qualitative de ce qui se présente comme intégral, ce concept, comme les autres noms, requiert un support de désignation nominal ou pronominal pour localiser son référent en discours. Aussi la fonction d'apport de désignation apparaît-elle comme la fonction la plus fréquente de ce nom **tout** ainsi qu'on le constate dans ce passage :

g) LE TOUT SUR LE TOUT

Parvenu à ce point de la brève histoire du tout, le lecteur en état de veille aura peut-être remarqué que le mot tout autour duquel tourment ces pages est utilisé dans deux acceptions différentes. D'abord le tout est l'univers en expansion dans lequel nous vivons et dont notre Terre est une partie minuscule et beaucoup plus que minuscule, ou, si vous préférez, beaucoup moins que minuscule. C'est le monde au sens le plus large. C'est les fleurs dans les champs [...]. Et puis le tout est bien autre chose, qui apparaît déjà aux premières lignes de l'histoire que vous lisez : le tout, en ce sens-là est au-delà du tout [...].

De ce Tout au-delà du tout, de ce Tout sur le tout, il est possible de ne rien dire : ce dont on ne peut pas parler, mieux vaut le taire [...].

On ne s'échappe pas de ce tout. C'est lui qui, en un sens, nous montre du doigt l'autre tout, dissimulé à nos yeux, lointain, hypothétique. C'est lui aussi qui nous empêche, en un sens différent, d'accéder à l'autre tout, dont il n'est, pour certains, que la pâle émanation et qui, pour d'autres, n'est rien du tout. Depuis que les hommes sont capables d'exprimer ce qu'ils pensent, ils se partagent entre ceux qui ont la nostalgie de l'autre Tout, qui lui soumettent tout ce qui existe, qui ne vivent que pour le rejoindre dans son éternité, qui lui adressent des chants, des prières, de l'encens, des sacrifices, qui l'adorent sous les espèces de dieux variés et innombrables ou d'un Dieu unique aux noms divers, et ceux qui, se contentant de notre tout passager et ne cherchant rien au-delà, ne cessent de répéter les vers humains, trop humains, mais ailés, de Pindare : « Ô mon âme, n'aspire pas à la vie immortelle, mais épuise le champ du possible. » (D'Ormesson 1996 : 259-260)

Toutefois, l'aptitude syntaxique de **tout** ne se limite pas à la fonction d'apport de désignation. Bien que les autres fonctions soient moins fréquentes, **tout** peut remplir notamment la fonction de support de désignation :

h) Un **tout parfait**. (A. 1954 : 193)

i) L'homme est un **tout indivisible**, un tout à l'égard du néant. (Pascal in P.R. 1980 : **tout**, III, 2)

et de support modal :

- j) C'est lui qui, en un sens, nous montre du doigt l'autre **Tout**, dissimulé à nos yeux, lointain, hypothétique. C'est lui aussi qui nous empêche, en un sens différent, d'accéder à l'autre **Tout**, dont il n'est, pour certains, que la pâle émanation et qui, pour d'autres, n'est rien du tout. (D'Ormesson 1996 : 260)

L'adjectif pronominal **autre** exprime dans ces emplois une modalité d'existence de **tout** pour évoquer celui qui a un mode d'existence différent.

3.2.5 Conclusion partielle

Le fait que **tout** dans les emplois précédents se constitue sur la base d'un ensemble d'extension définie, qu'il en représente une désignation et qu'il comporte une morphologie de genre et de nombre choisie par référence interne démontre catégoriquement qu'il s'agit d'un substantif nominal. À cause de sa valeur lexicale, le nom **tout** constitue une représentation qualitative de ce qui constitue un ensemble intégral : il évoque logiquement ce qui est entier ou complet. À cause de sa valeur grammaticale, il présente l'aptitude aux fonctions syntaxiques de désignation, de prédication et de modalisation. Tout concept où le lexème **tout** n'a pas valeur de désignation n'entre pas dans la catégorie du nom. Ce signifié lexical peut également entrer dans la structuration du pronom et dans celle de l'adverbe, constituant des concepts de valeur fondamentalement différente de celle du nom.

3.3 Le pronom *tout*

3.3.1 Morphologie fondamentale

Le pronom **tout** exprime « une certaine idée de quantité » (G. 1980 : § 945) parce qu'il « signifie les uns et les autres sans exception » et qu'il « indique un ensemble universel ou unique, une réunion d'individus ou de parties formant une somme, un groupe » (Idem : § 980) Contrairement à celui du nom qui manifeste une valeur qualitative :

- a) La piété est le **tout** de l'homme. (Bossuet in G. 1980 : § 984)
- b) Il s'agit de nous-mêmes et de notre **tout**. (Pascal in G. 1980 : § 984)

son signifié lexical ne caractérise pas ce qui appartient à un ensemble. Il détermine plutôt une propriété d'un ensemble de contenu indéterminé. Il a une fonction de prédication puisqu'il détermine une propriété générique de son support extensif au lieu de spécifier la qualité de ce qui y est inclus :

- b) **Tous** nos plaisirs ne sont que vanité. (Ibid.)
- c) **Tous** les deux sont morts depuis longtemps. (Littré in G. 1980 : § 984)
- d) Voguer à **toutes** voiles. (Ibid.)
- e) **Tout**, ses hommes, les bêtes, la plaine et le matin, lui appartenait.³⁹ (Kessel in A. 1954 : 199)

3.3.2 Valeur conceptuelle du pronom *tout*

Cette valeur fait de **tout** un quantificateur pronominal, qui s'oppose sous ce rapport aux localisateurs démonstratifs, personnels ou possessifs (**ce**, **son**, etc.), aux comparatifs (**même**, **autre**, plus, moins, etc.) et aux jonctifs (**qui**, **que**, etc.). Le pronom **tout** exprime explicitement la quantité intégrale d'un ensemble. Il s'agit donc d'un quantificateur absolu, qui s'oppose aux autres types de quantificateurs, notamment aux quantificateurs approximatifs (**plusieurs**, **certains**, **beaucoup**, **peu**, etc.) qui ont une valeur relative. Compte tenu de sa valeur positive, **tout** se situe à l'opposé des autres quantificateurs absolus comme **rien**, **nul** et **aucun**, qui sont de valeur négative.

3.3.3 La référence pronominale

Cette valeur prédicative de **tout** concorde avec un comportement différent de celui du nom dans le plan de la référence. En effet, si **tout** évoque la quantité totale de son référent dans :

- a) **Tout** est dit. (G. 1980 : § 1026b)

³⁹ Notons que la séquence **ses hommes, les bêtes, la plaine et le matin** ne constitue pas la quantité totale des éléments inclus par **tout**. En effet, cette séquence implique que **tout** comprend d'autres éléments qui ne sont pas définis.

- b) **Tout** était concentré dans l'être qui était seul dans le néant et qui se confondait avec lui. (D'Ormesson 1996 : 19)
- c) Par un autre paradoxe – car **tout** est paradoxe dans l'amour, comme **tout** est paradoxe dans le temps, dans la pensée et dans l'être –, l'amour est un absolu qui surgit du hasard. (Idem : 220)

ce référent demeure indéterminé parce qu'on n'en connaît pas le caractère spécifique. La valeur quantitative du pronom **tout** s'oppose donc clairement à la valeur qualitative du nom **tout**, dans :

- d) Le **tout** n'est pas. (Idem : 97) / **Tout** n'est pas.

dont le lexème détermine le caractère spécifique de ce qui appartient à l'ensemble que ce nom représente; n'appartiennent à cet ensemble que des éléments qui se définissent qualitativement comme entier, c'est-à-dire comme un tout. Mais le nom ne représente pas la quantité de cet ensemble. Il a donc une valeur distincte de celle du pronom dans un exemple comme *Tout n'est pas*. Aussi peut-il commuter avec un autre concept de valeur qualitative opposée comme **néant** dans :

- e) Le **néant** n'est pas.

De la sorte, **tout**, comme **néant** et tous les autres noms, requiert régulièrement la mise en rapport avec un pronom pour localiser l'ensemble en cause ou pour le quantifier afin d'opérer adéquatement la référence.

Ainsi, la valeur quantitative du pronom **tout** s'oppose à la valeur qualitative du nom **tout**. C'est pourquoi ce concept requiert régulièrement la mise en rapport avec un substantif nominal qui tient lieu de complément de désignation (*tout homme ; toute chose ; etc.*) auquel il fait référence ainsi que l'indique l'accord en genre et en nombre. En effet, le nom qui, par nature, évoque les propriétés spécifiques d'un référent peut servir de terme de référence au pronom **tout**. Ce complément de désignation est obligatoirement postposé à **tout** avec lequel il constitue un syntagme :

- f) **Toute peine mérite salaire.**
- g) **Tout homme est mortel. (A. 1954 : 51)**
- h) **Tout corps est conçu par notre raison comme devant être dans l'espace. (Ibid.)**
- i) **Il n'a pas trop de tout lui-même pour penser à des choses que personne, jamais, ne saura. (Duhamel in A. 1954 : 149)**
- j) **Rien qu'à cette imagination, tout moi frémit. (Prévost in A. 1954 : 149)**

Cependant, l'accord ne concorde pas toujours avec un rapport grammatical de désignation. C'est notamment le cas lorsque le pronom renvoie à un nom avec lequel il n'entretient pas de lien grammatical :

- k) **Je ne veux pas vous prendre votre source - - - mais je crois que je la boirais **toute**, tant j'ai soif. (Colette in A. 1954 : 148)**
- l) **Il arrive quelquefois qu'une femme cache à un homme **toute** la passion qu'elle sent pour lui, pendant que de son côté il feint pour elle **toute** celle qu'il ne sent pas. (La Bruyère in A. 1954 :174)**
- m) **La moitié des hommes sont des femmes et **toutes** les femmes sont des hommes. (D'Ormesson 1996 : 206)**

ou encore, lorsqu'il renvoie à un nom qui n'appartient pas à la même phrase :

- n) **Et aux époques les plus heureuses, dans les régions les plus protégées, il n'y a pas d'homme qui puisse dire qu'il n'a jamais souffert. Et, ce qu'il y a peut-être de pire, les uns souffrent plus que les autres : l'injustice de la vie en rajoute sur sa cruauté. N'importe. **Tous** aiment la vie. (Idem : 115)**

Le pronom **tout** peut également renvoyer à un ensemble regroupant plusieurs entités :

- o) **Il y avait d'autres bars et d'autres ténèbres hantés par d'autres ombres. Sindibad les visita presque **tous** [...]. (Ben Jelloun 1981 : 117)**

- p) Le bidet, la carriole, la laitière et les pots de lait, **tout** culbute. (France in A. 1954 : 197)
- q) Valeur, adresse, et ruses, et surprises, **tout** s'employa. (La Fontaine in A. 1954 : 197)

Ce pronom peut même faire référence à un syntagme :

- r) Le bien Bon vous aime, et vous conjure d'être toujours habile. comptante. calculante et supputante, car c'est **tout**. (Sévigny in A. 1954 : 202)
- s) La fortune n'est rien, la sagesse est **tout**. (Littré in A. 1954 : 202)

En effet, **tout** renvoie au syntagme verbal **être toujours habile, comptante, calculante et supputante** en (r) et au syntagme **la sagesse** en (s) en indiquant qu'il s'agit d'une entité complète. **Tout** peut également renvoyer à la somme de plusieurs séquences formant une entité complète :

- t) Monsieur Fleurant, ce n'est pas **tout** que d'être civil, il faut être aussi raisonnable et ne pas écorcher les malades. (Molière in A. 1954 : 202)
- u) Ce n'est pas **tout** de boire, il faut sortir d'ici. (Littré in A. 1954 : 202)

ou à la somme de plusieurs séquences formant une partie de l'entité que **tout** représente :

- v) **Tout** ce qui allait advenir jusqu'à la fin des temps était déjà en lui : la soupe primitive, les algues vertes et bleues, les diptérozoaires, les primates, le feu, l'agriculture et les premiers pas d'Armstrong et d'Aldrin sur la Lune. (D'Ormesson 1996 : 19)
- w) **Tout** ce qui apparaît peu à peu sur la Terre, la soupe primitive, les gaz, les rochers, les volcans, les molécules d'on ne sait quoi et les atomes minuscules, est aussi de la matière. (Idem : 72)
- x) Il mit **tout** en oeuvre pour l'emporter : pression administrative, poursuites judiciaires, candidature officielle, tracasseries de tout genre infligées aux comités du

parti du Mouvement. (Goguel in A. 1954 : 198)

la soupe primitive, les algues vertes et bleues, les diplodocus, les primates, le feu, l'agriculture et les premiers pas d'Armstrong et d'Aldrin sur la Lune ne constituent qu'une partie de l'ensemble évoqué par *Tout* ce qui allait advenir jusqu'à la fin des temps était déjà en lui ; de même qu'en (w), la soupe primitive, les gaz, les rochers, les volcans, les molécules d'on ne sait quoi et les atomes minuscules ne constituent qu'une partie de l'ensemble évoqué par *tout* ce qui apparaît peu à peu sur la Terre et qui est aussi de la matière.

3.3.4 Genre et nombre

3.3.4.1 Sémiologie

Le pronom **tout** comporte comme le nom **tout** une morphologie complémentaire de genre et de nombre. Toutefois, l'utilisation d'une codification différente pour marquer ces modalités signale des valeurs conceptuelles fondamentalement différentes :

nom : **tout ; tous**

pronom : **tout ; toute ; tous ; toutes.**

Manifestement, les signes qui marquent le concept fournissent parfois des indices de sa nature. Si l'on prend le signe comme critère d'analyse, on peut distinguer le nom **tout** du pronom **tout** puisqu'ils marquent le pluriel de manière différente, et la variation en genre du pronom le distingue du nom qui est toujours masculin :

- a) Le **tout** est égal à la somme de ses parties.

Cependant, l'utilisation du même signe pour marquer le pronom masculin :

- b) **Tout** corps est conçu par notre raison comme devant être dans l'espace. (A. 1954 : 51).

et le nom :

- c) Le **tout** est égal à la somme de ses parties. (Idem : 230)

- d) Honneur à l'homme, avenir du **tout**. (D'Ormesson 1996 : 371)

e) Il n'y a que moi pour parler de moi. Du **tout**, bien sûr, et de moi. (Idem : 370)

de même que l'adverbe :

f) Elle sont **tout** agitées. (A. 1961 : 9)

g) Le **tout** commencement. (A. 1954 : 106)

démontre à l'évidence que le signe d'un concept n'est pas un critère exploitable pour le catégoriser. C'est nécessairement sa valeur sémantique qui prime.

3.3.4.2 Accord

Ainsi, le sens révèle que cette différence sur le plan de l'accord est liée à une valeur immanente fondamentalement différente. Si l'on considère d'une part que le pronom est un concept dépourvu de désignation et, d'autre part, que la désignation lexicale des substantifs nominaux permet d'identifier le référent et que le genre et le nombre jouent un rôle dans cette identification, on comprend que le substantif nominal qui tient lieu de désignation primaire régisse l'accord en genre et en nombre du pronom. Les modalités grammaticales du pronom **tout** s'alignent donc sur celles du substantif nominal aussi bien au masculin singulier :

a) On peut donner **tout** l'amour sans jamais rien recevoir. (Idem : 18)

b) **Tout** homme a des passions. (Idem : 29)

ou au masculin pluriel :

c) **Tous** les hommes sont mortels. (Idem : 18)

d) **Tous** les grands panneaux de la voûte n'existent plus. (Littré in G. 1980 : § 994)

qu'au féminin singulier :

e) **Toute** peine mérite salaire. (A. 1954 : 29)

f) Le fait est faux et de **toute** fausseté. (Sarcey in A. 1954 : 32)

ou au féminin pluriel :

g) Il renonce à **toutes représailles**. (A. 1954 : 18)

h) Ces **conversations**, je les redirai **toutes**. (Idem : 48)

L'accord de **tout** manifeste donc le comportement d'un substantif pronominal. **Tout** est un nom si sa composante lexicale a une fonction de désignation qui lui confère une valeur qualitative, mais un pronom lorsque cette même composante a une fonction prédicative qui lui confère une valeur quantitative, ce qui s'accompagne de la rectio de l'accord dans le premier cas, et de l'accord en genre et en nombre dans l'autre.

3.3.5 Valence syntaxique du pronom *tout*

En général, le pronom présente les mêmes aptitudes syntaxiques que le nom. En effet, ces deux concepts présentent l'aptitude aux fonctions d'apport ou de support de désignation, de prédication et de modalisation.

3.3.5.1 Fonctions de désignation

Si le pronom **tout** peut servir de support syntaxique à un apport de désignation qui caractérise le contenu de l'ensemble qu'il représente :

- a) **Toute résolution** balayée, j'allai voir ma mère dans la cuisine. (Duhamel in A. 1954 : 27)
- b) Foulez les **tous les quinze jours**. (Idem : 46)
- c) Puis apparaissait de la cyanose des lèvres et des doigts en même temps que le pouls disparaissait, **tous symptômes** que faisait disparaître l'injection d'adrénaline. (D.P. in A. 1954 : 71)
- d) **Toute l'Europe**. (A. 1954 : 119)
- e) Il ne faut pas croire **tout ce qu'il dit**. (Idem : 161)
- f) Et c'est à un Marsouin que **tous les deux** pensèrent sur le moment. (Peysson in A. 1954 : 185)

g) Pour leur malheur à **tous** deux. (Balzac in A. 1954 : 185)

il peut également avoir fonction de complément de désignation, par exemple en apport à une préposition :

h) Il y a peu d'animaux qui mangent de tout. (Plattner in A. 1954 : 199)

i) Donnez à tous. (Hugo in G. 1980 : § 983b)

Dans les deux dernières séquences, le contenu de l'ensemble évoqué par la **préposition** est de valeur plutôt abstraite parce que le pronom **tout**, qui lui sert de désignation, est de nature prédicative et n'a donc pas lui-même de contenu déterminé⁴⁰. Toutefois, lorsque la logique du discours l'exige, **tout** peut à son tour servir de support de désignation à un substantif nominal ou à un syntagme substantival. Dans les séquences suivantes :

j) Au delà de toute l'imagination. (A. 1954 : 21)

k) Courir à toutes jambes. (Idem : 49)

l) Une salle à manger toute de marbre. (Stendhal in A. 1954 : 68)

les prépositions **de** (j) et **à** (k), de même que le nom **salle** (l) sont chacun caractérisés par un ensemble qui évoque une totalité envisagée quantitativement (**toute** ; **toutes**) dont le contenu spécifique est déterminé respectivement par les séquences **l'imagination** / **jambes** / **de marbre**.

3.3.5.2 Fonctions de prédication

Comme tous les pronoms, **tout** présente l'aptitude aux fonctions syntaxiques de prédication, notamment aux fonctions de sujet et d'attribut du désigné actif.

3.3.5.2.1 *Tout* en fonction sujet

Le pronom **tout** peut actualiser le désigné actif du verbe et représente alors, avec ou sans complément de désignation nominal, le lieu d'origine de l'événement évoqué par le

⁴⁰ Cf. supra : § 2.8.2.1.

verbe et quantifie cet ensemble :

- a) **Tout** est bien qui finit bien. (A. 1954 : 161)
- b) **Tout** à Clochegourde portait le cachet d'un propreté vraiment anglaise. (Balzac in A. 1954 : 194)

C'est pourquoi dans de tels emplois la commutation de **tout** avec d'autres types de concepts aptes à la fonction sujet, comme le substantif nominal, est possible :

- c) **Tout** passé, **tout** se tait. (A. 1954 : 193)
- d) **Pierre** passe, **Pierre** se tait.

Ce pronom peut aussi tenir lieu de support à un syntagme sujet :

- e) **Toute l'autorité** est dans la douceur. (Idem : 21)
- f) **Tout homme** est mortel. (Idem : 51)
- g) **Tous les hommes** meurent mécontents de la vie. (Ibid.)

La pronominalisation du sujet montre que ce n'est pas le nom qui remplit la fonction sujet grammatical, mais le syntagme dont **tout** est le support. Effectivement, dans ces séquences, le pronom personnel nominatif qui ne peut remplir que la fonction sujet se substitue au syntagme sujet, mais non au nom ou au pronom qui le composent :

- h) **Toute l'autorité** est dans la douceur.

Elle est dans la douceur.

Toute l' [elle*] est dans la douceur.

- i) **Tous les hommes** meurent mécontents de la vie.

Ils meurent mécontents de la vie.

Tous les [ils*] meurent mécontents de la vie.

Par ailleurs, le pronom **tout** peut se substituer au syntagme substantival dont il est le support parce qu'il est apte à remplir la même fonction :

j) **Tous** meurent mécontents de la vie.

Cette substitution de **tous** à **tous les hommes** confirme que ces deux séquences peuvent remplir une même fonction. Elle confirme également la valeur substantivale de ce pronom puisque seul un concept de cette nature peut remplir la fonction de sujet.

3.3.5.2.2 *Tout* en fonction d'attribut du désigné actif

D'autre part, **tout** peut être attribut du désigné actif d'un verbe en syntaxe. Il peut donc déterminer une propriété générique du support extensif du verbe. Compte tenu que « le sujet grammatical est le support de prédication qui actualise en syntaxe le désigné actif indéfini du verbe personnel » (Ouellet 1996 : 264), cet apport prédicatif fait logiquement référence au sujet. C'est pourquoi celui-ci régit l'accord en genre et en nombre de **tout** lorsqu'il remplit cette fonction :

a) Ils sont **tous** agités. (Høybye in A. 1961 : 9) (**Tous** sont agités.)

b) Elle est **toute** agitée. (Ibid.) (**Toute** [Marie] est agitée.)

c) Elles sont **toutes** agitées. (Ibid.) (**Toutes** sont agitées.)

Dans ces séquences, **tout**, attribut du désigné actif du verbe **être**, indique logiquement que le sujet est en cause dans son entier. Vu que c'est le sujet qui actualise ce désigné en syntaxe, la quantification exprimée par **tout** renvoie au sujet qui en régit l'accord (**Ils** ; **Elle** ; **Elles**). Le concept **agité** qui fait suite tient lieu d'attribut du désigné passif du verbe réflexif **être** ainsi que le démontre la pronominalisation de cet attribut avec le pronom accusatif **le** :

b) Ils sont **tous agités** → Ils **le** sont **tous**.

c) Elle est **toute agitée** → Elle **l'**est **toute**.

d) Elles sont **toutes agitées** → Elles **le** sont **toutes**.

Par ailleurs, le fait qu'on puisse remplacer le sujet par l'attribut du désigné actif **tout** et conserver une valeur logique analogue manifeste clairement sa relation avec le sujet :

e) Ils lui ont **tous** déchiré le coeur. (Bossuet in A. 1954 : 152)

= **Tous** lui ont déchiré le coeur.

f) **Toutes**, elles célèbrent l'amour libre. (Sandfeld, Idem : 153)

= **Toutes** célèbrent l'amour libre.

g) Ils demeurent impassibles, **tous** à leur travail. (Idem : 48)

= **Tous** demeurent impassibles à leur travail.

3.3.5.2.3 *Tout* en fonction modale

Ce pronom présente également l'aptitude aux fonctions modales en syntaxe. Il peut notamment tenir lieu de support modal d'un adverbe :

a) Presque **tout** sur presque rien. (D'Ormesson 1996 : titre)

Il peut également remplir la fonction d'objet, c'est-à-dire de support modal de l'événement verbal. **Tout** peut donc actualiser le désigné passif qui évoque le lieu d'échéance de cet événement. Comme dans le cas du sujet, seul un substantif peut tenir lieu de support objet. Ce qui est le cas du pronom **tout** dans :

b) Il a **tout** de son père. (A. 1954 : 196)

c) Il ne faut pas croire **tout** ce qu'il dit. (Idem : 161)

d) Et cela, ce n'est rien, cela n'empêche rien : on peut donner **tout** l'amour sans jamais rien recevoir. (Anouilh in A. 1954 : 22)

qui est objet du verbe **a** en (c), et, à titre de support d'un syntagme substantival, de **croire** en (d) et de **donner** en (e).

Par ailleurs, en tant qu'objet, **tout** peut précéder le verbe infinitif qui le détermine :

- e) Pour **tout** dire. (P.R. 1977 : **tout**, II, 3)
- f) Bonne à **tout** faire. (Ibid.)

ou bien, contrairement à la règle générale en ce cas (*Elle a ressenti un malaise*), précéder le participe qui a fonction de complément de désignation du verbe :

- g) Elle a **tout** ressenti, **tout** supporté, **tout** souffert, **tout** perdu, **tout** pleuré. (Hugo, Ibid.)

Dans de tels emplois, le pronom **tout** n'est pas associé logiquement à un nom et, par conséquent, est toujours de genre masculin. On peut le remplacer par le pronom **rien**, qui a le même comportement en fonction objet :

- h) Pour ne **rien** dire.
- i) Elle n'a **rien** ressenti, **rien** supporté **rien** souffert, **rien** perdu, **rien** pleuré.

Ce qui permet de distinguer le pronom **tout** objet de l'adverbe **tout** qui, en fonction d'apport modal au participe passif dans des séquences formellement analogues, signifie *totalemment* et détermine le participe :

- j) Ton assiette est **tout** posée de travers. (A. 1954 : 259)
- k) Maudits gamins, ils ont **tout** déchiré leur fond de culotte. (Renard in A. 1961 : 260)

dans la dernière séquence, le verbe a **leur fond de culotte** pour objet : or il ne peut jamais y avoir qu'un seul objet. D'après le sens, **tout** exprime alors une modalité du participe qu'il détermine, ce qui n'est pas le cas de l'objet qui est déterminé par l'événement verbal qui le met en situation passive.

3.4 Conclusion

Dans le cas de **tout**, l'analyse paradigmatique ne permet pas de distinguer le nom du pronom parce que les deux concepts ont un signifié lexical et un signifié grammatical

identiques. L'analyse syntaxique ne permet pas non plus cette distinction parce que ce nom et ce pronom manifestent une même valence syntaxique ainsi que l'indique l'analyse des rapports syntaxiques où ils interviennent.

En revanche, l'analyse syntagmatique démontre que leur composante lexicale remplit une fonction différente qui leur donne une valeur différente. Les résultats de cette analyse démontrent que ce pronom détermine une propriété générique d'un ensemble défini et comporte des modalités grammaticales de genre et de nombre. Sa valeur générique de quantificateur – ce pronom peut représenter la quantité de n'importe quel ensemble de désignation différente : **Tout homme, toute femme, toute chose**, etc. – s'oppose catégoriquement à la valeur qualitative du nom **tout** qui caractérise le contenu spécifique d'un ensemble. En outre, ces résultats établissent clairement que le substantif pronominal **tout** est un quantificateur absolu positif. Il s'agit d'un concept de nature prédicative qui évoque une quantification positive à cause de sa valeur lexicale. L'analyse logique montre également que le pronom **tout** manifeste un comportement différent du nom, notamment parce qu'il s'accorde en genre et en nombre alors que le substantif nominal régit cet accord mais ne s'accorde pas.

CHAPITRE 4

L'ADVERBE *TOUT*

4.1 Introduction

La morphologie fondamentale de l'adverbe **tout** est identique à celle des autres adverbes. Ce concept est de nature modale et son support fondamental est adjectival, aussi présente-t-il la même aptitude à remplir les fonctions modales en syntaxe. La prise en compte des composantes de cet adverbe et de la relation entre ces composantes permet de le distinguer nettement du nom **tout** et du pronom **tout**. En effet, ces concepts sont structurés différemment et manifestent une différence de valeur conceptuelle caractéristique. D'ailleurs l'adverbe **tout** est invariable dans tous les cas comme n'importe quel autre adverbe. Il s'oppose donc au nom, variable en nombre, et au pronom, variable en genre et en nombre. En outre, l'adverbe **tout** ne présente pas comme ces derniers l'aptitude à remplir les fonctions de désignation et de prédication : sa valence le confine aux fonctions modales.

4.2 Morphologie grammaticale et valeur conceptuelle de l'adverbe *tout*

En tant qu'adjectif modal, l'adverbe se distingue nettement du substantif nominal et du substantif pronominal du point de vue de son support fondamental. Il se distingue également dans le plan de la détermination lexicale : la fonction modale de sa composante lexicale s'oppose à la fonction prédicative de celle du pronom et à la désignation opérée par le nom.

Compte tenu que l'adverbe est un concept qui ne comporte aucune morphologie complémentaire de genre et de nombre, l'adverbe **tout**, contrairement au nom et au pronom, ne varie donc en aucun cas en genre et en nombre ainsi qu'il est de règle pour tous les adverbes :

- a) Elle était **tout** en larmes. (A. 1961 : 64)
- b) Elle était **fort** en larmes.
- c) Elle était **très** en larmes.

Les adverbes qui ont une valeur de renforcement comme **très**, **fort**, etc., constituent la sous-catégorie des adverbes intensifs. La valeur de l'adverbe **tout**, qui permet de « donner plus de force et [d'] exprimer quelque chose de plus que ne ferait le mot simple sans cette adjonction » (Vaugelas, *Idem* : 131), justifie le classement de ce concept dans cette sous-catégorie. **Tout** confère donc à l'ensemble qu'il détermine en syntaxe une modalité qui en opère une mise en relief:

- d) Il est **tout** triste. (G. 1980 : § 2128)
- e) Une robe **tout** en soie. (A. 1961 : 70)
- f) Elle se tenait **tout** au bord. (*Idem* : 181)
- g) Et là, **tout** près, la mer toujours. (Loti in A. 1961 : 181)
- h) Un cordon de pierre de taille **tout** en haut près de la balustrade. (Stendhal in A. 1961 : 181)

4.3 Syntaxe

En raison de sa nature d'adjectif modal, l'adverbe présente uniquement une aptitude aux fonctions de modalisation. L'adverbe **tout** peut donc servir de support modal à un autre concept :

- a) Bien que plus **tout** à fait assez chaude - - - il n'était pas mauvais. (Benoit in A. 1961 : 218)
- b) Êtes-vous satisfait ? Pas **tout** à fait.
- c) Viens-tu manger ? Pas **tout** de suite.

Il peut également déterminer toutes les unités qui admettent la fonction de support modal en syntaxe, c'est-à-dire les noms, les verbes, les pronoms, les prépositions et les adverbes.

4.3.1 Emplois avec le nom

Ainsi, l'adverbe **tout** peut déterminer le mode d'existence d'un substantif nominal :

- a) Il est **tout** yeux et **tout** oreilles. (Nyrop in A. 1961 : 181)
- b) Il est **tout** action. (A. 1961 : 181)
- c) Pour elle, la vie devait être **tout** plaisir. (Balzac in A. 1961 : 84)
- d) Une physionomie - - - **tout** intelligence. (La Liberté in A. 1961 : 86)
- e) Si les sens étaient **tout** âme. (Balzac in A. 1961 : 86) ou d'un syntagme nominal :
- f) Le break des officiers alpins, **tout** mimosas et géraniums. (Sandfeld in A. 1961 : 86)

En effet, **tout** évoque une modalité des substantif nominaux **yeux** et **oreilles** (a), **action** (b), **plaisir** (c), **intelligence** (d), **âme** (e), etc., et du syntagme nominal **mimosas et géraniums** (f). Le remplacement de **tout** par d'autres adverbes de valeur lexicale similaire (**totalemment**, **entièrement**) dans ces séquences met en relief la fonction et la valeur modale de l'adverbe **tout**. En effet, il signifie alors *totalemment* [**plaisir ; intelligence ; âme ; mimosas et géraniums**, etc.]

Tout peut également remplir cette fonction à l'égard d'un adjectif nominal :

- g) Il est **tout** agité. (Høybye in A. 1961 : 9) [Il est **totalemment** agité.]
- h) Elles sont **tout** agitées. (Ibid.) [Elles sont **totalemment** agitées.]

ce qui a pour effet d'évoquer une manière d'être **agitée** qui est de l'être **totalemment**. Cette fonction syntaxique d'apport modal est typique de la valence syntaxique de l'adverbe.

4.3.1.1 Variation apparente de l'adverbe *tout* devant une voyelle.

Par ailleurs, ces emplois montrent que l'adverbe **tout** demeure invariable quel que soit

le genre de son support. Cette invariabilité de **tout** devant un adjectif à initiale vocalique reflète l'invariabilité normale de l'adverbe en français, invariabilité qui correspond au fait que ce type de concept ne comporte pas de morphologie complémentaire de genre et de nombre :

- a) Ils sont **fort agités**. / Ils sont [**forts***] **agités**.
- b) Elles sont **fort agitées**. / Elles sont [**fortes***] **agitées**.
- c) De la pierre **pilée menu**. (Maupassant in G. 1980 : § 793) /
De la pierre **pilée [menue*]**.
- d) Les amendes **tombèrent dru**. (Daudet in G. 1980 : § 793) /
Les amendes **tombèrent [drues*]**.

Dans des séquences apparemment identiques, l'adverbe **tout** s'oppose nettement au pronom **tout** par le sens ainsi que du point de vue syntaxique :

- e) Il est **tout agité**. (Høybye in A. 1961 : 9) / Il est **tout agité**.
- f) Elle est **tout agitée**. (Ibid.) / Elle est **toute agitée**.
- g) Ils sont **tout agités**. (Ibid.) / Ils sont **tous agités**.
- h) Elles sont **tout agitées**. (Ibid.) / Elles sont **toutes agitées**.

En effet, le pronom peut tenir lieu d'attribut du désigné actif du verbe, fonction prédicative que ne peut remplir un adverbe. Il détermine alors une propriété générique du désigné actif du verbe qui lui sert de support. Il ne représente pas une modalité en ce cas et ne détermine donc pas une modalité d'existence de l'adjectif nominal qui suit. Le fait qu'on puisse pronominaliser l'attribut du désigné passif **agité** avec **le**, mais non le pronom **tout** qui est en fonction d'attribut du désigné actif démontre que ces deux concepts ne remplissent pas la même fonction par rapport au verbe⁴¹ :

- i) Ils sont tous **agités**. → Ils **le** sont tous. → **Tous** le sont.
- j) Elle est toute **agitée**. → Elle l'est toute.
- k) Elles sont toutes **agitées**. → Elles **le** sont toutes. → **Toutes** le sont.

⁴¹ Bien qu'il existe une relation logique puisque ces deux attributs font référence au sujet de **sont** qui est un verbe réflexif. (Cf. supra : § 2.6.2.4- 2.6.2.5)

Par contre, l'adverbe **tout** en fonction d'apport modal à **agité** est intégré au syntagme attribut ; la pronominalisation de cet attribut du désigné passif le démontre bien. Ces deux mots forment bel et bien un syntagme en ce cas :

- l) Ils sont **tout agités** → Ils **le** sont.
- m) Elles sont **tout agitées** → Elles **le** sont.

Il n'y a donc pas lieu de prétendre, comme le font les grammairiens⁴², que l'adverbe **tout** varie parfois devant un adjectif féminin à initiale vocalique. Une telle affirmation tient d'une confusion de l'adverbe avec le pronom, lequel est variable pour des raisons morphologiques. Cependant tous les cas où on prétend que l'adverbe varie ne relèvent pas de cette confusion.

4.3.1.2 Variation apparente de l'adverbe *tout* devant une consonne

En français moderne, on considère parfois que l'adverbe **tout** s'accorde sur la base de sa prononciation devant un mot à initiale consonantique. Ce qu'on appelle l'*accord* de l'adverbe **tout** tient alors de la phonologie, non de la grammaire puisque la prononciation du **t** final n'est pas la marque du morphème de genre féminin dans le cas de l'adverbe. Toute explication de ce phénomène par la grammaire est donc irrecevable puisque, contrairement à ce qu'on observe dans le cas du pronom, la prononciation ne reflète pas en ce cas un phénomène grammatical. D'ailleurs, les règles qui régissent l'accord en français se fondent sur les rapports logiques institués entre les concepts et non sur la seule prononciation. Ainsi, la cohérence de la grammaire va à l'encontre du maintien de l'accord particulier que la norme impose dans l'emploi de l'adverbe **tout** devant un adjectif féminin à initiale consonantique⁴³.

Si dans :

- a) Elle est **toute** pâle. (Høybye in A. 1961 : 9)
- b) Elles sont **toutes** pâles. (Ibid.)

toute(s) remplit la fonction d'apport modal à **pâle(s)** et signifie totalement **pâle(s)**, il n'y a pas

⁴² Cf. supra : § 1.8.4.

⁴³ Cf. supra : § 1.8.4.

lieu de maintenir cette orthographe qui ne tient pas compte des propriétés morphologiques de l'adverbe, et d'autant moins que l'adverbe **tout** demeure invariable lorsqu'il détermine un adjectif à initiale consonantique masculin pluriel :

c) Ils sont **tout** pâles. (Ibid.)

ou un adjectif à initiale vocalique, de genre masculin ou féminin et de nombre pluriel, comme dans le cas de *Ils (Elles) sont tout agité(e)s*⁴⁴:

D'autre part, l'adverbe **tout** devant un adjectif nominal féminin à initiale consonantique ne s'accorde pas dans des cas bien attestés. L'orthographe de **tout** dans ces emplois, qui respecte la règle générale de l'invariabilité de l'adverbe, manifeste donc plus de cohérence que la règle de l'A.F. qui impose l'accord de l'adverbe dans ces conditions (1933 : 89). De plus, cette orthographe tient compte de l'opposition de l'adverbe au pronom qui, dans des séquences formellement similaires, s'accorde avec le sujet :

d) Vous êtes **tout** crue. (A. 1961 : 43)

e) Une toile **tout** rayonnante de son impudique jeunesse. (Georgin in A. 1961 : 36)

f) Une destinée **tout** réglée et remplie par l'art, les plaisirs, la société et ses conventions, la Cour, la religion, la famille, coïncide avec une oeuvre qui déchaîne
- - - tous les grands sentiments humains. (D.P. in A. 1961 : 36)

g) Une chemise de nuit était disposée, **tout** prête, sur le divan. (Prévost in A. 1961 : 36)

Cette opposition du pronom et de l'adverbe semble plus fréquente dans une séquence mettant en cause un substantif nominal et ce, peu importe qu'il commence par une voyelle ou par une consonne, et peu importe son genre :

h) Ce sont des gens qui sont **tout** coeur, **tout** esprit. (A. 1961 : 36)

i) Pour elle, la vie devait être **tout** plaisir. (Balzac in A. 1961 : 84) [**totalem**ent ; **entièrement** plaisir]

j) Si les sens étaient **tout** âme. (Idem : 86)

⁴⁴ Cf. supra : § 4.3.1.1, ex. (g-h).

- k) Mais **tout** rêverie que soit l'invisible, en existe-t-il moins pour cela ? (Henriot in G. 1980 : § 986)
- l) **Tout** stupide qu'elle se montre dans le train de sa vie guerrière l'Amazone a parfois des idées remarquables. (Maeterlinck in G. 1980 : § 986)
- m) Car, **tout** forte tête qu'elle est, Mme Bergereau reste une femme. (Figaro in G. 1980 : § 986)

Cependant, dans cette autre séquence :

- n) La première femme du marquis, cet être **tout** âme, **toute** sensibilité, **toute** délicatesse. (Plattner in A. 1961 : 89)

il semble que l'auteur ait respecté l'exception imposée par la norme. De la sorte, **tout** devant **âme** serait pris dans le sens de **totalemment** et ne s'accorderait pas parce que **âme** est un nom féminin à initiale vocalique. Si l'auteur veut dire effectivement **totalemment délicatesse** et **totalemment sensibilité**, comme il dit **totalemment âme**, il s'agit d'un adverbe orthographié en ce cas d'après l'étrange norme imposée par l'A.F.

Sans tenir compte du contexte, il est impossible de déterminer avec certitude s'il s'agit de l'adverbe et du pronom dans les emplois qui respectent la norme. Toutefois, lorsque **tout** demeure invariable devant un support féminin, singulier ou pluriel, et devant un support masculin pluriel, il s'agit clairement d'un adverbe :

- o) Une physionomie - - - **tout** intelligence. (A. 1961 : 86) [**totalemment** : **entièrement intelligence**]
- p) Il est **tout** action. (Idem : 81)
- q) Car je suis **tout** souffrance. (Balzac in A. 1961 : 85)

En (q), le pronom dont l'accord serait régi par le nom et qui voudrait dire **n'importe quel** en raison de sa valeur distributive se distinguerait nettement de l'adverbe :

- r) Car je suis **toute** souffrance.

cet accord exceptionnel de l'adverbe **tout** porte à confusion, parce qu'il ne tient pas compte des différences de valeur fondamentales entre l'adverbe et le pronom. Pourtant,

la valeur et l'invariabilité de l'adverbe **tout** le distinguent nettement du pronom :

- s) Ils sont **tout** petits. (G. 1980 : § 993) / Ils sont **tous** petits. (Ibid.)

Les règles d'accord se fondent sur des rapports logiques entre signifiés, jamais sur le fait que l'initiale d'un mot soit une voyelle ou une consonne. La règle formulée par l'A.F. est d'autant plus bizarre qu'aucune opposition grammaticale n'est liée en français à l'opposition de la voyelle et de la consonne à l'initiale d'un mot.

4.3.2 Emplois avec la préposition

4.3.2.1 Variation de *tout* devant une préposition

Dans le même ordre d'idées, il n'y a pas lieu de marquer l'adverbe **tout** différemment selon que la préposition qu'il modalise commence par une voyelle ou par une consonne. Au contraire, la soi-disant variation de l'adverbe **tout** devant un syntagme prépositionnel résulte également d'une confusion entre le pronom et l'adverbe. Pourtant, la valeur modale de l'adverbe dans :

- a) Une robe **tout** en soie. (A. 1961 : 70)
- b) Comment avait-elle pu réprimer à l'extérieur son premier mouvement **tout** d'orgueil et de colère. (Bordeaux in A. 1961 : 67)
- c) Stimulée enfin, je m'élançai derrière elle dans l'allée, **tout** au plaisir animal de la course. (Colette in A. 1961 : 69)
- d) Cette mère est **tout** à son devoir. (A. 1961 : 66)
- e) Elle était **tout** de blanc vêtue. (Ibid.)

diffère nettement de la valeur de quantificateur du pronom. D'ailleurs, le pronom peut dans des conditions analogues servir d'apport de désignation à un nom qui le précède et qui en régit l'accord :

- f) C'est une femme **toute** de premier mouvement. (Stendhal in A. 1961 : 68)
- g) Oui madame, une cervelle **toute** en or. (Daudet in A. 1961 : 69)
- h) Une robe **toute** en soie. (Idem : 70)

tout en étant support de la désignation apportée par le syntagme prépositionnel qui le suit.

Ce pronom peut également être attribut du désigné actif du verbe, et lorsqu'il remplit cette fonction, l'accord se fait avec le sujet :

- i) Elle est **toute** en bleu. (Ibid.) [Elle l'est **toute**.]
- j) Elle est **toute** à ses enfants. (Idem : 66) [Elle l'est **toute**.]

Comme le montre la pronominalisation du syntagme prépositionnel attribut, **tout** n'entretient pas de lien grammatical avec ce syntagme, mais seulement un lien logique. Ce qui ne serait pas le cas si l'adverbe **tout** déterminait un mode d'existence de la préposition. En effet, le syntagme prépositionnel attribut incluant l'adverbe **tout** serait pronominalisé ainsi :

- k) Elle est **tout en bleu**. (Idem : 70) ; [Elle l'est. (entièrement en bleu)]

L'opposition de l'adverbe au pronom manifeste donc un sens nettement distinct. Rablet, Beyer et Storm (in A. 1961 : 67) signalent notamment l'opposition des expressions **être tout à vous** et **être toute à vous** dans la bouche d'une femme:

- l) Être **tout** à vous. (Ibid.) [être totalement à vous.]
- m) Être **toute** à vous. (Ibid.) [être corps et âme à vous.]

Lorsque l'adverbe modalise la préposition **à**, il s'agit d'une marque de politesse. Tandis que le pronom en fonction d'attribut du désigné actif du verbe exprime une marque de tendresse. (Ibid.)

4.3.2.2 Fonction de *tout* dans un syntagme prépositionnel

Dans un syntagme prépositionnel, la relation modale s'institue avec la préposition ainsi que l'indique le sens de la séquence. Par exemple, dans les syntagmes **tout à l'heure** et **tout à coup**, **tout** détermine le mode d'appartenance exprimé par la préposition **à**. Pour leur part, le substantif nominal **coup** et le syntagme substantival **l'heure** tiennent lieu de complément de désignation de la préposition.

Du point de vue lexical, la préposition **à** implique orientation vers un « lieu d'appartenance » ou un « lieu d'arrivée » sans désignation (Ouellet 1996 : 59). Compte tenu

que la logique du discours requiert que ce lieu soit spécifié, la préposition est déterminée par un complément qui opère la désignation de l'ensemble qu'elle représente :

a) Aller à Montréal.

La modalisation de cette préposition par **tout** indique que la relation vers un lieu d'arrivée est totalement ce qu'elle est. Lorsque le substantif nominal apport n'évoque pas un lieu concret comme **coup** dans :

b) Ce mal l'a pris **tout à coup**. (A.F. in G. 1980 : § 2158)

L'événement dont on parle, soit le fait posé par l'ensemble de la séquence verbale **Ce mal l'a pris**, existe de manière soudaine. Ce qui revient à dire que **Ce mal l'a pris soudainement**.

La valeur particulière d'un tel syntagme dépend donc de la désignation lexicale apportée par le substantif nominal qui sert de complément à la préposition. De la sorte, la valeur spécifique du syntagme **tout à l'heure**, qui dépend de la désignation nominale **heure**, se distingue de celle de **tout à coup**. C'est pourquoi la phrase précédente a un sens différent si on substitue au nom **coup** le syntagme **l'heure** :

c) Ce mal l'a pris **tout à l'heure**.

En effet, le mal ne l'aurait pas pris soudainement, mais il y a peu de temps à cause de la valeur de la désignation lexicale **heure**.

Chacun des syntagmes prépositionnels ayant pour support la préposition à modalisée par **tout** manifeste une mise en relief de l'orientation perspective exprimée par cette préposition, et s'oppose aux autres en raison de la valeur particulière que lui confère son complément de désignation nominal :

d) Elle se tenait tout au bord. (A. 1961 : 177)

e) C'est tout à côté que l'on admire ce réservoir d'eau. (Stendhal in A. 1961 : 175)

f) Cette preuve dont elle avait soif tout à la fois et peur. (Bourget in A. 1961 : 194)

- g) Elles se mirent, tout à coup, à s'agiter de façon plus forte. (Benoît in A. 1961 : 195)
- h) Pierre s'assit, tout à l'arrière, sur un banc de bois. (Maupassant in A. 1961 : 177)
- i) Elle regarda au loin, tout au loin. (Flaubert in A. 1961 : 177)
- j) Tout au bout s'ouvrait une rue qui remontait en pente légère (Vivier in A. 1961 : 176)
- k) Je reviens à l'instant, tout à l'instant. (A.F. in A. 1961 : 186)
- l) J'aurai tout au plus à suppléer, dans la région, quelque officier du génie actif envoyé aux armées. (Prévost in A. 1961 : 209)
- m) Tout au moins, elle ne pouvait se dissimuler que deux partis s'affrontaient dans ce salon. (Prévost in A. 1961 : 211)

Les syntagmes dont le support syntaxique est la préposition **de** manifestent une valeur analogue :

- n) Imprimer un livre tout de suite. (CH. in A. 1961 : 183)
- o) La couleur de son corps commençait tout de suite à la base du cou. (Colette in A. 1961 : 184)
- p) Je sais, je sais, disait-il, que votre affaire d'héritage vous enrichira tout d'un coup. (Duhamel in A. 1961 : 103)
- q) Tout d'un coup il éprouva une constriction à la poitrine. (G. in A. 1961 : 197)
- r) Maman voulut, tout d'abord, nous acheter à tous des vêtements et du linge. (Duhamel in A. 1961 : 201)
- s) L'homme hésita et demanda le double de ce qu'il avait médité tout d'abord. (Kese in A. 1961 : 201)
- t) [...] mais elle ne songea tout d'abord qu'à se demander la raison d'un pareille scène. (Carco in A. 1961 : 201)
- u) Il est entré tout de go. (A.F. in A. 1961 : 229)
- v) Il est tout de même bon, déclara Clémence. (Zola in A. 1961 : 232)
- w) Tout d'une pièce. (A. 1961 : 226)
- x) Tout d'une traite. (Idem : 227)
- y) Tout de travers. (Idem : 234)

de même que ceux dont le support est la préposition **en** :

- z) Elle était en bas, **tout en bas**. (Duhamel in A. 1961 : 176)
- aa) **tout en haut**.
- bb) Alida entra, **tout en parlant**. (Prévost in A. 1961 : 261)
- cc) La Rochelle qui, **tout en n'étant** pas une province comme l'Afrique, s'était permis de résister. (Vigny in A. 1961 : 261)
- dd) Celui-là se complut, **tout en défendant** Claude Larcher, à reprendre le détail. (Bourget in A. 1961 : 262)

4.3.2.3 Emplois de *tout* avec le syntagme prépositionnel *en* + *participe actif*

Il est faux de prétendre que l'adverbe **tout** modalise un gérondif puisqu'en français un gérondif est en fait un syntagme composé de la préposition **en** déterminée par un verbe infinitif imperfectif. L'adverbe **tout** inséré en tête d'un tel syntagme modalise la préposition **en**. De son côté, le verbe sert de complément de désignation à cette préposition :

- a) **Tout en raisonnant**, je crois que nous nous sommes égarés. (Molière in A. 1961 : 261)
- b) Flavie, une de ces charmantes Parisiennes qui savent rendre leurs maris heureux **tout en gardant** leur liberté. (Balzac in A. 1961 : 262)

Dans ces séquences, **tout**, qui « sert à préciser l'idée de la simultanéité » (A. 1961 : 261), indique qu'elle est totale :

- c) Alida entra, **tout en parlant**. (Prévost in A. 1961 : 261)
- d) Cette même motion que je combats, **tout en vouant** mon estime, mon respect à celui qui l'a proposée. (Brüss in A. 1961 : 261)
- e) Elle restait dans les convenances **tout en paradant** au Bois avec moi. (Balzac in A. 1961 : 261)

4.3.3 Emplois avec le verbe infinitif

Par ailleurs, **tout** peut modaliser un verbe:

- a) Oh! Étienne, tu vas **tout faire** des saletés! (A. 1961 : 259)

- b) Désiré fit, **tout montant**, un mouvement des épaules comme pour éluder la question. (Duhamel in A. 1961 : 263)

ou un participe⁴⁵ :

- c) J'astiquais mes harnais derrière la porte de l'écurie et j'ai **tout entendu** leur conversation. (A. 1961 : 260)

Cependant, dans une séquence similaire à la précédente :

- d) J'astiquais mes harnais derrière la porte de l'écurie et j'ai **entendu toute** leur conversation.

la possibilité de substituer **tout** au syntagme objet :

- e) J'astiquais mes harnais derrière la porte de l'écurie et j'ai **tout entendu (toute** leur conversation, **tout** ce qu'ils ont dit).

montre que **tout** n'est pas un adverbe mais un substantif pronominal puisque seul un concept de nature substantivale peut avoir fonction d'objet.⁴⁶

4.3.4 Emplois avec le pronom

4.3.4.1 Emplois avec l'adjectif pronominal

Tous les concepts qui appartiennent à une même catégorie ont une même valence syntaxique parce qu'ils sont de structure identique. Par exemple, tous les adjectifs pronominaux présentent une aptitude à la fonction de support modal. D'après le relevé des exemples, **autre** est le seul adjectif pronominal attesté en fonction d'apport modal à l'adverbe

⁴⁵ Ce qu'on appelle un verbe au *passé composé* n'est qu'en fait le verbe personnel **avoir** à l'indicatif présent en fonction de support de désignation d'un participe passif qui détermine un caractère spécifique de l'événement verbal support. (Cf. Martin 1996 : 84)

⁴⁶ Cf. supra : § 2.6.3.

tout en français contemporain, bien que jusqu'au 18^e siècle cet adverbe ait pu déterminer d'autres adjectifs pronominaux⁴⁷ :

- a) Il les transformera et confondra pour en faire un ouvrage **tout sien**. (Montaigne in A. 1961 : 53)
- b) Si dit le bonhomme, voici un **tout tel** homme qu'il me fault. (Parangon in A. 1961 : 53)

Un problème que pose l'analyse du syntagme **tout autre** consiste à expliquer l'apparente et aléatoire variabilité de l'adverbe **tout**. En effet, ce concept demeure invariable dans certains emplois :

- c) C'est une **tout autre** affaire. (A. 1961 : 44)
- d) Voici de **tout autres** affaires. (Ibid.)

mais semble pouvoir varier dans des séquences apparemment identiques :

- e) C'est une **toute autre** affaire. (Idem : 46)

Pourtant, **toute** en (e) manifeste la valeur d'un adverbe ; il s'agit d'une **affaire** qui est *entièrement autre*. Aussi ne devrait-il pas comme dans les deux séquences précédentes prendre la marque de l'accord en genre et en nombre parce qu'un adverbe ne comporte pas ces modalités grammaticales. Il semble en ce cas que le *e* final marque la prononciation de consonne finale devant voyelle, ce qui n'implique pas d'accord dans le cas de l'adverbe.

Par contre, dans les séquences suivantes, **toute** s'accorde parce qu'il s'agit d'un pronom de valeur distributive qui signifie *n'importe quelle* :

- f) Plus que **toute** autre l'âme mystique de Shelley avait besoin d'adorer. (BB. in A. 1961 : 46)
- g) Pourquoi Jacques avait-il choisi Lolotte plutôt que **toute** autre jeune fille. (Ibid.)
- h) **Toute** autre vue eût été mesquine. (G. in A. 1961 : 46)
- i) **Toute** autre personne se vit refuser le passage. (Carco in A. 1961 : 46)

⁴⁷ Cf. A. 1961 : 44-54.

En (f), **toute** indique que **l'âme mystique de Shelley avait besoin d'adorer plus que n'importe quelle autre**. En (g), **Jacques a choisi Lolotte** plutôt que n'importe quelle autre fille. En (h) et (i), l'élimination de **autre** met en valeur la valeur de quantificateur de **toute** :

Toute (autre) vue eût été mesquine.

Toute (autre) personne se vit refuser le passage.

Toute n'a pas la valeur d'un adverbe dans les séquences (e) à (i). Par contre, l'invariabilité de **tout** peu importe le genre et le nombre du concept qu'il détermine va de pair avec sa valeur modale dans :

- j) Elle était venue pour **tout autre** chose. (BB. in A. 1961 : 46)
- k) Cependant il y était revenu et dans de **tout** autres conditions qu'à vingt ans.
(Peisson in A. 1961 : 45)
- l) C'est vrai que vous avez une **tout** autre voix. (Rostand in A. 1961 : 46)
- m) Il me semble que, dans la rue, à **tout** autre occasion, je ne l'aurais pas remarqué.
(Simenon in A. 1961 : 47)

Même dans les cas d'homonymie avec le pronom **tout** au masculin singulier, l'adverbe possède une valeur nettement distincte. Par exemple, dans :

- n) Certes, s'il avait reconnu, ce soir, au lieu de cette femme **tout** autre comparse de sa vie. (Mauriac in A. 1961 : 47)

le sens de **tout** implique distributivement n'importe quel autre des comparses de sa vie, à l'exclusion de la femme désignée à cause de l'apport de désignation **autre comparse** qui caractérise un sous-ensemble de **tout**. En outre, l'impossibilité de remplacer ce concept par un autre adverbe confirme qu'il ne s'agit pas d'une fonction modale :

- o) Certes, s'il avait reconnu, ce soir, au lieu de cette femme **[totalement]* autre** comparse de sa vie.

On peut par contre le remplacer par un quantificateur comme le numéral **un** :

- p) Certes, s'il avait reconnu, ce soir, au lieu de cette femme un autre comparse de sa vie.

Toutefois, on ne peut pas remplacer l'adverbe **tout** par **une** en (c), en (d) et en (e) :

- q) C'est une [**une ***] autre affaire.
 r) Voici de [**une***] autres affaires.
 s) C'est une [**une***] autre affaire.

car cet adverbe se distingue nettement du pronom **tout** du point de vue du sens et de la fonction syntaxique. En effet, **tout**, apport modal à **autre**, signifie **entièrement autre**. Il ne sert donc pas de support de désignation à **autre** et ne signifie pas **n'importe quel autre** comme le ferait le pronom **tout**. C'est pourquoi en (e) [*C'est une **toute** autre affaire.* (A. 1961 : 46)] **toute** est un adverbe et ne devrait conséquemment pas prendre la marque du féminin. Il s'agit d'une erreur d'orthographe.

4.3.4.2 Emplois avec le substantif pronominal

Le substantif pronominal peut librement servir de support modal à cet adverbe :

- a) Qu'il m'approuve ou me blâme ce m'est **tout un**. (Littré in A. 1961 : 51)
 b) Je demeure **tout près**. (Marivaux in A. 1961 : 174)
 c) L'administrateur Rémy que nous avons alerté, et qui va **tout aussitôt** procéder à une enquête. (P.R. in A. 1961 : 182)

Encore là, peu importe le pronom en cause, l'adverbe **tout** détermine un mode d'existence. Par exemple, en (a), qu'il m'approuve ou me blâme *est **entièrement un***.

4.3.5 Emplois avec l'adverbe

L'adverbe **tout** peut également modaliser un autre adverbe :

- a) Amanda, **tout doucement**. (Anouilh in A. 1961 : 141)
 b) Celui-là, un gamin dans les vingt-six, trente ans, m'irritait **tout spécialement**. (Queneau in A. 1961 : 148)

- c) Parler **tout haut**. (Idem : 151)
- d) La chose allait **tout seul**.
- e) Sa rosse s'arrêta **tout court**. (Stendhal in A. 1961 : 156)
- f) Dire **tout bêtement** les choses comme elles sont. (CH. in A. 1961 : 137)

Dans ces emplois, **tout** détermine une modalité de **doucement** (a), **spécialement** (b), **haut** (c), **seul** (d), et de **court** (e). Il résulte de cette détermination par **tout** un renforcement de la valeur de l'adverbe ainsi modalisé : *très doucement*, *très spécialement*, *très haut*, etc. Aussi, autant dans les séquences précédentes que dans les suivantes :

- g) Pour cesser d'être douteux, il faut cesser d'être, **tout bellement**. (Camus in A. 1961 : 137)
- h) C'était des choses dont on ne devait pas causer **tout haut**. (Zola in A. 1961 : 162)
- i) Mais cette "obéissance de l'esprit" que Mgr. de la Serre déclarait **tout dernièrement** plus difficile peut-être que la réforme des mœurs. (Gide in A. 1961 : 140)
- j) Voilà qu'on tousse, **tout bas**, mais distinctement. (Duhamel in A. 1961 : 152)
- k) **Tout doux, tout doux**, s'il vous plaît. (A.F. in A. 1961 : 158)
- l) Voilà **tout juste** l'homme qu'il nous faut. (A.F. in A. 1961 : 162)

tout exprime une modalité de l'adverbe qu'il détermine.

4.4 Conclusion

Le fait que le signe **tout** marque un concept qui remplit uniquement des fonctions modales en justifie le classement parmi les adverbes. Son sens particulier de renforcement provient de sa valeur lexicale qui permet de le classer dans la sous-catégorie des adverbes intensifs.

Cependant, il n'y pas lieu de faire l'accord de l'adverbe **tout** devant un mot à initiale consonantique : d'une part, les concepts n'étant pas constitués de phonèmes n'ont pas d'initiale consonantique et, d'autre part, aucun adverbe ne comporte de morphologie

grammaticale de genre et de nombre. L'élimination de cette exception à laquelle l'A.F. a conféré le statut de règle normaliserait la grammaire de l'adverbe dans le sens de la cohérence.

Dans la même perspective, il n'y a pas davantage lieu d'affirmer que l'adverbe **tout** peut parfois varier lorsqu'il modalise une unité conceptuelle à initiale vocalique.⁴⁸ En effet, la marque sémiologique du genre féminin **e** et celle du nombre pluriel **s**, qui indiquent une variation en genre et en nombre de **toutes**, témoignent de la présence de ces modalités grammaticales dans ce concept. Ces emplois ne manifestent donc pas la morphologie de l'adverbe mais celle du pronom **tout**. En conséquence, ce qu'on prend pour une variation de cet adverbe semble plutôt résulter d'une confusion avec le pronom **tout** où cette variation est normale.⁴⁹

⁴⁸ Cf. supra : § 1.8.5.

⁴⁹ Cf. supra : § 2.8.2.1.

CONCLUSION

Cette étude a évalué la description et le classement des différentes éditions du mot **tout** selon la grammaire traditionnelle et la linguistique moderne, ce qui a permis de soulever les problèmes qu'elles suscitent. Ces problèmes mettent en cause la distinction de la composante grammaticale et de la composante lexicale de ces concepts, de même que celle de leur valeur intrinsèque et de leurs valeurs référentielles dans l'usage. Les auteurs n'identifient pas clairement les propriétés des catégories auxquelles appartiendrait **tout** selon leur analyse, notamment celles du nom, du pronom, de l'*adjectif*, et de l'adverbe. Par ailleurs, l'ambiguïté de ces descriptions des propriétés de **tout** se manifeste dans son classement comme un *nominal* ou comme un *adjectif qualificatif* ou *déterminatif*. Dans le cas du *nominal*, le concept ne serait pas tout à fait un nom, ni tout à fait un pronom parce qu'il ne réfère à aucun nom exprimé. Cette analyse trop approximative ne distingue pas nettement la valeur qualitative qui caractérise le *nom* de la valeur quantitative qui caractérise le *pronom* parce qu'elle ne se fonde pas sur les faits pertinents. Ce qui est aussi le cas des emplois où l'on classe ce concept comme un *adjectif qualificatif* ou *déterminatif* puisqu'il ne manifeste jamais les propriétés de ce type de concept. De même, l'adverbe prétendument variable pose des difficultés de caractérisation considérable parce qu'on le confond avec le pronom ou parce qu'on confond la prononciation de la finale avec un problème de morphologie grammaticale. Pourtant, la prise en compte de l'invariabilité absolue de tous les adverbes en français devrait suffire comme argument pour abolir officiellement les bizarres règles d'exception qui s'appliqueraient

exclusivement à l'adverbe **tout**, en particulier l'accord qui se manifesterait uniquement devant consonne.

En contrepartie, la méthode d'analyse que propose la *Sémantique grammaticale* – qui opère une distinction fonctionnelle entre sens lexical et sens grammatical, de même qu'entre sens conceptuel et sens référentiel – justifie une description et un classement des différents concepts marqués par **tout** sur la base de propriétés clairement identifiées et définies. La nature de ces concepts constitue même un objet d'étude de choix pour illustrer l'efficacité de cette méthode dans la résolution des problèmes de classement en cause. Leur valeur distinctive témoigne des trois types de déterminations qu'une composante lexicale peut apporter à un support extensif pour structurer un concept : la désignation, la prédication et la modalisation. Ces concepts manifestent donc trois manières différentes de conceptualiser la notion de *totalité* selon la valeur sémantique caractéristique qui est liée à la fonction de cette composante lexicale dans le cadre du concept :

- ❖ **Tout** est un nom lorsqu'il marque un concept de valeur qualitative parce que sa composante lexicale a fonction de désignation. Le concept comporte alors une morphologie complémentaire de genre – toujours le masculin – et de nombre qui est choisie par référence interne à la désignation en cause.
- ❖ **Tout** est un pronom lorsqu'il marque un concept de valeur quantitative parce que sa composante lexicale a une fonction prédicative. Ce concept comporte également en ce cas une morphologie complémentaire de genre et de nombre qui est régulièrement choisie par accord avec le nom auquel il fait référence.
- ❖ **Tout** est un adverbe lorsque le concept représente une modalité de valeur intensive. Comme tout autre adverbe, il ne comporte jamais de genre et de nombre et ne varie donc pas sous ce rapport, même dans les cas où la consonne finale est prononcée.

Cette étude a visé à produire une description satisfaisante de la valeur des différents concepts marqués par le mot **tout** dans tous leurs emplois. Cependant, elle n'a pas effectué l'analyse des concepts où **tout** ne constitue qu'une partie de la composante lexicale en cause dans des structures comme **toujours**, **pantoute**, **partout**, **surtout**, **tout-puissant**, **Toussaint**.

Malgré ce que nous propose l'orthographe héritée de l'analyse traditionnelle, il serait cependant intéressant de vérifier si effectivement la notion **tout** dans tous ces cas ne forme pas un concept autonome.

D'autres aspects concernant le mot **tout** pourraient également être détaillés. Il serait particulièrement intéressant d'approfondir l'influence du nombre sur la valeur du pronom **tout**. En effet, la composante lexicale de **tout** évoque comme le nombre un type de quantité. La totalité qu'elle évoque est de valeur continue comme la modalité de nombre dite singulier, mais s'oppose à la modalité de nombre dite plurielle de valeur discontinue.

Enfin, les problèmes rencontrés dans l'analyse du mot **tout** manifestent un problème de plus grande envergure : celui de la définition du **mot** lui-même, dont on ne parvient pas à cerner les propriétés spécifiques du point de vue sémantique. La méthode de la *Sémantique grammaticale* a permis d'effectuer une catégorisation adéquate des concepts marqués par le *mot tout*. La définition du mot qu'on y propose – qui stipule que le mot codifie un concept qui se compose nécessairement d'une composante lexicale et d'une composante grammaticale – et l'identification de la composante grammaticale qui est à la base aussi bien des mots variables que des mots invariables permet de procéder à la définition des différents types de concepts dans un cadre d'analyse bien défini dans le plan sémantique. Il y aurait lieu également de vérifier si l'adaptation des principes de cette méthode comparative à l'analyse lexicologique permettrait de décrire adéquatement les composantes conceptuelles des concepts dans le plan lexical.

BIBLIOGRAPHIE⁵⁰

*ACADÉMIE FRANÇAISE, 1933, *Grammaire de l'Académie Française*, Paris, Firmin-Didot et Cie.

*ANDERSSON, Sven, 1954, *Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français tout*, Lund, Carl Bloms Boktryckeri A.-B.

*ANDERSSON, Sven, 1961, *Nouvelles études sur la syntaxe et la sémantique du mot français tout*, Lund, Carl Bloms Boktryckeri A.-B.

*ARAGON, Louis, 1967, *Blanche et l'oubli*, St-Amand, Gallimard.

*AUDET, Charles-Henri, 1994, *Morphologie et syntaxe du français : précis théorique et méthodologique de sémantique grammaticale*, Sainte-Foy (Québec), Le Griffon d'Argile.

⁵⁰ N.B. : L'astérisque renvoie aux ouvrages cités.

BARRA-JOVER, Mario, 1995, « Quantification et relation interphrastique : à propos du sens oppositif de *tout en* + gérondif, *tout de même*, *après tout* et autres », in *Travaux de linguistique*, no 30, Gand, Service de linguistique française de l'Université de l'État à Gand, p. 5-38.

*BASTIN, J., 1893, *Glamures grammaticales*, Namur, De Roisin.

*BAUDELAIRE, Charles, 1995, *Les Fleurs du Mal*, Paris, Flammarion.

*BAYLON, Christian, 1973, *Grammaire systématique de la langue française avec des travaux pratiques d'applications et leurs corrigés*, Paris, Nathan.

*BEN JELLOUN, Tahar. 1981, *La prière de l'absent*, Paris, Seuil.

BENVENISTE, Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard.

BENVENISTE, Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard.

*BERNARD, Raymond, 1976, *Nouveaux messages du sanctum céleste*, Villeneuve-Saint-Georges, Éditions Rosicruciennes.

*BESCHERELLE, M., 1984, *Le nouveau BESCHERELLE 3, la grammaire pour tous*, Éditions Hurtubise HMH Ltée, Lasalle (Québec).

BOER (DE), Charles, 1947, *Syntaxe du français moderne*, Leiden, Universitaire Pers.

BOURCIEZ, Édouard, 1946, *Éléments de linguistique romane*, 4e édition, Paris, Klincksieck.

*BRUNEAU, Ch., 1937, *Grammaire française*, Paris, Librairie Delagrave.

*BRUNOT, F. 1965, *Pensée et langue*, Paris, Masson et Cie.

*CAMUS, Albert, 1942, *Le mythe de Sysyphe : essai sur l'absurde*, Paris, Gallimard.

*CHARAUDEAU, Patrick, 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.

*CHEVALIER, Jean-Claude et al., [1964] 1988, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse.

DAMOURETTE Jacques et Édouard PICHON, 1928-1952, *Des mots à la pensée : Essai de grammaire de la langue française*, 7 vol. et table analytique, Paris, d'Artrey.

DESHAIES, Denise, et Jacques OUELLET, 1982, « Contribution à l'analyse des pronoms personnels ». *Langues et linguistique*, vol. 4, no 4, pp. 219-243.

*D'ORMESSON, Jean, 1996, *Presque tout sur presque rien*, Mesnil-sur-l'Estrée. Gallimard.

DUBOIS, Jean, 1967, *Grammaire structurale du français*, 3 vol., Paris, Larousse.

*DUBOIS, Jean et René LAGANE, 1991, *La nouvelle grammaire du français*, Librairie Larousse, Paris.

GARDÈS-TAMINE, Joëlle, 1990, *La grammaire*, Paris, Armand Colin.

*GEORGIN René, 1952, *Guide de la langue française*, Paris, Bonne.

FRANCKEL, Jean-Jacques, 1989, « Étude de quelques marqueurs aspectuels du français », in *Langue et cultures*, no 21, Genève-Paris, Librairie Droz.-

*GAIFFE, F. et al., 1936, *Grammaire Larousse du XX^e siècle*, Paris, Larousse.

GIRAULT-DUVIVIER, Charles-Pierre, [1837] 1879 *Grammaire des grammaires*, 21^e édition, Paris, Éditions A. Cotelle.

GIRODET, Jean, 1988, *Pièges et difficultés de la langue française*, Paris, Bordas.

GOUGENHEIM, Georges, 1966, *Système grammatical de langue française*. Paris, Artrey.

*GREVISSE, Maurice, 1980, *Le bon usage*, 11^e édition, Gembloux & Paris.

*GREVISSE, Maurice, 1986, *Le bon usage*. 12^e édition, Paris, Duculot.

*GREVISSE, Maurice, 1993, *Le Bon Usage*, 13^e édition, Paris, Duculot.

*HANSE, Joseph, 1949, *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques*, Bruxelles, Éditions Baude.

HANSE, Joseph, 1983, *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Gembloux, Duculot.

*JUNKER, Marie-Odile, 1995, « Syntaxe et sémantique des quantifieurs flottants *tous* et *chacun* : distributivité en sémantique conceptuelle », in *Langues et cultures*, no 28, Genève-Paris, Librairie Droz.

*KANT, Emmanuel, 1987, *Critique de la raison pure*, Paris, Flammarion.

*KLEE, Paul, 1920, *Théorie de l'art moderne : une conception structuraliste de la peinture*, Genève, Denoël / Gonthier.

*KAYNE, 1977, *Syntaxe du français : le cycle transformationnel*, Paris, Seuil.

*LA ROCHEFOUCAULD, François, 1965, *Réflexions ou sentences et maximes morales*, suivi de *Réflexions diverses*, Paris, Gallimard et Librairie Générale Française.

*LE BIDOIS, Georges et Robert, [1935] 1967, *Syntaxe du français moderne*, Volume 1, Paris, Éditions Auguste Picard.

LEMIEUX, Monique, 1983, « On peut-tu [tut] désambiguër ? », *Revue Association Québécoise de linguistique*, no 2, Actes du 3^e Congrès annuel de l'Université du Québec à Trois-Rivières, 25-27 mai 1983, pp. 159-164.

*LEMIEUX, Simon, 1997, *La définition de la fonction sujet en sémantique grammaticale*, mémoire, Québec, Département de langues, linguistique et traduction, Faculté des Lettres, Université Laval.

LYONS, John, 1970, *Éléments de sémantique*. Paris, Larousse.

LYONS, John, 1980, *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.

LOWE, Ronald, 1994, *Introduction à la psychomécanique du langage (version préliminaire)*, Québec, Fonds Gustave Guillaume, Université Laval.

**Dictionnaire historique de la langue française*, 1998, sous la direction d'Alain Rey et al., Paris, Dictionnaires Le Robert.

*MAHMOUDIAN, Mortéza, 1970, *Modalités nominales du français*, Presses Universitaires de France, Paris.

*MARTIN, Brigitte, 1996, *La valeur conceptuelle des verbes être et avoir et leurs emplois en syntaxe*, mémoire, Québec, Département de langues, linguistiques et traduction, Faculté des Lettres, Université Laval.

*MARTINET, André, [1979] 1984, *Grammaire fonctionnelle du français*, Crédif, Paris, Didier.

MARTINET, André, 1991, *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin.

*MARTINON, Philippe, 1927, *Comment on parle en français*, Paris, Larousse.

*MICHAUT, Gustave et Paul SCHRICKE, 1934, *Grammaire française*, Paris, Hatier.

MOIGNET, Gérard, 1981, *Études de psycho-systématique française*, Paris, Klincksieck.

NIQUE, Christian, [1974] 1991, *Initiation méthodique à la grammaire générative*, Paris, Librairie Armand Colin, 2^e édition.

OUELLET, Jacques, 1979, « Constitution syntagmatique des unités nominales », in *Langues et linguistique*, No 4-5, Québec, Département de langues et linguistique de l'Université Laval, pp. 115-140.

OUELLET, Jacques, 1985, « Sémantique grammaticale du nom et du pronom », in *Langues et linguistique*, No 11, Québec, Département de langues et linguistique de l'Université Laval, pp. 191-239.

OUELLET, Jacques, 1990, « Systématique de représentation spatiale », *Langues et linguistique*, No 14, Québec, Département de langues et linguistique de l'Université Laval, pp. 149-175.

*OUELLET, Jacques, 1996, *Essai de sémantique grammaticale du français*, Notes de cours, Québec, Département de langues et linguistique de l'Université Laval.

PARENT, François, 1998, « Variation particulière de l'adverbe **tout** », in *Actes des 12^e journées de linguistique*, Québec, Université Laval, pp. 83-90.

PARENT, François, 1999, « De l'inexistence des locutions », in *Actes des 13^e journées de linguistique*, Université Laval, (à venir).

**Petit Larousse illustré*, 1987, Paris, Larousse.

**Petit Robert [Le]*, 1977, sous la direction de Alain Rey et Josette Rey-Debove, Paris, Le Robert.

PICOCHÉ, Jacqueline, 1986, *Structures et sémantiques du lexique français*. France. Fernand Nathan.

PIÉCHAUD, Louis, 1952, *Questions de langage*, Paris, Éditions du Lys.

*RIEGEL, Martin, Jean-Christophe PELLAT et René RIOUL, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.

*RIMBAUD, Arthur, 1964, *Oeuvres poétiques*, Paris, Flammarion.

RIVARA, René, 1990, *Le système de la comparaison. (Sur la construction du sens dans les langues naturelles)*, Paris, Éditions de Minuit.

SAUSSURE, Ferdinand de, 1969, *Cours de linguistique générale*. Paris, Payot.

- *SANDFELD, Kristian, 1928, *Syntaxe du français contemporain*, volume 1, Paris, Champion.
- *SCTRICK Robert, 1982, *Écrire parler : les 100 difficultés du français*, Presse Pocket.
- *SCTRICK Robert, 1982, *Écrire parler : les 100 difficultés du français*, Paris, Presse Pocket.
- *SHYLDKROT, Hava Bat-Zeev, septembre 1995, « *tout* : polysémie, grammaticalisation et sens prototypique », in *Langue française (synchronie et diachronie : du discours à la grammaire)*, Paris, Larousse, pp. 72 - 92.
- *SHYLDKROT, Hava Bat-Zeev, 1995, « Peut-on distinguer l'adverbe de l'adjectif ? Le cas de *tout*. », in *Tendances récentes en linguistique française et générale*, volume dédié à David Gaatone, édité par Bat-Zeev Shyldkrot et Lucie Kupferman, John Benjamin Publishing Company, Philadelphia / Amsterdam, pp. 31-39.
- TELLIER, Christine, 1995, *Éléments de syntaxe du français : méthodes d'analyse en grammaire générative*, Montréal, Les presses de l'Universités de Montréal.
- TESNIÈRE, Lucien, 1969, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- *WAGNER, R.L. et Jacqueline PINCHON, 1991, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette Supérieur.
- *WARTBURG. Walter Von. et Paul ZUMTHOR, [1947], [1958], 1989, *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne, Francke, 4^e édition.
- WARTBURG. Walter Von, 1963, *Problème et méthodes en linguistiques*, Paris, Presses Universitaires de France.

WHORF, Benjamin Lee, 1971, *Linguistique et anthropologie*, traduit de l'anglais par Claude Carme, Paris, Denoël,.

*WILMET, Marc, 1998, *Grammaire critique du français*, Paris : Hachette, Louvain-la-Neuve : Duculot.

*ZHU, Jinghui, 1999, *Nature et fonctions des participes en français : un problème de sémantique grammaticale*, thèse, Québec, Département de langues, linguistiques et traduction, Faculté des Lettres, Université Laval.